

Si la "Gazette" connaissait La Fontaine...

Une proposition stupide et qui rappelle l'ours de la fable — L'accueil aux Souverains — Qu'on nous laisse donc tout tranquillement agir à la manière de chez nous! — Les Souverains ne seront peut-être pas fâchés de voir autre chose qu'une réplique de la foule londonnienne

Les Anglo-Canadiens — certains d'entre eux à tout le moins — ont le tort de ne pas lire La Fontaine. C'est du fabuliste que nous voulons aujourd'hui parler, mais ils feraient bien aussi de lire le politique.

Celui-ci leur apprendrait, entre autres choses, que le Canada est pays d'Amérique, — ce qui pourrait rectifier leurs idées en matière de politique extérieure; il leur apprendrait encore que le français a dans ce pays des droits égaux à ceux de l'anglais, — ce qui leur serait fâcheusement utile aussi.

Mais revenons tout de suite au fabuliste.

Si le bonhomme qui a bâti l'article que la Gazette affichait hier en tête de sa première page avait connu les Fables, tout particulièrement l'Ours et l'Amateur de jardins, jamais il n'eût commis pareille sottise.

De quoi s'agit-il, en effet?

La Gazette veut que le Roi et la Reine soient bien reçus chez nous, et tout le monde le veut avec elle. La Gazette énumère les raisons maîtresses qui commandent cet accueil et, comme bien d'autres, nous les avons nous-mêmes indiquées avant elle. On ne se disputera point là-dessus.

Mais la Gazette va plus loin. Elle veut que l'on crie le long du cortège, que l'on crie si fort que jamais Les Majestés ne puissent l'oublier; que l'on ne puisse dire que nulle part on a crié plus fort. (Comme l'Evening Journal d'Ottawa faisait la veille un appel analogue, on peut présumer que certains songent à organiser, à l'occasion de la visite royale, un concours d'acclamations et de cris.)

La Gazette, et c'est ici que La Fontaine lui eût donné une excellente leçon, la Gazette ne s'avise pas qu'en parlant ainsi, elle diminue d'avance l'effet et la portée de toutes les manifestations qui pourront se produire.

Elle laisse entendre qu'elles manqueront de spontanéité, qu'il aura fallu d'avance exciter et secouer les manifestants, leur indiquer un thème, etc., etc.

Elle risque aussi de donner à l'attitude de ceux qui ne se sentent pas le goût de crier, qui préféreront, par exemple, se contenter d'applaudir, une allure de tiédeur, de semi-protestation, etc.

Décidément, le fabuliste avait dix fois raison:

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami.

Mais il y a autre chose dans ce stupide article: l'attestation d'un singulier état d'esprit, de cette incapacité à comprendre que les autres puissent sentir et réagir autrement que soi, qui est cause de tant de malentendus.

Pourquoi la Gazette, en somme, veut-elle que les Montréalais crient si fort sur le passage des souverains? Parce que les Anglais de Londres en agissent ainsi.

Mais il reste, dit-elle en effet, au peuple, à tout le peuple, aux hommes, aux femmes et aux enfants, d'offrir à Leurs Majestés le suprême hommage de

dévouement qui n'est communicable que par la voix. Les Anglais passent pour un peuple qui n'est pas démonstratif, et cependant, dans le Vieux Pays, ils crient à s'égoïsser (they cheer themselves hoarse) chaque fois que paraît le Souverain régnant, et chaque fois qu'ils aperçoivent Sa Majesté la Reine. Nous devons imiter cet exemple (take a leaf out of their book). Nous devons donner au Roi et à la Reine un accueil qui vivra à jamais dans leur mémoire.

Il n'est pas passé par la tête de celui qui a écrit ces lignes, ni de celui qui les a publiées avec tant d'éclat, que les circonstances d'abord peuvent être un peu différentes en Angleterre et chez nous; puis, que tous les peuples n'ont pas la même façon d'exprimer leurs sentiments.

Tout le monde, dans les milieux politiques, connaît cette histoire de l'ancien ministre des Finances, M. Fielding, à qui l'on voulait offrir, à la suite de la signature d'un traité de commerce, un objet d'art français. — Ah! non, par exemple, s'exclama le vieux compagnon de Laurier. Je n'ai pas reçu de potiche. J'ai déjà embrassé ce monsieur (le Français qui devait lui remettre ce souvenir) une fois. C'est assez!

M. Fielding n'aimait point certaines manifestations. Les femmes, les jeunes filles de chez nous peuvent n'avoir pas le goût de s'égoïsser sur le passage des souverains; elles peuvent préférer une plus discrète manifestation de leurs sentiments. En quoi cela en atténuerait-il la ferveur ou la sincérité?

La Gazette trouvera vraisemblablement que ceci prouve que nous n'avons pas le goût des loyales exclamations; nous garderons peut-être le droit de penser que ce sens de la mesure, et d'une certaine discrétion, est l'un des attributs de la haute civilisation.

Et nous osons croire que les Souverains ne seront pas fâchés de voir dans notre pays français autre chose qu'une réplique des foules londonniennes.

La visite des Souverains, pourvu qu'on n'en veuille pas faire le prétexte d'une propagande impérialiste, ne suscitera partout que la plus vive sympathie.

Nous savons d'abord ce que nous devons au plus haut représentant de l'autorité civile, au Roi du Canada; puis, le caractère du Roi et de la Reine commande partout un affectueux respect. On leur sait un gré particulier de la noblesse de leur vie, du grand exemple qu'ils donnent en acceptant leurs lourdes fonctions.

Qu'on laisse donc ces sentiments s'exprimer en toute liberté, à la mode du pays.

Qu'on ne cherche pas plus à nous imposer l'allure des foules de Londres que la politique de Westminster. — et tout ira pour le mieux au pays canadien...

Omer HEROUX

Les propositions de sécurité britannique sont inacceptables sous leur forme actuelle, déclare Moscou

"colonisation" cela produisit, dans les faubourgs de nos grandes villes. Cela recommence, ou plutôt cela s'accroît.

Affolement ?

La police impériale, fédérale, provinciale, municipale prend tant et tant de précautions, de dispositions, multiplie tant de recommandations à propos de la visite à Montréal du roi et de la reine, que le public ne saura bientôt plus quoi faire, où se placer le long du parcours, comment circuler, comment se tenir, comment même se rendre où il voudra aller. Il n'importe; quelle belle organisation de red-tape M. Lebreun aura préparée! Ce sera à ne plus s'y retrouver? Baptiste est débrouillard. Si par hasard il y avait quelque anicroche mardi prochain, à Montréal, ce ne serait pas la faute du public; on l'aura tellement entortillé avec toutes sortes de recommandations, de mises en garde, de précautions, les uns raisonnables, les autres ridicules, que les vrais responsables des incidents susceptibles de surgir, seraient ceux qui ont perdu la boule parce que le roi vient. Les journaux publient aujourd'hui la liste des endroits où le public ne doit pas aller, mardi, où il ne pourra pas se tenir. N'allez pas devant le monument à Cartier, à la Montagne. N'allez pas à la Montagne. N'allez pas à l'île Sainte-Hélène. N'allez pas sur le parvis de l'église Notre-Dame. N'allez pas le long du parc LaFontaine, côté ouest. N'allez pas place Beaver Hall. Gardez-vous d'aller pont Jacques-Cartier, de deux à quatre heures de l'après-midi. N'allez pas rue Dorchester, entre les rues Peel et Stanley. N'allez pas rue Stanley, entre Dorchester et Sainte-Catherine. N'allez pas rue Osborne, entre Peel et Stanley. N'allez pas rue des Cyprès, entre Stanley et Peel. N'allez pas rue Notre-Dame, côté nord, entre Gosford et Place Jacques-Cartier. N'allez pas en face de l'église-basilique Saint-Jacques, etc., etc. Il y a une trentaine d'endroits où ne pas aller. Ces rues, ces endroits, ces places sont zones interdites ou réservées. Ne circulez pas en automobile. Ne montrez pas sur les toits, ni sur les ponts. Pourtant montrez-vous en masse, applaudissez, acclamez, manifestez, que diable! Où cela? Attendez que les autorités, de Scotland Yard à la police des rues, aient fini de rendre leurs ordonnances. Ce sera peut-être le lendemain du passage du roi à Montréal? On ne sait pas. Et surtout, de l'enthousiasme!

G. P.

Le carnet du grincheux

Bouts rimés:

Quelle est donc cette école
Aux examens sans colle?
Un collège où,
Prétend Godbout,
Cancres et as,
Tut Cléophas.
Sans mal au couloir
Passent tous leur bachot?
Fameuse institution,
Où, cependant, lui-même,
Un des plus forts en thème,
Plus encore en version,
Taschereau le soufflant,
Bloqua piteusement,
Lui, le nouveau chef libéral?
On s'en souvient, c'était
Tout là-bas, à l'Islet,
Au vieux collège électoral.

Le Canada range le Devoir parmi les journaux d'opposition, à Ottawa. Le Devoir fait toujours opposition aux plans de négros, noirs, bleus ou rouges. Et le plan de M. King de suspendre la vie parlementaire pendant qu'il fera la mouche du coche royal, était un plan de négro.

Le premier ministre parle-t-il d'aujourd'hui les travaux de la session fédérale pendant son absence de cinq semaines? Il fait bien, crie le Canada; et d'enguirlander ceux qui trouvent ce projet insensé. Mis au pied du mur, M. King fait volte-face, consent que l'ajournement soit court? Quel homme sage! de s'exclamer le Canada; et d'enguirlander de nouveau ceux qui ont fait changer d'avis à M. King. Il a bien fait, c'est tout à son honneur, "il sait respecter les principes démocratiques". Le vrai, c'est que M. King, après avoir piqué une forte crise de superloyalisme, vient de retomber dans l'assiette du bon sens. Souhaitons-lui d'y rester. Le pays en a besoin, de bon sens, surtout ces temps-ci.

La presse loyaliste chante: "Acclamez le roi jusqu'à enrouement!" Et la police publie une longue liste d'endroits où il faudra que le public reste éloigné. Qu'on installe, à ces places, des robots à acclamations mécaniques. Autrement, il y aura des trous dans les acclamations.

Que le public se rassure! S'il pleut le 15, le roi ouvrira le parapluie de M. Chamberlain. C'est l'une des surprises de la visite royale.

Au duc de Windsor:
Forcer tout le monde à se taire,
C'est bon chez le totalitaire:
Si B.B.C. vous prive de l'éther,

La Russie soviétique insiste sur la formation d'un front commun d'assistance mutuelle comprenant la Grande-Bretagne, la France, la Russie et la Pologne

"La frontière occidentale de la Russie ne se confine pas à la Pologne et à la Roumanie" — "Où il n'y a pas de réciprocité, il ne saurait exister de véritable collaboration"

UN ARTICLE D'IZVESTIA SUR L'ATTITUDE DU KREMLIN

MOSCOU, 11 (A.P.) — Le journal soviétique "Izvestia" déclare aujourd'hui que les propositions de sécurité britannique sont absolument inacceptables sous leur forme actuelle. Il déclare en outre que la Russie soviétique insiste sur la formation d'un front commun d'assistance mutuelle comprenant la Grande-Bretagne, la France, la Russie et la Pologne ou au moins les trois premières de ces puissances. On prend pour acquis que l'article d'"Izvestia" reflète l'attitude du Kremlin.

Si la Grande-Bretagne et la France veulent obtenir la collaboration russe à un système de sécurité en Europe orientale, dit "Izvestia", elles doivent se déclarer prêtes à combattre pour la défense de l'Union soviétique et non pas se contenter d'inviter l'Union soviétique à leur aider à combattre pour la défense des autres pays qui séparent l'Allemagne de la Russie.

On nous affirme, poursuit le journal soviétique, que la Grande-Bretagne et la France défendraient la frontière occidentale de l'Union soviétique en défendant la Pologne et la Roumanie. Ce n'est pas vrai. La frontière occidentale de l'Union soviétique ne se confine pas à la Pologne et à la Roumanie.

Sans obtenir un pacte d'assistance mutuelle avec la Grande-Bretagne et la France ni avec la Pologne, l'Union soviétique devrait s'engager à se porter au secours de ces trois Etats sans recevoir d'eux aucune assistance et devrait en outre, en cas d'agression contre l'Union soviétique, compter sur ses seules forces. Dans sa déclaration du 10 mai à la Chambre des Communes, le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Chamberlain, a parlé de collaboration, d'une alliance avec l'Union soviétique, mais la collaboration comporte la réciprocité comme fondement naturel. Où il n'y a pas de réciprocité, il ne saurait exister de véritable collaboration.

L'Union soviétique a toujours soutenu et soutient encore que si la France et la Grande-Bretagne veulent réellement créer une barrière contre l'agression en Europe il faut créer un front uni d'assistance mutuelle groupant principalement les quatre grandes puissances de l'Europe — la Grande-Bretagne, la France, l'Union soviétique et la Pologne — ou au moins trois de ces puissances — la Grande-Bretagne, la France et l'Union soviétique — et il faut que ces trois puissances liées entre elles par un pacte d'assistance mutuelle, sur une base de réciprocité, garantissent les autres Etats de l'Europe orientale et centrale qui sont menacés par l'agression.

Les propositions anglaises qui ont reçu l'assentiment de la France évitent de parler d'un pacte d'assistance mutuelle entre la France, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique et prennent pour acquis que le gouvernement soviétique devrait immédiatement se porter à l'aide de la Grande-Bretagne et de la France si elles se trouvaient engagées dans des hostilités à la suite des responsabilités qu'elles ont assumées en accordant des garanties à la Pologne et à la Roumanie.

POSTURE D'INFÉRIORITÉ

La Grande-Bretagne ne mentionne pas l'assistance que l'Union soviétique devrait naturellement recevoir en vertu du principe de la réciprocité. Il ressort donc qu'en vertu de cet arrangement l'Union soviétique se trouverait en posture d'infériorité tout en assumant exactement les mêmes obligations que la France et la Grande-Bretagne. Où il n'y a pas de réciprocité, il n'existe aucune possibilité de collaboration véritable.

L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE

Outre le rejet des contre-propositions anglaises, ce que les milieux diplomatiques ont relevé dans l'article d'"Izvestia", c'est le ton remarquablement modéré adopté à l'endroit de l'Allemagne et de l'Italie.

L'actualité

M. Found et M. Pouliot

M. Jean-François Pouliot est un habile pêcheur. Comme il vient d'une région où la pêche à l'anguille est très répandue, il fait spécialité de la pêche à l'anguille sous roche. Pêche difficile s'il en fut jamais, mais la difficulté ne rebute pas le député de Témiscouata. Pas un des collègues de ce dernier ne surveille de plus près les agissements de la commission fédérale du fonctionnarisme. M. Pouliot présidait, l'an dernier, les séances du comité parlementaire chargé d'enquêter sur cette commission, séances souvent houleuses, car le président n'a aucun penchant pour la manière douce, pas la moindre propension à protéger la chèvre et le chou. Il a refusé de présider ce même comité cette année parce qu'on n'a pas donné suite au rapport du comité et qu'il ne lui chaut point de frapper des coups d'épée dans l'eau. Mais il est sorti de son expérience de l'an dernier armé jusqu'aux dents. Car il n'y a pas de député dans notre parlement, même dans aucun parlement, qui sache mieux que celui-là compiler des renseignements, les ranger soigneusement, comme on range des projectiles dans un arsenal bien tenu, et les garder sans cesse à portée de yeux et de la main.

M. Neill, le long et du reste sympathique député de Comox-Albert, a fait l'expérience de cette procédure ces jours-ci. Comme on discutait les crédits de la marine, au parlement d'Ottawa, il a eu l'imprudence de se lancer dans un éloge à fond de M. Found, l'ancien sous-ministre des pêcheries. On a pu lire dans notre journal le compte rendu de l'incident. M. Pouliot a coupé la parole à son collègue parce que l'occasion se présentait à lui d'enfoncer le trait, de montrer le jeu, souvent coulé de fil blanc, de la camarilla des hauts fonctionnaires. M. Pouliot est d'avis que cette commission est un Etat dans l'Etat. On loue ses services. Elle a été constituée pour priver les députés de leur patronage, qu'ils entendent leurs détracteurs. Ils exercent avec une révoltante partialité et une tendance au népotisme. Mais rien n'est changé, sauf que partialité et népotisme, au lieu d'être exercés par les élus du peuple que ce peuple peut rosser à l'occasion, le sont par une junte irresponsable. C'est la thèse de M. Pouliot et il faut admettre que M. Neill lui a permis de l'étayer avec un cas flagrant.

M. Found a un fils. Il voulait lui obtenir une place dans son ministère et l'entrée de tous les postes est gardée par ce cerbère que l'on

nomme: la commission du fonctionnarisme. Qu'à cela ne tienne! Il y a des arrangements avec ces messieurs, bien qu'ils exercent des pouvoirs aussi inattaquables que s'ils venaient du Ciel.

M. Found prépare donc les conditions d'examen suivant un procédé classique. Il photographie le fiston, pourrait-on dire, puis il passe ce portrait à la commission. "Voilà, messieurs, ce qu'il me faut comme candidat: un bon homme qui répond exactement à ce signalement, celui dont le nous présente la photo ou son sosie, mais un sosie parfait jusqu'au dernier cheveu et au dernier poil de barbe."

Le jeune Found n'avait pas vingt-deux ans quand devait se tenir l'examen. On exigeait donc des candidats qu'ils n'eussent pas plus de 21 ans. Le jeune Found avait fait des études spéciales sur les hultres; les candidats devaient donc pouvoir se qualifier en cette science, etc., etc.

Et ces pauvres candidats, qui se mettaient en frais, ne faisaient autre chose que de se préparer, comme a dit M. Pouliot, à "courir le poisson d'avril", puisque aussi bien il s'agissait du ministère des pêcheries. L'examen ayant retardé et le jeune Found ayant dépassé ses 21 ans, on amenda les papiers pour porter la limite d'âge à 22 ans.

Inutile de dire que le fils Found fut seul à... "se ressembler assez" pour obtenir la palme. Mais le député de Témiscouata découvrit l'anguille sous roche, fit destituer le fils et mettre le père à la retraite.

C'est, du reste, à qu'est le hic. Car Found, dit dans deux sens du mot, a maintenant une mission du gouvernement fédéral en Europe et M. Neill, au courant de ces faits et méfaits, se lance malgré tout à faire son éloge, d'où nouvelle anguille sous roche, d'où aussi la colère du député de Témiscouata et son intervention en ouragan.

Mystère et mystifications du fonctionnarisme supérieur qui a des moyens de jouer les ministres et de sortir des pires impasses. M. Found peut, en somme, faire un pied de nez à son détracteur qui veut venger les députés en démontrant que l'impartialité, l'incorruptibilité et la compétence de la commission du fonctionnarisme ne sont que leurre et l'hypocrisie.

De Paris, où il a dû apprendre le français s'il ne le savait avant, M. Found, fonctionnaire à la retraite, mais chargé de mission, pourra écrire à M. Pouliot, quand les échos du débat lui parviendront: "J'avais un poste, vous me l'avez fait perdre. J'ai désormais deux cordes à mon arc. Je touche ma retraite et je touche des honoraires comme chargé de mission. Je m'appelle Found, M. Pouliot, et Found, en français, se traduit trouvé. Mon histoire, elle est, chez vous, classique, on en a fait un dicton (qui est presque un proverbe) et un livre de ro-

man célèbre: "Un de perdu, deux de trouvés. Hommages, M. Pouliot. (signé) Found, found out but back in". Mais, ni Found, ni la Commission, ni même le gouvernement n'emporteront cette affaire en paradis — d'autant plus que le paradis a des complaisances pour M. Pouliot depuis qu'un docteur de ce nom vient de battre à la mairie de la Rivière-du-Loup son vieil ennemi politique.

Bloc-notes

Encore d'autres

On l'a signalé ici même ces jours derniers, le gouvernement continue sa politique d'immigration, malgré le chômage, la rareté du travail, la pénurie d'emplois pour les jeunes gens qui sortent de nos universités, de nos maisons d'enseignement, de nos écoles. D'avril 1938 à avril 1939, il nous est encore venu plus de 17,000 immigrants, dont la plupart des villes et villages d'Europe; de ces gens, moins que le tiers, — soit 4,824 — ont déclaré être d'origine agricole et vouloir faire ici du travail sur la terre. Et encore: combien de ces 4,824 "agriculteurs", étaient au vrai des ruraux, en Europe, ont appris l'agriculture ailleurs que dans les écoles improvisées en Angleterre pour donner quelques notions des travaux des champs aux réfugiés de l'Europe centrale passant par le Royaume-Uni pour se venir en Amérique? On peut penser justement que de ces quelque dix-sept mille immigrants la population de nos villes. Et des milliers d'autres continuent de nous venir. C'est cela, de la bonne immigration? Voire! La statistique officielle démontre que moins d'un tiers des nouveaux venus sont allés dans les provinces de l'Ouest; que plus de la moitié de ces immigrants, — soit 9,278 sur 17,128, — sont déjà établis dans les deux provinces urbanisées de l'Ontario et du Québec. Combien à la campagne? On n'en retracerait pas un demi-millier chez nous. Les autres? Ils sont à Toronto, à Hamilton, à Ottawa, il y en a tout plein à Montréal, — assurément 3,000 des quelque 3,450 fixés dans notre province; et même dans l'Ouest le plus grand nombre sont à Winnipeg, à Regina, à Calgary, à Edmonton, etc. Nos villes sont si propices à la colonisation... des pavés et des ruelles. Cette immigration doit nous amener, à ce qu'il paraît, la fine fleur des réfugiés de l'Europe centrale. Rappelons-nous quelle fine fleur, et aussi combien odorante, nous est venue de Galicie, de Russie, de Pologne, après les pogroms d'il y a quelque quarante ans, quelle belle

Le carnet du grincheux

Bouts rimés:

Quelle est donc cette école
Aux examens sans colle?
Un collège où,
Prétend Godbout,
Cancres et as,
Tut Cléophas.
Sans mal au couloir
Passent tous leur bachot?
Fameuse institution,
Où, cependant, lui-même,
Un des plus forts en thème,
Plus encore en version,
Taschereau le soufflant,
Bloqua piteusement,
Lui, le nouveau chef libéral?
On s'en souvient, c'était
Tout là-bas, à l'Islet,
Au vieux collège électoral.

Le Canada range le Devoir parmi les journaux d'opposition, à Ottawa. Le Devoir fait toujours opposition aux plans de négros, noirs, bleus ou rouges. Et le plan de M. King de suspendre la vie parlementaire pendant qu'il fera la mouche du coche royal, était un plan de négro.

Le premier ministre parle-t-il d'aujourd'hui les travaux de la session fédérale pendant son absence de cinq semaines? Il fait bien, crie le Canada; et d'enguirlander ceux qui trouvent ce projet insensé. Mis au pied du mur, M. King fait volte-face, consent que l'ajournement soit court? Quel homme sage! de s'exclamer le Canada; et d'enguirlander de nouveau ceux qui ont fait changer d'avis à M. King. Il a bien fait, c'est tout à son honneur, "il sait respecter les principes démocratiques". Le vrai, c'est que M. King, après avoir piqué une forte crise de superloyalisme, vient de retomber dans l'assiette du bon sens. Souhaitons-lui d'y rester. Le pays en a besoin, de bon sens, surtout ces temps-ci.

La presse loyaliste chante: "Acclamez le roi jusqu'à enrouement!" Et la police publie une longue liste d'endroits où il faudra que le public reste éloigné. Qu'on installe, à ces places, des robots à acclamations mécaniques. Autrement, il y aura des trous dans les acclamations.

Que le public se rassure! S'il pleut le 15, le roi ouvrira le parapluie de M. Chamberlain. C'est l'une des surprises de la visite royale.

Au duc de Windsor:
Forcer tout le monde à se taire,
C'est bon chez le totalitaire:
Si B.B.C. vous prive de l'éther,

A Ottawa

Et la session va continuer...

M. King abandonne son projet d'interrompre le travail parlementaire tout le temps de son voyage avec le roi — La Chambre n'ajournera que peu de jours, pendant le passage du roi à Ottawa — Trois séances par jour, à l'avenir — La prorogation d'ici un mois — Des libéraux québécois font du zèle

M. Woodsworth leur tient tête et dit ce qu'il veut dire

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 11. — Le premier ministre a évidemment meilleur jugement que le Canada: cela ne doit surprendre personne. Alors que l'organe ministériel estimait que le gouvernement fédéral avait pleinement raison d'exiger un ajournement de quatre ou cinq semaines, afin de permettre à M. King d'accompagner le roi pendant toute la durée de la visite royale en Canada et aux Etats-Unis, le premier ministre a déclaré hier après-midi qu'il préfère un ajournement de quelques jours seulement. Loin de lui, a-t-il dit en substance, l'idée d'imposer à la Chambre un régime de travaux forcés. Ce qui est intéressant dans les circonstances, c'est de bien noter que pendant que le Canada s'en tenait à la première décision du gouvernement, M. King modifiait son attitude hier après-midi et préconisait l'ajournement de quelques jours. Le ministère se rend d'assez bonne grâce à ce que la presse canadienne a demandé, Seul, ou à peu près, le Canada s'en est tenu au premier ballon d'essai du premier ministre. Ce qui montre bien que la servilité est presque toujours payée de ridicule. Le Canada changera-t-il d'idée? N. de la R. — C'est fait, ce matin.

Croyez-vous libre comme l'air. Car, de censure, ils n'en ont pas. [en Angleterre.] La première démocratie de la terre. Au lieu de Litvinov, Kaiser Staline En Pologne délègue Potemkine: Nous avons ici notre "Pro Tem King" qui s'appelle Lyon McKenzie King: Quand le roi n'y est pas, C'est lui qui a le pas. Le Grincheux

semble à 11 heures de la matinée de chaque jour où elle s'élève, et qu'en plus de la suspension habituelle à 6 heures p.m., il y ait une autre suspension chaque jour de une à trois heures. Ces deux motions, présentées au début de la séance hier après-midi, ont soulevé un débat orageux.

M. R.-J. Manion a tenu à dire que son parti ne se rend nullement responsable du retard apporté dans l'accomplissement du travail sessionnel. Il a énuméré les divers projets de loi que le gouvernement apporte à la dernière minute. Les remarques du chef du parti conservateur ont été bien accueillies de la Chambre. Lorsque le chef de la C. C. F. a pris la parole, les députés libéraux, éternels par le verbe haut et étiolé de M. J.-S. Woodsworth, ont voulu faire un mauvais parti à l'orateur. A tout moment, les cris des ministériels — nous avons reconnu la voix de députés du Québec qui faisaient du zèle, tout comme le Canada — tentaient de couvrir la harangue du leader coopératiste. M. Woodsworth n'est pas homme à s'en laisser imposer. Tout au contraire une atmosphère orageuse s'est levée en lui l'esprit de combativité. De sorte que les spectateurs ont été témoins d'une belle scène.

(Suite à la page deux)

Le Concours de vacances à la radio

Vendredi, à 5 heures, au poste CBF commencera la propagande radiophonique pour le Concours de vacances.

M. André Laurendeau dira d'abord quelques mots sur le caractère général du Concours, puis interviewera le jeune homme qui, l'an passé, a gagné le grand prix de photographie.

Le Concours paraît susciter dans tous les milieux une vive curiosité. Les journaux en parlent beaucoup. Nous rappelons que ce Concours est ouvert aux élèves de toutes les maisons d'enseignement de langue française, et non pas seulement, comme certains ont pu le croire, aux collèges classiques. Seuls les universitaires restent exclus.

En page 2: Comment une région de Montréal s'est transformée en 50 ans, par Emile Benoist.

Une autre enquête

Comment une région de Montréal s'est transformée en 50 ans

La maison des Petites Soeurs des Pauvres, toujours aussi hospitalière à la vieillesse indigente, est maintenant dans un regrettable isolement — Les Montréalais qui peuvent donner se doivent de redécouvrir les Petites Soeurs — En haut de la côte zigzagante et malaisée de la rue des Seigneurs, en arrière de la rue Dorchester

Quatrième article

Le chemin montant, sablonneux, malaisé, du Bonhomme La Fontaine n'est pas du tout impressionnant pour qui connaît la côte montrealaise de la rue des Seigneurs; celle-ci se peut comparer aux meilleures côtes de la ville de Québec, c'est-à-dire les plus raides. Elle n'est pas sablonneuse mais pierreuse, zigzagante aussi, et fort longue, de tous les côtés, quand il fait soleil, au soleil exposée. Pour l'escalader, de la rue Dorchester, il n'y a que le pas ralenti qui convienne et encore faut-il des jarrets d'acier, un cœur et des poumons solides. Les athlétiques y renoncent avant d'avoir atteint le viaduc du *Pacifique Canadien* qui l'enjambe en son commencement.

Les Petites Soeurs des Pauvres, avec leur famille de vieux et de vieilles, la plupart éclopes, ont tenté et réussi cet exploit, il y a quarante-six ans, lors de leur déménagement de la rue Forfar, dans le *Griffintown*, jusque sur la hauteur du coteau Saint-Pierre, ainsi que l'on appelait autrefois ce premier coteau du mont Royal. La petite voiture noire des Petites Soeurs qu'étaient, tirée par un cheval pas fringant et conduite par un vieillard placide, ouvrait sans doute cette procession migratoire, et le bon saint Joseph devait assez souvent mettre l'épaulé à la roue. Aurait-il pu, en toute honnêteté, laisser ses protégés en plan après leur avoir dressé un toit là-haut?

Dominant deux faubourgs

Le déplacement, de toute façon, en valait la peine. La falaise abrupte du coteau dominant, en cet endroit, le faubourg Saint-Joseph et le faubourg Saint-Antoine; en 1893, ce dernier était l'un des plus opulents de Montréal. Des gens très riches y avaient leurs résidences

Avis de décès

DELOIRNE-MARTINEAU. — A Montréal, le 10 mai 1939, décédée à 64 ans et 8 mois, Eugénie Lacombe, épouse de Georges Delorme et en premières noces de son Gustave Martineau. Funérailles le samedi 13 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires Monty, Gagnon & Monty, 1926 rue Plessis, à 7 h. 30, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de Lavallière, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à 7 h. 45 angle Bordeaux et Gauthier.

LAFLEUR. — A Montréal, le 9 mai 1939, est décédée à 69 ans Madame Théophile Lafleur, née Gauthier (Victorine), mère de Soeur Marie de Ste-Jeanne d'Orléans, religieuse de Ste-Croix. Funérailles le vendredi 12 courant. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires Monty, Gagnon & Monty, 1926 rue Plessis, à 7 h. 30, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de Lavallière, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à 7 h. 45 angle Bordeaux et Gauthier.

LATREILLE. — A Outremont, le 10 mai 1939, est décédée à l'âge de 74 ans, Osmond Latreille, époux de feu Blanche Salot. Les funérailles auront lieu samedi, le 13 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, 329 rue Bloomfield, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

ALIX. — A Montréal, le 8, à 77 ans, Mme veuve Stanislas Alix, née Emilie Chabot.

AUMAIS. — A Montréal, le 9, à 68 ans, Mme Camille Aumais, née Odile Hémond.

CAMPEAU. — A Malone, N.Y., le 8, à 77 ans, l'abbé J.-B. Victor Campeau, ancien curé de Holyoke.

CRIVIER. — A Montréal, le 8, à 65 ans, Thomas Crivier, époux de Louise Lacroix.

DESFORCES. — A Montréal, le 9, à 64 ans, Adolphe Desforces dit St-Maurice, époux d'Amanda Groulx.

DESROSIERS. — A Montréal, le 8, à 82 ans, Georgiana Desrochers née Martin, épouse de feu J.-B. Desrochers.

D'ANJO. — A Montréal, le 8, à 71 ans, Joseph d'Anjou, époux d'Alphonse Beaulieu.

GERMAIN. — A Montréal, le 8, à 35 ans, Gérard Germain, époux de Mariette Hébert.

LAVER. — A Montréal, le 9, à 32 ans, Alice, fille d'Albert Goyer et de feu Marie-Louise Senécal.

HAMEL. — A Montréal, le 9, à 70 ans, Louis-Philippe Hamel, époux d'Alma Cadoret.

HOUE. — A Montréal, le 8, à 63 ans, Albertine Lemay, épouse légitime de feu Médéric Houe, 2es noces, feu Aurélien Houe.

LAURENCE. — A Montréal, le 9, à 69 ans, Mme Théophile Laurence, née Victorine Gauthier.

LATREILLE. — A Outremont, le 10, à 74 ans, Osmond Latreille, époux de feu Blanche Salot.

LECAVALIER-LAPIERRE. — A St-Laurent, le 8, à 83 ans, Henriette Lapière, épouse de feu René LeCavalier.

MAILLOUX. — A Montréal, le 8, à 80 ans, Joseph-Ferdinand Mailloux, époux de feu Delvina Grégoire.

MANTEA. — A Ste-Rose, le 9, à 75 ans, Joseph-Arthur Mantea.

MARINIER. — A Montréal, le 8, à 82 ans, M. Orlin Marinier, époux de Marie Thérèse.

MESSIER. — A Montréal, le 9, à 36 ans, Gabrielle Germain, épouse d'Émile Messier.

SENECAL. — A Montréal, Mlle Virginie Senécal.

ST-ONGE. — A Montréal, le 8, à 78 ans, Clotilde St-Onge, épouse d'Orsoline Clément.

TRAILL. — A Montréal, le 9, à 71 ans, Josephine Gour, épouse en 1res nocces d'Orville Gagnon; en 2es, de Narcisse Traill.

TREMBLAY. — A Montréal, le 8, à 74 ans, Mme Mauri Tremblay, née Marie Tremblay.

TRUDEAU. — A Montréal, le 9, à 81 ans, Edmond Trudel, époux de Clara Dorval.

VALQUELETTE. — A Montréal, le 9, à 71 ans, Anna, fille de Joseph Valiquette et de feu Delia Chartrand.

pour faire vivre leur maisonnée. La règle de leur congrégation leur interdit d'avoir des rentes, un revenu assuré. Il leur est, à maintes reprises, arrivé, tout récemment encore, de refuser, à cause de cela, des legs plus qu'intéressants. Elles restent fidèles à leur constitution, à l'esprit de leur fondatrice, Jeanne Jugan, "la petite chercheuse de pain"; c'est par la pauvreté qu'elles font la charité. Il leur faut rappeler au public du grand Montréal d'aujourd'hui.

Par ce qui précède, l'on voit comment, en moins de cinquante ans, l'aspect d'une région assez vaste de la ville de Montréal a pu se transformer, comment, en faisant l'historique montrealais des Petites Soeurs, c'est aussi la petite histoire de Montréal que l'on aborde.

Le changement de la région montrealaise qu'elles habitent n'a pas été favorable aux Petites Soeurs; elles avaient pourtant fait l'effort d'escalader, avec leur famille d'indigents, dans l'intérêt de celle-ci, la côte plus malaisée de la rue des Seigneurs.

Emile BENOIST

La visite royale

Les endroits interdits au public à Montréal

Renseignements à retenir

La police municipale a donné les renseignements suivants au sujet de la visite des souverains, mardi à Montréal:

Nul ne sera admis ni au-dessous ni au-dessus des deux viaducs qui sont situés avenue du Parc, près des avenues Beaumont et Van Horne, ni même sur le mur qui supporte le viaduc, situé au côté nord-ouest des avenues Van Horne et du Parc.

L'endroit situé en avant du monument Cartier, au pied de la Montagne, sera aussi complètement interdit au public.

Les deux côtés de l'allée située du côté ouest du parc LaFontaine, entre les rues Rachel et Cherrier, seront complètement réservés aux enfants d'écoles.

Personne ne sera toléré rue Lavallière, entre l'avenue Delorimier et la rue Parthenais.

Les endroits suivants seront aussi entièrement interdits au public: Le côté sud de la rue LaFontaine, entre les avenues Delorimier et Papineau;

L'endroit de la rue St-Denis, qui est situé en face de l'Université de Montréal.

Le côté nord de la rue Notre-Dame, entre Gossford et la place Jacques-Cartier;

L'enceinte située en face de l'église Notre-Dame, qui a été réservée pour le clergé;

Le square Victoria, qui est réservé aux militaires; Le square Beaver-Hall, situé à l'angle de la côte de Beaver-Hall et de la rue Dorchester, qui a été réservé pour les membres de l'Armée du Salut;

L'enceinte qui fait face à la Basilique Saint-Jacques, qui a été réservée pour le clergé.

On ne permettra pas non plus au public de se placer dans les îlots de sécurité situés rue Dorchester, un peu à l'est de la rue Mansfield, ni sur le côté ouest de la rue Windsor, entre les rues Cypress et Dorchester, ni sur les deux côtés de la rue Université, au nord de l'avenue des Pins; ni sur le côté nord de l'avenue des Cèdres, entre l'avenue des Pins et le chemin de la Côte-des-Neiges; ni sur le côté ouest du chemin de la Côte-des-Neiges, entre le réservoir et le cimetière Shakespear, où seront postés les enfants d'écoles; ni sur les deux côtés du chemin Shakespear, où seront postés les enfants, les gardes-malades, les scouts et les "Girl Guides", etc.

Il est aussi bien compris que personne ne sera admis sur le Mont Royal, mardi prochain, non plus qu'à l'île Sainte-Hélène et personne ne devra demeurer sur le pont Jacques-Cartier, de 2 heures à 4 h. de l'après-midi.

On ne permettra à personne de se placer à l'endroit qui est situé rue Dorchester, entre les rues Peel et Stanley; non plus qu'à l'endroit qui est situé rue Stanley, entre les rues Dorchester et Sainte-Catherine; non plus qu'à l'endroit situé rue Cypress, entre les rues Stanley et Peel. L'endroit qui est situé, rue Osborne, entre les rues Peel et Stanley, sera aussi complètement interdit au public.

Autres conseils utiles

Pour protéger les grands magasins des dommages possibles, à cause de la foule qui encombrera les trottoirs, lors du cortège royal de mardi prochain, les autorités de la police demandent aux marchands de bien vouloir penser à protéger leurs vitrines, à l'aide de planches, de rampes ou de quelque manière qui convienne.

Les conscrits volontaires devront, s'ils veulent être acceptés, apporter et présenter leur lettre de créances, à l'officier du poste où ils se rapportent; sans quoi ils s'exposent à être refusés.

Le seul endroit du parc Manne où le public n'aura pas accès sera autour du monument Cartier où l'espace est réservé pour environ 1,000 "girls guides".

On ne permettra aucune livraison de marchandises, après 9 h. a. m. le mardi 16 mai, dans les rues où passeront Leurs Majestés dans l'après-midi.

Comme on craint que de nombreux enfants ne soient séparés de leurs parents et ne s'égarent dans la foule, la police prie de nouveau les parents ou toute personne accompagnant des enfants de prendre la précaution de placer dans les goussets des enfants une carte portant nom, adresse, ainsi, si possible, no de téléphone.

La police invite de nouveau les citoyens de ne pas se rendre au parcours en auto. On leur recommande plutôt d'utiliser tramways et autobus, pour éviter un embouteillage dans les rues.

Les hôpitaux ont promis de faire leur part, le 16 mai après-midi. C'est ainsi que l'hôpital Notre-Dame tiendra trois ambulances à la disposition des blessés ou des malades; l'hôpital Saint-Luc, 2 ambulances; l'hôpital St-Mary, 2; l'hô-

pital Général, 2; la division ouest, de l'hôpital Général; 2; l'hôpital Royal-Victoria, 2 et l'hôtel-Dieu, 2.

Il y aura 37 postes de secours d'urgence aménagés à différents points du parcours, qu'on pourra reconnaître au drapeau de la Croix Rouge. En cas de besoin, s'adresser à l'agent de police le plus proche.

Il est absolument interdit de présenter des suppliques, des lettres, ou même de lancer des fleurs à Leurs Majestés.

Les spectateurs ne devront pas descendre des trottoirs. On leur demande d'aider les agents à maintenir le bon ordre, car il ne sera pas établi de barrages au moyen de câbles à cause des accidents que cela a souvent causés.

Enfin la Cie des Tramways, le 16 mai, véhiculera gratuitement les conducteurs volontaires qui porteront brassard. On croit que 3,000 de ces brassards seront distribués.

Et la session

va continuer...

(Suite de la 1ère page)

De l'extrême fond de la Chambre, on voyait M. Woodworth, de gris vêt, tête blanche, mince silhouette, lever les bras, brandir des documents, accuser du geste les députés libéraux qui ne savaient pas rester tranquilles. Plus il y avait de bruit, plus l'orateur élevait la voix. Un murmure continu, haché d'interpellations plus ou moins bruyantes, assourdissait la voix de l'orateur. M. Woodworth est resté ferme. Il a dit exactement ce qu'il voulait dire, à savoir que la visite royale pourrait servir de prétexte à une manifestation éhontée de loyalisme. Ce qu'il craignait par-dessus tout c'était qu'il fut accusé, lui et son parti, de crime de lèse-majesté parce qu'il insistait pour que le gouvernement accomplît son devoir jusqu'au bout. Le premier ministre, poussant l'habileté à l'extrême, a laissé la question au bon vouloir de tout le monde.

Pour adopter une phrase célèbre: la session continue...

Leopold RICHER

Nos éphémérides

11 mai 1676

L'industrie de la boulangerie

On note l'existence de la première boulangerie vers 1620. Vers cette date, en effet, Champlain note la construction d'une maison pour loger le serrurier et le boulanger.

Cette époque, cependant, on devait se servir de blé ou de farine de France, car on ne commençait la culture de la précieuse céréale qu'en 1628. D'autre part les habitants devaient pour la plupart faire leur pain eux-mêmes. Les communautés devaient sans doute, de leur côté, avoir leur boulanger. Mais il ne faut pas oublier que Mère Marie de l'Incarnation boulangeait elle-même pour sa communauté, ce qui tendrait à prouver que l'industrie de la boulangerie n'avait pas encore pris naissance — du moins dans le sens que nous la concevons aujourd'hui. Cependant on peut croire que les personnes qui tenaient commerce n'hésitaient pas à vendre au public une partie du pain qu'elles fabriquaient pour elles-mêmes. C'est sans doute pour faire cesser cette anomalie que, le 11 mai 1676, l'intendant Duchesne ordonna aux boulangers de tenir leurs boutiques bien garnies de pain tout en défendant aux charbonniers d'exercer ce commerce. Les boulangers, de leur côté, ne pouvaient se mêler d'échapper le pain de leurs clients car il leur était défendu de vendre du vin ou toute autre boisson. Par la suite le prix et le poids du pain furent fixés par ordonnance.

Le paquebot royal dans la brume

A bord du R.M.S. *Empress of Australia*, 11 (C. P.). — Une brume opaque enveloppe l'*Empress of Australia* et les deux croiseurs de son escorte et les a forcés à s'immobiliser à 350 milles au large de Cape Race, point le plus à l'est de Terre-Neuve.

L'*Empress*, qui porte le roi et la reine vers le Canada, est entré dans la brume à 10 h. du matin (6 h. du matin, heure d'été de l'Est). Pendant quelque temps, le navire royal et les deux croiseurs (le *Glasgow* et le *Southampton*) ont tenté d'avancer lentement, mais la brume est devenue si intense qu'ils ont été forcés de tous les trois de s'arrêter. On ne pouvait voir, du bord de l'*Empress*, les deux croiseurs pourtant à une faible distance du paquebot royal. Les sirènes fonctionnent presque continuellement pour prévenir tout accident.

On ne craint pas, toutefois, que ce contretemps retarde l'arrivée de Leurs Majestés à Québec, étant donné que l'horaire a été tracé de telle sorte que les trois navires puissent avoir une latitude de deux jours pour arriver lundi matin.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Vient de paraître:

L'Histoire de l'Acadie

(Des origines à nos jours)

par le R. F. Ant. Bernard, C.S.V.

Au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, 60 sous. Par la poste, 65 sous.

Le théâtre classique

Les "Femmes Savantes" à Joliette

Si le théâtre doit jamais être définitivement renoué et établi enfin sur des bases solides, il est évident qu'il faudra attribuer la plus grande part de crédit aux Clercs de St-Viateur et aux religieux de Ste-Croix qui, avec les seules ressources de leurs scènes collégiales, et les éléments qu'ils ont sur place, ont réussi, depuis quelques années, toutes les audaces. De petites villes comme Joliette et St-Laurent, par ailleurs déjà très attirantes à maints points de vue, ils ont fait des centres artistiques de premier choix et que les gens cultivés ne sauraient plus désormais ignorer. Les affinités qu'ont pour l'art et le Beau en général Saint-Viateur et Sainte-Croix sont si évidentes que, malgré soi, on ne peut évoquer Joliette sans songer à St-Laurent, et vice versa, — ce qui ne veut pas dire que les efforts artistiques des grands collèges de ces deux villes fassent double emploi. Loin de là. Ces deux scènes que nous avons le privilège d'avoir près de Montréal, sont aussi nécessaires l'une que l'autre et semblent d'ailleurs être à la veille d'orienter leur travail dans des sens différents, puisque Sainte-Croix semble décidée, avec le retour de l'un de ses jeunes religieux — le dynamique Père Emile Legault — à implanter le théâtre chrétien, renoué du moyen âge par des formules modernes pleines d'audace. Lui, d'autre part, avec la collaboration de son compositeur, le Frère Placide, et de son poète, le Père Paul-Emile Houle (présentement à l'Institut Catholique de Paris), Sainte-Croix ne réussisse à mener victorieusement la tâche gigantesque à peine entreprise et préparée par la venue au Canada d'Henri Gheon.

Quant à Saint-Viateur, sa mission semble être de ressusciter et de faire triompher le théâtre classique, et aussi, de créer. Pour ce qui est du théâtre classique, ceux qui ont assisté, lundi et hier, aux *Femmes Savantes* sont convaincus que la sbrète de direction du Père L.-J. Lefebvre l'a déjà implanté à demeure dans la sympathie du milieu épiscopal de Mgr Papineau. Joliette devra aussi créer, — ou mieux, continuer à créer. Il est, pour cela, très favorisé, puisqu'il possède deux artistes d'envergure: l'un, le Père Gustave Lamarche, est l'artiste du verbe, le poète aux larges visions, aux images hardies, aux créations fertiles; l'autre, le Père Wilfrid Corbeil, est l'artiste de la lumière, de la couleur, de l'harmonie, des conceptions tour à tour majestueuses ou féériques.

Tout ce préambule en guise de "lever de rideau" aux *Femmes Savantes*, lever de rideau qui est en vérité plus long que ce que le vœu du chef-d'œuvre de Molière lui-même, qui est suffisamment connu sans que j'aie besoin d'insister.

La comédie a été jouée sans coupures par les collégiens de Joliette qui ont vraiment fait preuve d'un effort peu ordinaire. Les rôles féminins, les plus importants de la pièce, ont été donnés tels quels, par le truchement du travesti.

Il ne m'appartient pas de décider si le travesti doit être admis au collège ou au convent. Je n'ai pas mission non plus de juger si les avantages éducatifs du travesti dans l'interprétation des classiques au collège peuvent justifier ce compromis qui peut avoir certains inconvénients. Je pense, pour ma part, que dans un grand spectacle public comme ceux qu'on donne à Joliette ou à Saint-Laurent, on doit donner les chefs-d'œuvre classiques avec leur distribution complète, ou ne pas les donner du tout. Cela est particulièrement logique d'une comédie telle que les *Femmes Savantes* où l'amour est exprimé d'une façon tellement rigide et artificielle qu'il ne saurait prêter à équivoque, surtout sur une scène de collège. Le style maniéré, caricatural, des jeunes collégiens travestis pour un soir, dissipe d'ailleurs le dernier soupçon d'inconvenance qui pourrait subsister dans l'esprit de certaines gens enclins à voir du mal partout.

L'interprétation a été aussi réussie qu'on peut le souhaiter de jeunes gens dont le théâtre ne doit pas être le principal souci. Certains personnages ont même montré une parfaite compréhension de Molière et l'ont communiquée à l'auditoire dans une gaieté de bon aloi.

Le Père Corbeil avait monté, pour la circonstance, un décor somptueux et élégant qui a fait l'admiration générale. On ne lui cherchera pas noise pour les quelques anachronismes inévitables — étant donné les ressources qu'on a à Montréal — de l'ameublement. Il a fait une délicieuse innovation en posant son décor d'époque sur des draperies d'un riche bleu, plus agréable à l'oeil, certes, que le bleu du train royal.

La chorale et l'orchestre du séminaire ont prouvé, dans les entr'actes, qu'un grand progrès a été réalisé à Joliette, dans ce domaine, et quant au répertoire et quant à l'équilibre des voix ou des instruments.

Je ne voudrais pas terminer ces lignes sans signaler l'exposition d'art préparée par les élèves. Là encore il y a, si l'on peut dire, une véritable petite révolution qui laisse étonnés et un peu abasourdis les collégiens d'autrefois.

Lucien DESBIENS

Quelle date?

Voyez ici:

1939 MAI 1939						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Importance de la richesse pour l'humanité

Sir Edward Beatty au club des publicitaires de Montréal

Le conférencier hier, au Club des publicitaires de Montréal, était sir Edward Beatty, président du *Pacifique Canadien*. Sir Edward a parlé des responsabilités des directeurs de publicité et de ventes, a pris la défense de la richesse bien acquise et a déclaré que les publicistes des grandes organisations industrielles et commerciales peuvent, dans une large mesure, contribuer à dissiper les idées fausses que certains se font au sujet des soi-disant profits exorbitants réalisés par le capital aux dépens du travail.

Le président du C. P. R. a parlé de la situation avantageuse dans laquelle nous nous trouvons en ce pays, en comparaison des autres nations du monde. C'est à tort que certains font si grand état de la misère dans laquelle vivent un bon nombre de nos gens, non que leur condition ne doive être améliorée ni qu'il ne soit opportun de relever leur standard d'existence, mais des propos exagérés sur ce point peuvent créer une sorte de pessimisme regrettable et contribuer à propager l'idée que notre système actuel ne fonctionne pas d'une façon satisfaisante.

Il ne faut pas oublier, si l'on en juge par les rapports de personnes bien informées et non antipathiques au régime des Soviets, que le standard d'existence d'un chômeur à Montréal est égal à celui de la moyenne des ouvriers en Russie et que les logements de 90 % de la population de Moscou ne sont pas aussi confortables que ceux que la ville anglaise de Manchester fait actuellement démolir parce qu'elle les considère impropres à abriter des êtres humains. Et ici, le conférencier se défend de vouloir attaquer la Russie ou le communisme. Au contraire, même au risque d'être

EAU DES CARMES BOYER

RAPIDEMENT EFFICACE Contre VERTIGES, SYNCOPES, FAIBLESSES.

qualité de communiste, il souhaite à la Russie de réussir et de prospérer.

La Providence nous a laissé un héritage magnifique, mais nous pourrions le faire fructifier encore plus que nous le faisons. Nos gens sont les mieux nourris et les mieux habillés du monde, mais cela ne veut pas dire qu'ils ne pourraient pas l'être encore plus.

Parlant ensuite des moyens qu'il importe de prendre pour ranimer l'optimisme et ramener la prospérité, le conférencier déclare qu'il ne faut pas blâmer exclusivement notre système de gouvernement pour les erreurs passées. Dans un pays démocratique, les gouvernants donnent aux gouvernés ce que ceux-ci demandent. Il ne faut donc pas trop nous plaindre. Si nous voulons un changement, c'est à nous d'affirmer notre volonté et d'apporter notre coopération pour la solution des problèmes nationaux.

Sir Edward a dit aussi quelques mots de la situation ferroviaire, qui est loin d'être satisfaisante. Il attribue les difficultés dans ce domaine à la concurrence absurde que se font les deux grands réseaux — l'un propriété privée et l'autre propriété d'Etat. Il croit que dans un pays démocratique le gouvernement n'a pas sa place dans les chemins de fer et, à son avis, la nationalisation de tous nos chemins de fer serait l'un des plus sûrs et plus rapides moyens d'amener l'insolvabilité du pays.

EXCURSION de fin de SEMAINE

de MONTREAL, gare Bonaventure: VEN. 19 MAI à 9.20 a.m. et 9.20 p.m. (H. S.) et SAM. 20 MAI à 9.20 a.m. (H.S.)

BOSTON... \$8

HOLYOKE, SPRINGFIELD, FITCHBURG \$8

RETOUR: jusqu'à LUNDI, 22 MAI. Voitures ordinaires seulement.

Les voyageurs feront bien de se munir de pièces d'identité suffisantes pour les exigences du Service d'Immigration, aller et retour. On peut se procurer des permis d'entrer aux Etats-Unis, en s'adressant à Chambre 8201, Edifice Drummond, 1117 ouest, rue Ste-Catherine.

Pour renseignements complets, téléphonez Marquette 3651 ou Lancaster 8911

CANADIEN NATIONAL • RUTLAND

NOTRE FAVORI NATIONAL



Gin MELCHERS

CROIX D'OR

10 oz. 80¢
26 oz. 2.00 40 oz. 2.80

LA BOISSON LA PLUS SAINE

Plus Forte • Plus Savoureuse

LONDON CLUB
London Dry Gin

THREE CASTLES
Liquor Whisky

PRODUITS DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, Montréal et Berthelme

H. LALONDE & FRÈRE

Les plus grands spécialistes du

TAPIS

4800 Rve. du PARC

Vient de paraître:

L'ACTION NATIONALE

LIVRAISON DE MAI

Sommaire

L'ACTION NATIONALE Sur la visite royale
Jacques LARCIER 1942, reprise française
Jean MORAND Récitatif à la lune (poème)
G.-M. LUSSIER, O.P. Prix et sens de la douleur

Notre enquête

Jean-Marie NADEAU La politique commerciale du Commonwealth

Chroniques

Dans la cité

Roger DUHAMEL Les jeux de la politique
François-Albert ANGERS Administrateurs de banquet

Vie de l'esprit

Arthur LAURENDEAU Histoire de deux régions
x x x Les livres
x x x Les revues

Sur la brèche.

Abonnement à la revue: \$2.00 par année.

Casse postale 1524 Place d'Armes Tél. AMherst 1977.

L'Action nationale est en vente au numéro, chez les principaux libraires de Montréal et de Québec.

CALENDRIER

Demain: VENDREDI, 12 mai 1939

Saint-Ephrem, évêque et docteur.

Lever du soleil, 4 h. 34.

Coucher du soleil, 7 h. 19.

Lever de la lune, 1 h. 19.

Coucher de la lune, 4 h.

Pleine lune, le 3, à 10 h. 15 m. du matin.

Dernier quart, le 11, à 5 h. 40 m. du matin.

Nouvelle lune, le 18, à 11 h. 25 m. du soir.

Premier quart, le 25, à 6 h. 20 m. du soir.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU ET FRAIS

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 58.

Minimum aujourd'hui 48.

Même date l'an dernier 52.

Même date l'an dernier 40.

BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.35. 11 h. a.m.

29.40. Midi: 29.45.

Chiffres fournis par

Mme L.-P. de Montréal, rue Saint-Denis,

Montréal.

La Yougoslavie disposée à conclure un pacte d'amitié avec la Hongrie

ROME, 11 (A.P.). — On croit que la Yougoslavie est aujourd'hui disposée à conclure un traité d'amitié et de non-agression avec la Hongrie sous les auspices de l'Italie. C'est en tout cas l'interprétation que l'on donne dans les milieux bien informés aux discours prononcés hier soir à un dîner d'Etat par le roi Victor-Emmanuel et le prince-régent Paul de Yougoslavie. Le gouvernement italien offrira aujourd'hui au distingué visiteur yougoslave le spectacle d'une revue navale dans le golfe de Naples.

Ce serait la guerre, dit Chamberlain

LONDRES, 11 (C.P.). — Le premier ministre Neville Chamberlain a déclaré aujourd'hui, devant une réunion de femmes conservatrices à la salle Albert, que toute tentative de modifier le statut de la Ville libre de Dantzig de façon à menacer l'indépendance polonaise précipiterait inévitablement une guerre générale où la Grande-Bretagne serait entraînée. Il a cependant répété que le gouvernement anglais n'a aucunement l'intention d'encercler l'Allemagne, que la politique anglaise n'a jamais consisté à se mêler des affaires des autres.

La Grande-Bretagne, dit-il, ne souhaite pas une concurrence effrénée contre l'Allemagne dans le domaine militaire ou dans le domaine économique, mais je tiens à déclarer non moins clairement que nous ne sommes pas prêts à assister en spectateurs à la disparition des nations indépendantes les unes après les autres.

Les armoiries royales

Une oeuvre d'art à Québec

Québec, 11 (D.N.C.). — L'école des Beaux-Arts de Québec vient de faire transporter au Parlement les armoiries du Roi, destinées à orner la grande marquise, construite à la porte centrale de l'hôtel du gouvernement. C'est une magnifique oeuvre d'art, signée par MM. Langlois, Thibault, Paré, Chapdelaine et Bégin. Elle a été déposée dans la cour intérieure du Parlement où elle achèvera de sécher, pour que les peintures puissent lui donner les couleurs qui s'imposent. C'est M. Maurice Brodeur qui est chargé de diriger le travail des peintres. En sa compagnie, nous avons eu l'occasion ce matin d'aller admirer cette oeuvre sculpturale, qui fait honneur à nos artistes canadiens-français. Elle a près de six pieds de hauteur.

L'écu comprend quatre quartiers. Dans les quartiers 1 et 4 on trouve les 3 léopards britanniques en or, sur fond rouge, et dans les quartiers 2 et 3, le lion rouge d'Ecosse sur fond or et la lyre d'or d'Irlande, avec cordes d'argent, sur fond bleu royal. L'écu est entouré de la jarretière portant la devise *Honni soit qui mal y pense*, et timbré du casque royal au mantelet d'hermine, surmonté de la couronne d'Angleterre, portant en cimier un léopard d'or couronné. A dextre, comme support de l'écu, un léopard couronné et, à senestre, une licorne d'argent, encollee d'une couronne d'or et enchaînée du même. Sous l'écu, un listel portant la devise: *Dieu et mon Droit*.

Le vicomte Runciman est à Montréal

Le vicomte Runciman, lord-président britannique du Conseil et médiateur de la Grande-Bretagne en Tcheco-Slovaquie durant la crise de l'automne dernier, est de passage à Montréal. Il est arrivé de Vancouver dans la métropole, ce matin. Il s'embarquera, demain, en compagnie de la vicomtesse Runciman, à bord du *Duchess of Bedford*.

L'ancien président du *Board of Trade* de l'Angleterre, vient de terminer un voyage de repos. Il a visité les Indes, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les îles du Pacifique et a traversé le Canada, avec une courte halte à Banff.

Le vicomte Runciman a dit sa déception d'apprendre que le *Duchess of Bedford* va rencontrer l'*Empress of Australia* dans le golfe, à 2 heures du matin, de sorte qu'il n'aura pas la chance de saluer le navire qui porte ses souverains.

Lord Runciman n'a pas voulu faire le moindre commentaire sur la situation européenne.

Démission de M. Marcel Olivier

Paris, 11 (A.P.). — M. Marcel Olivier vient de donner sa démission comme président de la Compagnie Générale Transatlantique. Un nouveau décret-loi promulgué depuis l'incendie du *Paris* exige que le choix des présidents de toutes les compagnies de transport qui reçoivent des subsides de l'Etat soit d'abord approuvé par le cabinet. M. Olivier demeure commissaire français à l'Exposition de New-York et membre du conseil d'administration du canal de Suez.

Vient de paraître

"Le Canada d'aujourd'hui"

(Traduction française du livre "Canada Today", du professeur F. R. Scott, de McGill)

L'automne dernier parut un ouvrage extrêmement intéressant, "Canada Today", par le professeur F. R. Scott, professeur de droit civil à l'Université McGill. On a écrit de cet ouvrage que "c'est l'expression de nombreux points de vue différents sur le Canada, résumés de façon impartiale: le résultat d'ensemble est excellent" (Free Press de Winnipeg).

Le professeur Scott exprime sur la question de la défense du Canada, sur la part qu'on veut lui faire prendre aux guerres de l'Angleterre, un point de vue de très grande actualité pour les Canadiens, tant de langue française que de langue anglaise.

Cet ouvrage vient de paraître en français, aux éditions du "Devoir". Un volume grand format, beau papier, de plus de 200 pages, avec tableaux et index analytique, \$1. franc.

Adressez les commandes au plus tôt, au "Devoir" même, à Montréal. Remise aux libraires, pour commandes à la douzaine.

"Il est essentiellement désirable que la Russie fasse partie du bloc contre l'agression" (M. Daladier)

La politique française ne vise qu'au maintien de la paix — La solidarité anglo-française est plus étroite que jamais — Négociations avec la Turquie

M. Lebrun avertit le Parlement français que l'avenir est encore incertain

LONDRES CHERCHE A S'ENTENDRE AVEC MOSCOU

Paris, 11 (C.P.-Havas). — Le premier ministre Edouard Daladier a déclaré aujourd'hui (il parlait devant les deux Chambres du Parlement réunies à l'occasion de la première session sous le second septennat du président Albert Lebrun), qu'il considère qu'il est essentiellement désirable que la Russie fasse partie du bloc contre l'agression. Au début des pourparlers en cours entre Londres, Paris et Moscou, les trois gouvernements ont admis, dit-il, la nécessité d'une action commune dans l'intérêt de la paix.

M. Daladier a affirmé que la politique française ne vise qu'au maintien de la paix. Il a ajouté que la solidarité anglo-française est plus étroite que jamais et il a rendu hommage au gouvernement britannique de la récente décision qu'il a prise d'établir le service militaire obligatoire. La France ne saurait être intimidée par la force ou par la ruse, dit-il: elle est déterminée à s'opposer, en collaboration étroite avec les autres puissances pacifiques, à toute tentative de dominer l'Europe par la force.

Le premier ministre a rappelé que la France et la Grande-Bretagne ont récemment pris l'engagement de se porter au secours de la Grèce, de la Pologne et de la Roumanie si ces nations devaient faire la guerre pour la défense de leurs intérêts vitaux. Les négociations se poursuivent avec la Turquie afin

d'obtenir son adhésion au bloc contre l'agression. La France et la Grande-Bretagne considèrent qu'il est essentiellement désirable que l'Union soviétique participe à cette oeuvre d'assistance mutuelle commune. Comme toutes les autres nations qui veulent vivre avec honneur, dit-il, les Français sont résolus à résister à toutes les menaces de recours à la force.

M. Lebrun

Le président Albert Lebrun, qui a parlé avant le premier ministre, a déclaré de son côté qu'il ne saurait y avoir de doute sur la résolution inébranlable de la France de sauvegarder ses droits par une force digne d'elle. Il a de nouveau proclamé l'ardent désir de paix de la France, mais en avertissant le Parlement que l'avenir est encore incertain. Il a insisté particulièrement sur le programme du gouvernement d'augmentation de la production pour les fins de la défense nationale en disant qu'il n'est pas de sacrifice auquel la France ne soit pas prête à consentir parce qu'elle travaille avec la ténacité qui procède de la confiance en ses destinées.

Le cabinet français avait approuvé avant l'ouverture de la session et le message du président et le discours du premier ministre.

Londres et Moscou

Londres, 11 (C.P.-Havas). — On

Les chemins de fer

Le rapport Dandurand recommandant la coopération entre le C.N. et le P.C. adopté par un vote de 7 à 6

OTTAWA, 11 (D.N.C.). — Par un vote de sept à six voix, le comité sénatorial des chemins de fer a adopté ce matin le rapport préparé par le leader ministériel du Sénat, M. Raoul Dandurand. Le rapporteur recommande une coopération plus étroite entre le Chemin de fer National du Canada et le Pacifique Canadien. Il recommande aussi la nomination d'un arbitre des différends suscités à l'occasion par les mesures de coopération.

Sérieuse inondation à La Tuque

Le débordement du Saint-Maurice emporte la partie centrale du barrage de l'énorme barrage en construction

La Tuque, 11 (C.P.). — La fonte rapide des neiges a précipité les eaux gonflées des tributaires du Saint-Maurice, dans cette rivière elle-même qui a débordé et emporté la partie centrale du barrage de (coffer-dam) de l'énorme barrage et de la future centrale électrique en construction, à La Tuque, par la St. Maurice Power Corporation à coût approximatif variant entre \$16,000,000 et \$20,000,000. Les dommages causés par cette inondation se chiffrent à des dizaines de milliers de dollars. La rivière Saint-Maurice a monté de dix pieds, hier, et de huit pieds supplémentaires, aujourd'hui. On ne signale aucune perte de vie. Deux maisons situées près de la rivière sont en danger car leurs fondations ont été minées par le courant.

La ville de La Tuque elle-même, qui a une population de près de 10,000 âmes, est située sur un plateau élevé surplombant le Saint-Maurice et n'est aucunement menacée par cette inondation, de la rivière.

Proposition d'une émission de \$100 millions

Ottawa, 11. — Le député coopératiste M. Coldwell a proposé hier à la séance du comité parlementaire bancaire une émission de \$100 millions pour financer des travaux publics, des oeuvres sociales et des habitations salubres.

Des créditistes ont demandé si une telle émission n'équivaudrait pas à une sorte de dividende. Une belle discussion s'est engagée là-dessus entre coopératistes et créditistes.

Le ministre du transport, M. Howe, a bloqué la motion faite par le whip libéral, M. Ross W. Gray, hier soir, à la Chambre des communes, à propos d'un projet de pont sur le Saint-Laurent, à Prescott, province d'Ontario. M. Gray proposait la deuxième lecture de son bill. M. Howe est intervenu et a demandé le renvoi du bill en comité.

Pas de drapeaux tricolores

Rien que des Union Jack à Ottawa

Ottawa, 11 (DNC). — Les ouvriers occupés aux décorations des immeubles parlementaires ont reçu ordre ce matin d'enlever tous les drapeaux français des écussons fédéraux.

Dans la plupart des écussons, on avait entremêlé les drapeaux français aux Union Jack. Selon les explications obtenues de l'architecte en chef fédéral, M. Sutherland, on avait garni les écussons de drapeaux français en l'honneur des Canadiens français. Après coup, on a vu la mesure prise, vu que le drapeau tricolore n'est pas le drapeau officiel des Canadiens français, mais le drapeau d'une nation étrangère, la France, fut-elle en relations cordiales avec l'Angleterre.

Il reste tout de même que l'Union Jack et le tricolore sont les drapeaux des deux mères-patries du Canada. Le scandale eût-il été tellement grand si les deux drapeaux avaient voisiné et flotté au vent côte à côte pendant la visite du roi?

Ce petit fait illustre bien la complexité de la décoration officielle quand un pays comme le Canada n'a pas son drapeau, tandis que d'autres Dominions ont leurs propres drapeaux.

Dégâts causés par le vent à Lévis

Québec, 11. (D.N.C.). — Le fort vent qui a soufflé hier après-midi un peu après quatre heures sur la vieille capitale et sur toute la région, a causé des dommages en différents endroits, particulièrement à Lévis.

Ainsi, dans cette dernière ville, le vent a arraché sur une longueur de plusieurs pieds la toile qui recouvrait la plate-forme de la gare de Lévis. De plus, il a considérablement endommagé la décoration qui avait été faite par l'*Opilite Flour Mills Co.*, sur l'entrepôt de la maison P. E. Bégin Lefé, rue Commerciale, dans le but de rendre hommage au roi, lors de sa prochaine visite. La plupart des lettres de cette grande enseigne lumineuse ont été arrachées. Des ouvriers ont été mis à l'ouvrage pour les replacer aussitôt après la fin de la tempête.

Grande-Bretagne et Roumanie

Londres, 11 (CP). — Le président du Board of Trade, M. Oliver Stanley, a annoncé aujourd'hui aux Communes que la Grande-Bretagne et la Roumanie ont conclu un traité de commerce en vertu duquel la Roumanie a prêté de 5,000,000 de livres sterling qui serait consacré à l'achat de marchandises anglaises. La Grande-Bretagne achèterait de la Roumanie 200,000 tonnes de blé, tout comme l'automne dernier, afin d'augmenter ses réserves de blé.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Jamais la Norvège ne renoncera à sa neutralité

OSLO, Norvège, 11 (C.P.-Havas). — Le ministre des affaires étrangères Halvdan Koht a déclaré aujourd'hui que jamais la Norvège ne renoncera à sa neutralité ou ne s'engagera volontairement dans une guerre. Il a démenti les rumeurs qui veulent que la Russie songe à s'installer dans la province de Finnmark, au nord de la Norvège, et affirmé qu'il ne croit pas qu'aucune puissance nourrisse des desseins d'agression contre la Norvège. Pour ce qui est du pacte de non-agression, dit-il, la question qui se pose est de savoir si un pacte avec l'une ou l'autre des grandes puissances nous imposerait des obligations ou mettrait en doute notre politique de neutralité.

Article hostile à l'Allemagne et à l'Italie

TOKYO, 11 (C.P.-Havas). — L'article hostile à l'Allemagne et à l'Italie publié aujourd'hui dans le journal "Kokumin", qui passe pour être l'organe de l'armée a causé toute une sensation dans les milieux diplomatiques. Après avoir fait campagne pendant plusieurs mois en faveur d'une alliance militaire entre le Japon et ses partenaires allemand et italien du pacte anticomuniste, "Kokumin" affirme aujourd'hui que le Japon est en mesure de combattre le communisme sans l'assistance des puissances de l'axe Rome-Berlin et qu'il n'acceptera aucun voyage. Le journal japonais ajoute qu'il est possible que l'Allemagne et l'Italie fournissent des armes ou généralissime Tchiang Kai Chek et que si jamais la chose était prouvée c'en serait fait de l'amitié japonaise pour l'Allemagne et l'Italie.

ce de leur franchise électorale.

Votre Comité recommande de plus les amendements suivants à la Loi des élections fédérales, 1938:

Que soit modifié le paragraphe (1) de l'article 6 en biffant les mots "deux sténographes et trois commis" de la troisième ligne dudit paragraphe, et en les remplaçant par les mots suivants:

"un secrétaire de haut fonctionnaire et quatre commis".

Que la règle (3) de l'Annexe "A" de l'article 17 soit abrogée et remplacée par la suivante:

"Les candidats et les organisations politiques peuvent désigner à l'officier rapporteur un énumérateur pour chaque arrondissement de voteation urbain comme dit plus haut. L'officier rapporteur doit, sauf les dispositions qui suivent, nommer parmi les énumérateurs ainsi désignés un énumérateur pour représenter le parti politique qui a obtenu le plus grand nombre de votes à l'élection précédente, ou le nombre maximum suivant de votes, selon le cas".

Que la règle (23) de l'Annexe "A" de l'article 17 soit modifiée en biffant le mot "six" dans la septième ligne et en le remplaçant par le mot "deux".

Que le paragraphe (4) de l'article 45 soit modifié en insérant les mots "doit l'examiner immédiatement pour s'assurer que c'est bien là le bulletin qu'il a remis à l'électeur" après le mot "qui" dans la quatrième ligne, et en ajoutant:

"Si un électeur déchire ou autrement détruit volontairement tout bulletin qui lui est remis, ou censé lui être remis par le sous-officier rapporteur, il est coupable d'une infraction à la loi".

Après le mot "électeur" dans la première ligne.

En insérant le mot "Cobourg" entre les mots "Chapleau" et "Cornwall" dans le paragraphe intitulé "Ontario" dans la deuxième Annexe.

Le quatrième rapport, également présenté hier à la Chambre des communes par son président, M. Bothwell, se lit comme suit:

Quatrième rapport

Votre comité a été chargé, par un ordre de renvoi daté du 13 mars 1939, d'étudier les méthodes employées pour effectuer une nouvelle répartition des districts électoraux au Canada ainsi que dans d'autres pays, d'en faire rapport et de formuler des suggestions à la Chambre sur ce point, mais à cet ordre de renvoi toute la considération qu'il méritait, vu le nombre de séances que le comité a dû consacrer à l'étude des modifications proposées à la Loi des élections fédérales, 1938, la dernière séance ayant eu lieu le deuxième jour du mois courant.

Votre comité a examiné les méthodes employées en Grande-Bretagne, en Australie, en Nouvelle-Zélande, dans l'Union Sud-Africaine et aux Etats-Unis, ainsi que les suggestions faites par l'avocat-conseil sur la manière dont on pourrait effectuer une nouvelle répartition des districts électoraux au Canada.

Toutefois, votre comité est venu à la conclusion que plusieurs questions importantes, y compris le rapport entre la population urbaine et la population rurale, tel qu'il peut être influencé par le prochain recensement décennal, devraient être étudiées en détail avant qu'il prenne une décision définitive.

En conséquence, votre comité soumet à l'examen de la Chambre, sans autres commentaires, un exposé des méthodes employées dans d'autres pays, de même que les suggestions s'y rapportant.

Par ces autres pays, il faut entendre: la Grande-Bretagne, l'Australie et sa commission de répartition, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, les Etats-Unis et une dizaine de leurs Etats. Suivent d'autres considérations relatives aux recoupages électoraux.

En l'absence de M. Gustave Lancrôt

Ottawa, 11. — En l'absence d'Ottawa de M. Gustave Lancrôt, qui sera l'historiographe du roi pendant le séjour du souverain au pays, le doyen des fonctionnaires aux archives le remplacera comme archiviste en chef. C'est ce que M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, a appris au Dr H. R. Fleming, député libéral de Humboldt.

Agriculteurs en route pour le Canada

Glasgow, 11 (C.P.). — Une centaine d'agriculteurs du Royaume-Uni se sont embarqués aujourd'hui à bord du paquebot *Athena* pour faire une tournée de deux semaines dans l'est du Canada. Ces agriculteurs visiteront les fermes expérimentales d'Ottawa et de Guelph ainsi que les villes de Québec, Montréal et de Niagara, avant de se rendre à l'Exposition de New-York.

Balbo retourne à Tripoli

Le Caire, 11 (C.P.-Havas). — Le maréchal Italo Balbo, gouverneur de la Libye, a quitté aujourd'hui la capitale égyptienne pour retourner à Tripoli. Au cours de son séjour en Egypte, il aurait suggéré un pacte d'amitié italo-égyptien ainsi que l'ouverture de négociations pour déterminer la frontière entre l'Egypte et la Libye.

Les profits des munitions en Australie

Canberra, 11 (CP). — Le ministre des approvisionnements, M. Richard Casey, a proposé aujourd'hui à la Chambre australienne un projet de loi qui vise à contrôler les profits provenant de la fabrication des munitions. Le ministre de la défense Geoffrey Street a proposé une mesure complémentaire qui établit l'enregistrement national des hommes de 18 à 65 ans.

Chez le coroner

On a trouvé ce matin flottant sur la rivière des Prairies, le cadavre de John McLaughlin, 55 ans, 7226 rue Outremont, porté disparu de chez lui depuis le 16 mars dernier. Un verdict de mort accidentelle a été rendu dans ce cas ce matin en cour du Coroner après que le cadavre eut été transporté à la morgue.

Un verdict de mort accidentelle a aussi été rendu dans le cas de John McGillman, 2161, ouest, rue Dorchester, décédé hier soir à la suite d'une chute d'un deuxième étage.

Demain, s'ouvrira l'enquête dans le cas du décès de John Labrie et d'Omer Dash, morts tous deux avant-hier soir, après avoir absorbé de l'alcool frelaté dans une grange de l'Abord-à-Plouffe.

La boîte monstre à l'entrée de l'hôtel de ville

L'on a terminé ce matin la boîte monstre qui enferme la principale entrée de l'hôtel de ville, et les ouvriers ont commencé à la barder d'une teinte plus sombre. Les échafauds sont sortis voir le monument, ce matin, et ont devisé sur son apparence, au point de vue artistique. Jusqu'ici le sentiment ne paraît pas très enthousiaste, mais on attend les rubans et les décorations avant de prononcer un jugement définitif.

Mission française aux Etats-Unis

Paris, 11 (C.P.-Havas). — Une mission économique française s'est embarquée aujourd'hui à bord du paquebot *Normandie*. Les trente Français en qui se composent cette mission dirigée par M. Etienne Fougère, président de l'Association nationale de l'Expansion économique, se proposent de stimuler les échanges commerciaux entre la France et les Etats-Unis.

Bulletin météorologique

Toronto, 11 (C. P.). — Voici le temps qu'il fera, probablement, dans la province, demain: région de Montréal et d'Ottawa: (gelée, tard ce soir) beau et frais; vallée du bas Saint-Laurent: partiellement nuageux et frais, avec averses; nord-ouest du Québec: nuageux et frais; neige ou averses; Lac-Saint-Jean: partiellement nuageux et frais avec averses ou neige; golfe, rive nord et baie des Chaleurs: partiellement nuageux et plus frais avec averses.



RADIO-GAZETTE

Jeudi, 11 mai

Ondes courtes
Radio-France

Station Paris-Mondial — sur 25 mètres 24 et sur 25 mètres 60

8.30 p.m. La Société des instruments arcaïques (concert); informations en français; cours coloniaux; cours des changes; chronique du Pen Club, ses membres et ses invités.

10.00 p.m. Informations en anglais; causerie en anglais par Mme de Gramont; musique enregistrée; informations en anglais.

Radio-Italie

Station 280 Rome — sur 31 mètres 13

7.30 p.m. L'heure de l'Amérique du nord — Nouvelles en anglais; extraits d'opéra; les arts italiens; nouvelles en italien.

Radio-Etats-Unis

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

7.15 p.m. Variétés vocales.

8.00 p.m. Orch. de Rudy Vallée.

9.00 p.m. Good news of 1939.

10.00 p.m. Music-hall Kraft.

Radio-Canada

WJZ — 394.3 mètres — 660 kilocycles

9.30 p.m. America's town meeting of the air.

Radio-Canada
Le quart d'heure de la bonne chanson

MM. Albert Vau, baryton, François Brunet, ténor, et Roland van de Groot, pianiste, ont préparé pour le quart d'heure de la bonne chanson aux postes de radio de Radio-Canada, émission du jeudi, 11 mai, à 7 h. 45, du soir, le programme suivant: Le Bar, Albert Larrière, ténor, et Brunet; Le Bûche, R. P. Henri Gervais, MM. Vau et Brunet; Tout doucement, André Chénail, F. Vau; C'est la belle Française, MM. Vau et Brunet; La Palmpolaise, Th. Botrel, MM. Vau et Brunet.

Sevillana

Henri Miro, chef d'orchestre, a inscrit au programme Sevillana, émission de Radio-Canada, le jeudi, 11, à 8 h. du soir, des airs de compositeurs espagnols. Il fera entendre aussi une de ses propres compositions. Mercredi, voici son programme: Toreros de Carbon, Chiquito; Derecho Viejo, Arolas; Amor, José Serrano; Tropici Miracoli, Padilla; Mercedito, Miro; Altorante, Romero; Clavellito, Miro; Siboney, Lecuona; La Savana, Christine.

La petite symphonie d'Alfred Wallenstein

La petite symphonie que dirige Alfred Wallenstein aux studios du Mutual Broadcasting System, et dont Radio-Canada fait le relais, jouera le jeudi, 11, de 8 h. 30 à 9 h. du soir, l'Ouverture d'Orion de Bach, et le Tombeau de Couperin, de Ravel. Pour l'écoute, CBF, CBV et CBJ.

Les actualités françaises

Sous cette rubrique, le poste CBF présentera le jeudi soir à 8 h. 30 un nouveau magazine sonore, avec les concours du reporter européen de l'agence Perry et de ses collaborateurs variés.

Au cours des "Radio-Actualités Françaises" on entendra les derniers reportages en marge des événements ainsi qu'une entrevue du boxeur canadien Lou Brouillard, au lendemain de sa rencontre avec le champion français Tenet.

Les "Radio-Actualités Françaises" sont diffusées en toute exclusivité.

Vendredi, 12 mai

Ondes courtes
Radio-France

Station Paris-Mondial — sur 25 mètres 24 et sur 25 mètres 60

7.30 p.m. Concert de musique enregistrée; informations en français; cours coloniaux; cours des changes; musique enregistrée.

10.00 p.m. Informations en anglais; musique enregistrée; la vie à Paris (en anglais); informations en allemand.

Radio-Italie

Station 280 Rome — sur 31 mètres 13

7.30 p.m. L'heure de l'Amérique du nord — Nouvelles en anglais; soirée des invités; la voix de minuit; nouvelles en italien.

Radio-Etats-Unis

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

8.30 p.m. Sweet and low.

7.15 p.m. Variétés vocales.

8.00 p.m. Orch. de Rudy Vallée.

9.00 p.m. Good news of 1939.

10.00 p.m. Music-hall Kraft.

Radio-Canada

WJZ — 394.3 mètres — 660 kilocycles

9.30 p.m. America's town meeting of the air.

Radio-Théâtre

Les artistes dramatiques de Radio-Canada joueront le vendredi, 12, à 8 h. 30 du soir, une pièce en un acte de Gabriel d'Annunzio, Le Leoni di Montebello. Ce sont MM. Paul Gury, Jacques Auger, Georges Landreau, Jan Squire et Emilie Jullien. Réalisateur: M. Guy Mauffette.

Récital de piano par M. G. Lindsay

M. Georges Lindsay donnera un récital de piano à Radio-Canada le vendredi, 12, à 10 h. du soir. Il jouera: Premier mouvement de Partita en do mineur, Bach-Philipp; Hava Metzi upon me O Alad-Bach-Renderson; Jésus qui combles les vœux de l'homme, Bach; Variations, opus 24, Mendelssohn; Nocturne en do mineur, Chopin; Le retour des musiciens, Diodot de Sévère.

L'orchestre Columbia

Le Sinfonia No 2, en sol majeur, de Frédéric le Grand, chef d'œuvre de plus de cent musiciens, sera interprétée par l'Orchestre Columbia, sous la direction d'Edward Barlow, au cours de l'émission relayée par le poste CBF vendredi après-midi à 8 h. 30. On entendra: Darcy et Joan de Forbes, et la Sérénade en la mineur, Chopin; On entendra la demi-heure précédente, on entendra John Craven, chef d'orchestre, au cours de la musique de la Fausse de la marine américaine.

La leçon de musique

Chopin, sa vie et son œuvre seront étudiés de façon intéressante au cours de l'émission La Leçon de musique, mettant en vedette Ferdinand Biondi et Olivier Poulin et présentée par le poste CBF vendredi soir, à 8 h. 30. Le dialogue est de Ferdinand Biondi. La Leçon de musique intéressera tous les mélomanes.

"Our Town" joué par Orson Welles à Radio-Playhouse

Orson Welles présentera une dramatisation de la pièce Our Town, qui a remporté le prix Pulitzer l'an dernier. Plusieurs artistes qui ont interprété cette œuvre sur la scène prendront part à l'émission qui sera relayée par le poste CBF vendredi soir à 9 h.

Cette histoire écrite par Lounding Thornton Wilder est d'une simplicité remarquable. On y expose des faits qui se produisent dans un village de la Nouvelle-Angleterre. John Craven, chef d'orchestre, dirigera l'Orchestra. Les autres rôles seront tenus par des artistes du Mercury Theatre.

5.15 Aïre tyrolienne par Curley.

5.30 Chas Kunz, pianiste.

5.45 La bourse de Montréal.

6.00 Rudy Vallée, ténor, et son orch. sous la dir. d'Earl Truxell.

6.15 Mélodies anglaises.

6.30 Heures Radio-Journal et chronique sportive.

6.45 Under the Big Top. Causerie de M. Back Rock.

7.00 Orch. de Charette.

7.20 Heures — Pauline Rennie, Alex Morgan et From a rose garden. Orch. et solistes sous la dir. de Marjorie Payne.

8.00 Miss Trent's Children.

9.00 Heures — Heures de la valse.

9.30 Trio vocal et orgue.

10.00 Commentaires d'outre-mer.

10.15 My Home Town. Causerie de M. C.-E. Sulo.

10.30 Appel en faveur de la Croix rouge canadienne.

11.00 Heures — Radio-Journal en anglais.

11.15 Rhythmic Trio.

11.30 Orch. Lapp.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

7.00 Mélodies rythmiques.

7.05 CKAC aujourd'hui.

7.15 Pot-pourri musical.

8.00 La parade du matin.

8.45 Nouvelles.

9.00 Volsions.

9.30 La famille Gauthier.

10.15 Radio-cinéma revue.

10.30 L'heure récréative.

10.45 Radio-cinéma.

11.00 Sonia, ses mélodies au piano.

11.15 Galette parisienne.

11.30 Andy.

11.45 Capucines.

12.00 Midi: La boîte à surprise.

12.30 La province en progrès.

1.00 Cours de la Bourse.

1.15 Nouvelles.

1.25 Succès musical.

1.30 Coffret musical.

1.45 Capucines mélodiques.

2.15 La rue principale.

2.30 Orch. de concert.

2.45 La femme à la page.

3.00 Musique de la marine américaine.

3.30 Musique de chambre par Forth. Co.

4.00 A la guinguette.

4.15 Matinée promenade.

4.30 Les événements sociaux.

4.45 CKAC ce soir.

5.00 Heures de l'été.

5.15 Le monde féminin.

5.30 Heures — Chantiers russes.

5.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

6.00 Les plus beaux disques.

6.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

6.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

6.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

7.00 Orch. Fog.

7.20 Heures — Chantiers russes.

7.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

8.00 Les plus beaux disques.

8.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

8.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

8.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

9.00 Orch. Fog.

9.20 Heures — Chantiers russes.

9.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

10.00 Les plus beaux disques.

10.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

10.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

10.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

11.00 Orch. Fog.

11.20 Heures — Chantiers russes.

11.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

12.00 Les plus beaux disques.

12.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

12.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

12.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

1.00 Orch. Fog.

1.20 Heures — Chantiers russes.

1.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

2.00 Les plus beaux disques.

2.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

2.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

2.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

3.00 Orch. Fog.

3.20 Heures — Chantiers russes.

3.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

4.00 Les plus beaux disques.

4.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

4.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

4.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

5.00 Orch. Fog.

5.20 Heures — Chantiers russes.

5.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

6.00 Les plus beaux disques.

6.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

6.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

6.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

7.00 Orch. Fog.

7.20 Heures — Chantiers russes.

7.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

8.00 Les plus beaux disques.

8.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

8.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

8.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

9.00 Orch. Fog.

9.20 Heures — Chantiers russes.

9.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

10.00 Les plus beaux disques.

10.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

10.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

10.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

11.00 Orch. Fog.

11.20 Heures — Chantiers russes.

11.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

12.00 Les plus beaux disques.

12.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

12.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

12.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

1.00 Orch. Fog.

1.20 Heures — Chantiers russes.

1.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

2.00 Les plus beaux disques.

2.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

2.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

2.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

3.00 Orch. Fog.

3.20 Heures — Chantiers russes.

3.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

4.00 Les plus beaux disques.

4.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

4.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

4.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

5.00 Orch. Fog.

5.20 Heures — Chantiers russes.

5.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

6.00 Les plus beaux disques.

6.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

6.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

6.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

7.00 Orch. Fog.

7.20 Heures — Chantiers russes.

7.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

8.00 Les plus beaux disques.

8.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

8.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

8.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

9.00 Orch. Fog.

9.20 Heures — Chantiers russes.

9.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

10.00 Les plus beaux disques.

10.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

10.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

10.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

11.00 Orch. Fog.

11.20 Heures — Chantiers russes.

11.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

12.00 Les plus beaux disques.

12.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

12.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

12.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

1.00 Orch. Fog.

1.20 Heures — Chantiers russes.

1.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

2.00 Les plus beaux disques.

2.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

2.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

2.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

3.00 Orch. Fog.

3.20 Heures — Chantiers russes.

3.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

4.00 Les plus beaux disques.

4.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

4.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

4.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

5.00 Orch. Fog.

5.20 Heures — Chantiers russes.

5.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

6.00 Les plus beaux disques.

6.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

6.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

6.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

7.00 Orch. Fog.

7.20 Heures — Chantiers russes.

7.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

8.00 Les plus beaux disques.

8.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

8.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

8.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

9.00 Orch. Fog.

9.20 Heures — Chantiers russes.

9.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

10.00 Les plus beaux disques.

10.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

10.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

10.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

11.00 Orch. Fog.

11.20 Heures — Chantiers russes.

11.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

12.00 Les plus beaux disques.

12.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

12.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

12.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

1.00 Orch. Fog.

1.20 Heures — Chantiers russes.

1.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

2.00 Les plus beaux disques.

2.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

2.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

2.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

3.00 Orch. Fog.

3.20 Heures — Chantiers russes.

3.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

4.00 Les plus beaux disques.

4.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

4.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

4.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

5.00 Orch. Fog.

5.20 Heures — Chantiers russes.

5.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

6.00 Les plus beaux disques.

6.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

6.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

6.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

7.00 Orch. Fog.

7.20 Heures — Chantiers russes.

7.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

8.00 Les plus beaux disques.

8.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

8.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

8.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

9.00 Orch. Fog.

9.20 Heures — Chantiers russes.

9.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

10.00 Les plus beaux disques.

10.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

10.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

10.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

11.00 Orch. Fog.

11.20 Heures — Chantiers russes.

11.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

12.00 Les plus beaux disques.

12.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

12.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

12.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

1.00 Orch. Fog.

1.20 Heures — Chantiers russes.

1.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

2.00 Les plus beaux disques.

2.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

2.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

2.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

3.00 Orch. Fog.

3.20 Heures — Chantiers russes.

3.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

4.00 Les plus beaux disques.

4.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

4.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

4.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

5.00 Orch. Fog.

5.20 Heures — Chantiers russes.

5.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

6.00 Les plus beaux disques.

6.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

6.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

6.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

7.00 Orch. Fog.

7.20 Heures — Chantiers russes.

7.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

8.00 Les plus beaux disques.

8.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

8.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

8.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

9.00 Orch. Fog.

9.20 Heures — Chantiers russes.

9.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

10.00 Les plus beaux disques.

10.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

10.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

10.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

11.00 Orch. Fog.

11.20 Heures — Chantiers russes.

11.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

12.00 Les plus beaux disques.

12.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

12.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

12.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

1.00 Orch. Fog.

1.20 Heures — Chantiers russes.

1.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

2.00 Les plus beaux disques.

2.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

2.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

2.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

3.00 Orch. Fog.

3.20 Heures — Chantiers russes.

3.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

4.00 Les plus beaux disques.

4.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

4.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

4.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

5.00 Orch. Fog.

5.20 Heures — Chantiers russes.

5.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

6.00 Les plus beaux disques.

6.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

6.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

6.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

7.00 Orch. Fog.

7.20 Heures — Chantiers russes.

7.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

8.00 Les plus beaux disques.

8.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

8.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

8.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

9.00 Orch. Fog.

9.20 Heures — Chantiers russes.

9.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

10.00 Les plus beaux disques.

10.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

10.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

10.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

11.00 Orch. Fog.

11.20 Heures — Chantiers russes.

11.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

12.00 Les plus beaux disques.

12.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

12.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

12.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

1.00 Orch. Fog.

1.20 Heures — Chantiers russes.

1.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

2.00 Les plus beaux disques.

2.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

2.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

2.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

3.00 Orch. Fog.

3.20 Heures — Chantiers russes.

3.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

4.00 Les plus beaux disques.

4.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

4.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

4.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

5.00 Orch. Fog.

5.20 Heures — Chantiers russes.

5.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

6.00 Les plus beaux disques.

6.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

6.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

6.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

7.00 Orch. Fog.

7.20 Heures — Chantiers russes.

7.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

8.00 Les plus beaux disques.

8.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

8.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

8.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

9.00 Orch. Fog.

9.20 Heures — Chantiers russes.

9.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

10.00 Les plus beaux disques.

10.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

10.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

10.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

11.00 Orch. Fog.

11.20 Heures — Chantiers russes.

11.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

12.00 Les plus beaux disques.

12.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

12.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

12.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

1.00 Orch. Fog.

1.20 Heures — Chantiers russes.

1.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

2.00 Les plus beaux disques.

2.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

2.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

2.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

3.00 Orch. Fog.

3.20 Heures — Chantiers russes.

3.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

4.00 Les plus beaux disques.

4.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

4.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

4.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

5.00 Orch. Fog.

5.20 Heures — Chantiers russes.

5.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

6.00 Les plus beaux disques.

6.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

6.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

6.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

7.00 Orch. Fog.

7.20 Heures — Chantiers russes.

7.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

8.00 Les plus beaux disques.

8.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

8.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

8.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

9.00 Orch. Fog.

9.20 Heures — Chantiers russes.

9.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

10.00 Les plus beaux disques.

10.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

10.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

10.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

11.00 Orch. Fog.

11.20 Heures — Chantiers russes.

11.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

12.00 Les plus beaux disques.

12.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

12.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

12.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

1.00 Orch. Fog.

1.20 Heures — Chantiers russes.

1.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

2.00 Les plus beaux disques.

2.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

2.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

2.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

3.00 Orch. Fog.

3.20 Heures — Chantiers russes.

3.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

4.00 Les plus beaux disques.

4.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

4.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

4.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

5.00 Orch. Fog.

5.20 Heures — Chantiers russes.

5.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

6.00 Les plus beaux disques.

6.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

6.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

6.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

7.00 Orch. Fog.

7.20 Heures — Chantiers russes.

7.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

8.00 Les plus beaux disques.

8.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

8.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

8.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

9.00 Orch. Fog.

9.20 Heures — Chantiers russes.

9.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

10.00 Les plus beaux disques.

10.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

10.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

10.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

11.00 Orch. Fog.

11.20 Heures — Chantiers russes.

11.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

12.00 Les plus beaux disques.

12.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

12.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

12.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

1.00 Orch. Fog.

1.20 Heures — Chantiers russes.

1.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.

2.00 Les plus beaux disques.

2.15 Causerie sur les sports par M. R. Heston.

2.30 Heures — Radio-Journal et chronique sportive.

2.45 Les pianistes Leblanc et Janelle.

3.00 Orch. Fog.

3.20 Heures — Chantiers russes.

3.45 Tricou Royal Viste. Causerie de M. Austin Cross.</



Directrice: Germaine BERNIER

La Fédération nationale St-Jean-Baptiste

"DENIER NATIONAL", 20 MAI

Samedi, le 20 mai, aura lieu dans les rues de Montréal la quète annuelle du "Denier national", au profit des nombreuses oeuvres de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Ces oeuvres sont de première importance et attirent notre sympathie. Signalons spécialement son oeuvre d'éducation pratique qui se poursuit d'une façon gratuite, sous la forme de cours ménagers de cuisine, de coupe et de couture; de cours professionnels d'anglais, de français, de sténographie et de cours artistiques de solfège, de chant et de dessin.

Mentionnons encore son comité de la visite des hôpitaux et son service de placement gratuit.

N'oublions pas que près de 1,500 femmes et jeunes filles ont suivi toute l'année les différents cours cités plus haut qui ont été donnés à la maison d'oeuvres de la Fédération, 853 est, rue Sherbrooke, où dans quelques paroisses de Montréal où la Fédération possède des sections.

Les divers bureaux de placement ouverts également rue Sherbrooke n'ont pas été moins actifs, puisque depuis un an près de 1700 personnes y sont venues solliciter de l'emploi.

Ces données sont suffisamment éloquents et doivent nous inciter à donner de grand coeur la semaine prochaine, l'obole qui sera sollicitée en faveur des oeuvres de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

La bicyclette revient de mode

EXCELLENT MOYEN DE CULTURE PHYSIQUE

Le beau temps et les belles routes vont tenter de nouveau les sportifs et les amateurs d'exercices au grand air.

Vous en avez peut-être fait avec beaucoup de plaisir l'an dernier, vous vous proposez d'en refaire cette année. Êtes-vous bien sûrs de tirer le parti maximum de cet excellent sport? Des nuances de couleur vous environnent. Les autos actionnent leur trompe à vos oreilles. La route sent l'essence, le bruit use vos nerfs. Et puis, courbez-vous en deux sur votre machine, pensez-vous que vous pourrez respirer à pleins poulmons?

Allons, apprenez à faire de la bicyclette une véritable culture du corps, la sauvegarde de votre santé. Pour cela, il suffit de suivre quelques principes rationnels:

Conditions extérieures. — Délaissez les grandes routes nationales pour les petites routes, vous y gagnerez le silence, le pittoresque et l'air pur.

Ne vous obstenez pas à pédaler pendant les heures où la chaleur est très forte. Après le déjeuner, prenez un léger repos en vous étendant à l'ombre, sur le dos de préférence.

ce, un journal ou une écharpe sur les yeux.

Du vrai sport. — Pour faire de la bicyclette un vrai sport, pratiquez-le rationnellement:

1o Entraînement progressif: une heure le premier jour, quand vous n'êtes pas monté sur votre machine depuis longtemps. Trois heures le second jour, quatre à cinq le troisième, etc.

2o Exercices d'assouplissement: assouplissez en même temps vos muscles par les exercices de culture physique suivants, tout comme on se prépare à faire du ski l'hiver: mains aux hanches, pieds joints, pointes écartées, baissez-vous successivement dix fois sur les talons en vous accroupissant. Puis, sautez d'un pied sur l'autre comme si vous couriez sur place. Respirez profondément. Puis, étendez-vous sur le dos, bras allongés et relevez le buste à la verticale en tendant les bras en avant, poings serrés comme si vous teniez le guidon, tête bien droite: dix fois de suite. Reprenez la position de départ, à plat sur le dos, puis levez vos jambes l'une après l'autre en les faisant pédaler dans le vide. Recommencez les accroupissements dix fois de suite.

3o Une bonne position. Quand vous êtes sur votre machine, ne vous tenez ni trop courbée ni trop droite. Essayez de n'être jamais crispée, mais exécutez tous vos mouvements "en souplesse". C'est la principale condition pour n'être pas fatiguée et retirer le maximum de bienfait de l'exercice. Dans les côtes dures à monter, aidez-vous par un mouvement de balancier, de gauche à droite et de droite à gauche en roulant les épaules.

4o Sobriété. Enfin, la sobriété s'impose. Manger trop et boire d'abondance alourdit. Un repas simple, frugal même, de l'eau claire, voilà le régime d'une vraie sportive pendant les heures d'effort. Ensuite, vous vous rattraperez en faisant des repas plus copieux. Mieux vaut couper la journée par plusieurs collations, comme on le fait en montagne, que par un seul grand repas.

Pratiquée ainsi, la bicyclette devient un sport bienfaisant et excellent qui amincira les hanches, développera les mollets, allongera les muscles des cuisses et affine la taille.

L'Association des femmes d'affaires

Le 17 mai prochain, à 8 h. du soir, à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, l'Association des femmes d'affaires aura le plaisir de recevoir Mlle Léonie Laplante, qui saura certainement intéresser son auditoire en parlant du tissage domestique. Mlle Laplante se fera un plaisir de répondre à toutes les questions posées.

Toutes les dames et demoiselles sont cordialement invitées à cette causerie.

Institut pédagogique
4873 ave Westmount, Montréal.

Samedi prochain, 13 mai, M. l'abbé Forget donnera, de 9 h. 30 à midi ses deux derniers cours de l'année sur l'arithmétique.

Toutes les institutrices, religieuses et laïques, sont cordialement invitées.

Pour garantir la pureté des produits de l'érable

Le sirop d'érable ne doit pas peser moins de 13 livres et 2 onces par gallon et ne doit pas contenir plus de 35 pour cent d'eau

La loi de 1930 sur l'industrie du sucre d'érable et les règlements établis pour son application exercent l'effet désiré en mettant l'industrie sur une saine base, a déclaré dans un discours récent M. Clarence-T. Skinner, de la section des fruits et des légumes, du Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. Les mesures restrictives de la loi interdisent l'addition de produits de l'érable. Elles interdisent l'emploi du mot "érable" ou de tout dérivé de ce mot dans la description d'un sirop ou d'un sucre qui n'est pas un pur produit de l'érable. Lorsque les aliments sont aromatisés au moyen d'une essence artificielle à base d'érable, elle exige la mention de ce fait sur les menus dans les auberges, les restaurants et les hôtels.

Les mesures constructives de la Loi comprennent l'établissement de types modèles pour les produits de l'érable, lesquels sont décrits comme produits tirés directement ou indirectement de la sève de l'érable; la définition des conditions sanitaires dans lesquelles les produits de l'érable doivent être préparés; les dispositions pour l'enregistrement et le licenciement des érablières ainsi que des succursales ou conserveries; l'établissement de catégories volontaires pour le sirop et le sucre d'érable. Le sirop d'érable ne doit pas peser moins de 13 livres et 2 onces par gallon et ne doit pas contenir plus de 35 pour cent d'eau. Le sucre d'érable ne doit pas contenir plus de 10 pour cent d'eau; le beurre d'érable, la crème d'érable et le tire d'érable, pas plus de 15 pour cent d'eau.

Cette Loi et ces règlements sur l'industrie du sucre d'érable ont pour but de venir en aide à l'industrie en donnant l'assurance à tous les acheteurs que les produits qu'ils se procurent sous le nom de produits d'érables sont purs. Cette mesure législative est appliquée par la section des fruits et des légumes du Service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture et les inspecteurs de ce service sont toujours sur le qui-vive pour dépister les infractions à la Loi. Sur les milliers d'échantillons de produits suspects soumis à l'analyse, le nombre de ceux que l'on a trouvés adultérés et fausement représentés n'atteignait pas 10 pour cent du total. On ne prélève des échantillons pour en faire l'analyse que lorsque l'inspecteur a lieu de croire que les produits ont été traités contrairement aux dispositions de la Loi et des règlements. Comme le sucre et le sirop d'érable sont offerts en vente toute l'année, il n'y a pas grand risque que le consommateur soit trompé par la vente de produits adultérés.

Le sirop et le sucre d'érable sont des friandises d'un goût caractéristique et ils font aussi d'excellents aromatisants pour les crèmes à la glace, le glaçage des gâteaux, les gâteaux eux-mêmes et d'autres produits alimentaires. Les produits de l'érable contiennent une forte quantité d'hydrates de carbone, sous une forme promptement assimilable; consommés en excès ils peuvent être affaiblissants; employés en modération, ils sont franchement délicieux. On peut prévenir cet affaiblissement en y ajoutant une petite quantité de crème douce. Les produits de l'érable contiennent aussi des quantités de substances minérales utiles comme le calcium, le phosphore, le fer et le potassium.

Bons mots

MOT DE LA FIN

— Je souffre de ce rhumatisme à crier, docteur. Que feriez-vous à ma place?
— Je crierais aussi.

L'alimentation sucrée nécessaire à l'enfant

La coqueluche

Parmi les maladies du jeune enfant, la coqueluche est une de celles qui sont les plus pénibles à supporter aussi bien pour le petit malade que pour ceux qui le soignent.

La coqueluche est surtout fréquente de deux à cinq ans. Elle est très contagieuse (pendant presque toute sa durée, semblable-t-il). Il ne suffit que d'un instant pour que la transmission se fasse, probablement par l'intermédiaire de l'air expiré, ou par les sécrétions nasales ou bronchiques. Aussi peut-on dire que tous les enfants l'ont eue (Collet).

Celle-ci commence comme un rhume, souvent il s'y mêle un peu de coryza. L'enfant devient triste et maussade, quelquefois on peut noter le soir, un peu de température. Mais bientôt la toux change de caractère, elle force l'attention par sa fréquence, sa brusquerie, son allure spasmodique et par l'expectoration qui la suit. C'est l'époque des quintes caractéristiques de la maladie. L'enfant est pris d'une toux convulsive consistant en une série de secousses expiratoires pendant lesquelles la face se cyanose et les yeux se suivent sans interruption, et l'enfant s'aspixie pendant quelques secondes au bout desquelles se produit une inspiration sifflante ou reprise inspiratoire suivie elle-même d'une nouvelle série de secousses. Cette succession de secousses spasmodiques et de reprises inspiratoires imite vaguement le chant du coq. D'où le nom de coqueluche donné à la maladie. D'autres fois la quinte se termine par un vomissement et l'enfant rejette tout ce qu'il a dans l'estomac. La maladie est-elle grave? Non, en général, mais excessivement pénible à supporter.

Le traitement consiste à diminuer le nombre et l'intensité des quintes et diverses médications ont été employées avec succès: belladone, drosera grindelia, aëthone. Il faut, en outre, lutter contre l'état de faiblesse dans lequel se trouve l'enfant qui rejette ses repas.

Pour le soutenir, il faudra essayer de lui faire absorber quelque aliment et l'enfant rejette tout ce qu'il a dans l'estomac. Le lait additionné de sucre, les confitures, les desserts sucrés et toutes les préparations qui ont pour but d'activer le rétablissement complet et bientôt la coqueluche ne laissera plus que le souvenir de quelques semaines bien pénibles à traverser.

Quand vous recevez à diner

"La façon de donner vaut mieux que ce que l'on donne", dit le proverbe. Il y a une part de vérité dans cet adage, en ce qui touche la façon de recevoir à sa table. Des mets succulents ont leur prix évidemment, mais le décor du festin est loin d'être négligeable. Un couvert bien mis et quelques fleurs feront goûter avec plaisir un menu simple.

L'art de la maîtresse de maison ne contribue pas médiocrement à assurer le bonheur des invités, dont l'amphitryon a charge, comme l'a justement remarqué Brillat-Savarin.

Les cristaux et l'argenterie, dans les grandes occasions, mettent en valeur des crues vénérables et une chère exquise.

Des flambeaux scintillants de lumières vivantes font jouer les ombres sur les épaules féminines de la façon la plus séduisante.

Mais sans aller jusqu'à préparer avec appareil une ambiance de luxe — notre époque de vie chère

étant plus souvent vouée aux brouilles qu'aux orléans, — il est toujours possible de rehausser un repas honorable par de menues attentions auxquelles les convives sont toujours sensibles.

Nous allons examiner, si vous le voulez bien, les divers aspects de cette question, en apparence secondaire, mais en réalité fort importante.

Et pour commencer, disons quelques mots de la décoration centrale de la table.

Tout le monde ne dispose pas de pièces d'argenterie ou de porcelaine dignes d'être offertes aux regards pendant tout le repas. Les premières sont rares, même dans les musées. Car dans les périodes difficiles du passé — nous n'en avons pas l'exclusivité dans notre histoire — la vaisselle plate et les serviettes ont été souvent fondus. Les plus grands monarques ont donné l'exemple de ce sacrifice aux exigences vitales de l'Etat.

Ce n'est guère qu'en certains pays étrangers, qui ont le bonheur de rester à l'écart des grands conflits que l'on retrouve des ensembles décoratifs de ce genre en argent ou en vermeil: en Suède, au Portugal. Mais on ne se lassera jamais d'une coupe de fruits ou de fleurs de saison piquées dans une vasque munie en son fond d'une grille quadrillée légèrement bombée.

Si l'on veut, en une grande circonstance, composer une décoration plus originale, rien n'empêche de procéder comme suit: sur une glace, de préférence ovale, à plat au milieu du chemin de table, on posera simplement un bel objet: une statuette, un bibelot précieux, une soupière ancienne...

Le secret de la réussite sera de faire en sorte que le motif choisi soit en rapport avec la saison, la circonstance ou la qualité de l'invité placé à la droite de la maîtresse de maison.

Les symboles et les allusions discrètes sont souvent les meilleurs moyens de flatter la vanité de nos semblables ou, ce qui vaut mieux, de trouver le chemin de leur coeur.

La ronde des "Lutins" dans les Laurentides

En ce siècle de scepticisme, on ne croit plus aux lutins; c'est une erreur, car ils existent certainement. Vous savez ce que c'est qu'un lutin...? C'est un diabolon, pas malin pour un sou, mais espigole et taquin. Par contre, il a de grandes qualités: il est pieux comme un ange, franc comme l'or, débrouillard, courageux, poli, etc. Attention! il s'est peut-être glissé un de ces petits génies au sein de votre famille.

A la maison, le lutin ne fait rien qui le distingue des autres enfants. Mais quand viennent les jours ensoleillés, il se transforme et devient inquiet. Il sent en lui un attrait invincible vers un monde mystérieux. C'est que sonnera bientôt le grand ralliement des lutins et il faut qu'il soit. Le lieu du ralliement est situé au milieu d'une forêt enchantée. La bonne fée des Laurentides, de sa baguette magique, y a fait surgir des lacs aux eaux bleues, des montagnes couvertes d'arbres verdoyants aux essences variées. C'est dans ce décor magnifique que commence la ronde des lutins. Alors, ce sont des courses folles dans les bois. Les sylvestres viennent se mêler à leurs jeux, naïades et ondins les invitent à s'ébattre dans leur royaume liquide. Pendant ce temps, les oiseaux font entendre leurs plus beaux trilles et les zéphyrs les caressent de leur souffle parfumé, en murmurant un doux chuchotement dans les arbres de la forêt enchantée. Telle est la ronde des lutins au paradis des lutins.

Les enfants qui désirent faire partie de cette mystérieuse association des lutins et passer leurs vacances avec eux n'ont qu'à s'adresser à leur aumônier:

A. LACHAPPELLE, ptre

Collège de l'Assomption, P.Q.

Aux Sainte-Anne

Matinée de récollection par le R. P. Robert Fortin, S.S.S.

Dimanche le 14 mai, récollection mensuelle destinée aux amicalistes et aux membres des cercles d'études à l'Académie Sainte-Anne, 155, blvd Saint-Joseph est. Particulière invitation aux dames et jeunes filles qui ont suivi la retraite pascalle.

Aux anciennes de la Congrégation de Notre-Dame

Les anciennes élèves de la Congrégation de Notre-Dame sont priées de se rappeler que la fête annuelle des "Notre-Dame" à la maison-mère, est fixée au samedi 13 mai prochain et sera sous la présidence de Mgr C. Chausson.

Le matin, à 8 h. 30 précises (heure d'été) grand-messe avec sermon, petit déjeuner, séance d'étude.

Le soir, à 8 h. 30, réception officielle. Les anciennes élèves sont invitées à venir nombreuses et à se rappeler la neuvième année de leur vie.

Que toutes les déléguées se fassent un honneur de porter l'insigne et les couleurs des "Notre-Dame" le 13 mai.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BELAIR 3361

Un stimulant...

Le Canada tout entier s'apprête à recevoir son Roi et sa Reine, dont la visite donnera à sa population l'occasion d'affirmer sa loyauté profonde et sa vive fidélité au principe monarchique. Avantage moral mais aussi avantage matériel. La visite de Leurs Majestés est un stimulant donné aux affaires en général: nettoyage, peinture, réparations et améliorations aux immeubles, autant de travaux qui feront tomber des dizaines de mille dollars de salaires dans les goussets du peuple. Il y a donc avantage pour tous les Canadiens, comme il y a avantage pour les Canadiens français de pratiquer l'achat chez nous. Achetez chez J.-F. Reid, le marchand de fourrures bien connu de la rue Amherst (no 1473), c'est, à coup sûr, pratiquer l'achat chez nous. Achetez chez Reid, c'est aussi payer moins cher.

Joie de vivre

Pour être louangé par vos invités, pour le petit déjeuner, le goûter entre intimes, le dîner avec des amis de saison, pour le régal des petits, le réveil et les fêtes mondaines, approvisionnez-vous de confiseries succulentes dans nos épiceries.

Beurre, 1ère qualité... lb. .22 1/2

Oufs, grade "A", gros, cart. 1 dz. .26

Fèves au lard "Cattelli", bte 2 1/2 lbs. .10

Lait évaporé "St-Charles" ou "Carnation"... 6 btes .25

Jus de tomate "Libby's", 6 btes .25

Catsup "Libby's"... 2 bout. .25

Savon "Borsalou"... 10 barres .39

Cigot d'agneau... lb. .25

Cigot de veau (fesse)... lb. 1 1/2

Bacon à déjeuner... lb. .23

Asperges canadiennes, fraîches... 4 pqs. .25

Radis frais de Montréal... 3 pqs. .10

Ananas frais... 3 pour .25

LES EPICERIES

A. MARCIL

BOUCHERIE • POISSON • GIBIER

1120 Mont-Royal est - CH. 3159

1396 Mont-Royal est - V.R. 1131

5818 Sherbrooke O. - WA. 2711



EATON

Choses et autres

LES BEAUX DISQUES

Finie la saison d'opéra, finis les concerts symphoniques à la radio. Faudra-t-il attendre à l'automne pour revivre ces heures merveilleuses que le souvenir ne nous quitte pas? Non, heureusement non!

A votre gré, cette joie peut se renouveler. Jésus Maria Sarrama, John Charles Thomas, Flagstad, Toscanini, Ormandy, Martinelli reprendront les airs que vous aimez, les symphonies que vous préférez. La musique gaie, légère, vous tente; puisiez dans l'Album de Victor Herbert ou des Strauss! A vous aussi le plaisir de ressusciter les belles voix éternelles. Le trésor musical de l'Europe et de l'Amérique est votre, grâce aux enregistrements sur disques.

Un professeur français a dit que c'était un oeuvre d'art que de collectionner des oeuvres d'art. Ceci s'applique à la musique comme aux autres arts et la composition d'une discothèque intéressante ne saurait être laissée au hasard. C'est à l'attention des connaisseurs qu'Eaton a choisi avec soin et réuni une collection étendue: danse, chansonnettes, musique instrumentale, musique de chambre, choré, où ne figurent que les meilleurs exécutants de chaque pays.

Vous pourriez écouter, lorsqu'il vous plaira, ces beaux disques dans de petites pièces isolées, au Foyer de la Musique, au cinquième.

T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

TRIO ÉNERGIQUE CATELLI

MACARONI • SPAGHETTI • NOUILLES AUX OEUFS

En paquet seulement.

CATELLI

MACARONI AU LAIT

Spécial

JEUNES HOMARDS FRAIS BOUILLIS
GROS HOMARDS BOUILLIS

FILETAN	SAUMON	TRUITE DE LAC
Maquereau	Doré	Achigan de mer
Filets de sole	Butterfish	Pétoncles
Moules	Frai d'aloise	Poisson blanc

SERVEZ AVEC LEGUMES FRAIS DE GATEHOUSE

Frais tués: poulets à rôti, poulets à griller, pigeonneaux, canetons du lac Brome, dinde à rôti, gibier importé.

Commandez aujourd'hui (jusqu'à 7.30) pour livraison de bonne heure vendredi matin.

Magasin fermé toute la journée mardi 16 mai.

Gatehouse

Tél. PL. 8121

Feuilleton du "Devoir"

LE MOT QUE RIEN N'EFFACE

Roman inédit par VICTOR FELI

29. (Suite)

La belle créature douce et gaie qui tenait l'appareil nonchalamment pouvait-elle imaginer que là-bas, coeur battant, mains tremblantes, le malheureux qui lui parlait était envahi de s'enfuir, n'osant formuler le souhait passionné? La gorge serrée, il poursuivait cependant, à mots hachés:

— Que diriez-vous, Ghislaine... si...

Il s'interrompit encore, ne pouvant plus proférer une syllabe, lorsque, en un éclair, le regard vif de

maître Arlieux et le geste impérieux de sa vieille main levée passèrent, le galvanisant:

Ghislaine demandait:

— Qu'est-ce, Albert? Vous n'avez pas continué. Allez! Etes-vous là?

— Oui!... oui!... J'ai été dérangé, balbutia-t-il. Soudain, il reprit, éperdu, mais fermement:

"Je fais le projet de vous rejoindre à Kernevez demain soir."

Il perçut, au bout du fil, comme une sorte d'exclamation étouffée.

— Oh! Dieu! qu'était-ce?... mais, aussi vite, la jeune femme disait avec calme:

— C'est une très bonne idée... si vous le pouvez.

Alors la voix de celui qui se crut rebafoué craignit d'être "l'indésirable" et répliqua, cette fois éperdu, avec l'ironie qu'il avait adoptée:

— Je ne voudrais pas déranger vos programmes...

— Y songez-vous? C'est très bien,

— Alors, c'est convenu?

— Oui.

Mais lui s'attardait, ne sachant comment prolonger l'entretien, et cependant ne pouvant plus, depuis qu'il avait extériorisé son secret d'amour... ne pouvant plus demeurer le personnage impassible habituel, et la jeune femme, très surprise, entendit, comme en un soufflé:

— Je serai si heureux de vous retrouver!

Confondue, elle murmura, indécise:

— Oui, oui, Albert, à demain.

Elle racrocha, tandis qu'il demeurait, là-bas, honteux d'avoir laissé échapper ces mots stupides! oui, stupides!... puisqu'ils la met-

traient en garde contre ce mari ridicule.

Un instant plus tard, on lui remettait une lettre de Maître Arlieux.

"Tu sais que je suis un lève-tôt. A cinq heures on me trouve tous les jours dans mon cabinet, où je serais heureux de te voir demain matin, pour un mot à te dire, avant ton départ".

L'industriel ne manqua point au rendez-vous. Maître Arlieux l'accueillit avec une affectueuse poignée de main, et s'enquit:

— Tu permets? toujours?... — Oui, certes! cher Maître.

— Bon! et ne nous perdons pas en détails. Tu vas donc, dans quelques jours, ramener ta femme ici, par un voyage que tu voudrais sûrement transformer en heures idylliques... Mais j'ai l'impression que tu dois tout d'abord — excuse-moi — l'intéresser autrement: soit, lui présenter tes nouvelles conceptions, plus humaines, m'as-tu confié; donc, plus charitables de mener tes usines, ce qui lui plaira fort, telle que je la connais,

— J'y avais pensé, mais je n'osais pas.

— Il faut oser! Par conséquent, dans la journée que tu vas passer en route, prépare une petite étude des transformations que tu as en vue avec un exposé particulier, absolument clair, des oeuvres qui devront l'intéresser surtout elle-même. Il faut user habilement des moyens qui se présentent pour ramener à toi cette nature belle et fière, et rien n'est mieux que ces desseins excellents où tu dois lui préparer une place active, vous mettant en collaboration constante. Tu as là une occasion unique de lui apparaître... ce que tu es... au fond. — C'est une aurore qui se lève pour elle, pauvre enfant que tu n'as point gâtée sur ce point.

— Hélas!... mais, cher Maître, si Le Gallec est là, il...

— Avec lui, ou sans lui, tu dois l'entendre-tu? Tu dois tout de suite immédiatement! mettre ta femme au courant de ces projets. Cette circonstance, vraiment providentielle, doit être exploitée — pardonne-moi pour ce mot — sans le moindre

retard, puisque la situation est...

— Intolérable!

— C'est mon opinion. Le Gallec, s'il est là, verra la manoeuvre, bien entendu! Il n'en perdra pas un point. Tant mieux! car il faut qu'il soit prévenu de ton changement d'attitude. Il prendra cela très mal et te posera des pièges à loup fort dangereux. Fais-toi d'avance une volonté: la volonté ferme de résister à toute velléité d'empoiement, et de te muer, dans les huit à dix heures qui te restent, en un personnage nouveau, délicat et affectueux, mais bien décidé à garder une personnalité avec laquelle chacun devra compter. Est-ce dit?

— C'est dit.

Tandis qu'Albert s'éloignait, le vieillard murmura:

Le sénateur Duff trouve que le Canada ne dépense pas assez de millions pour la défense de son territoire

Au lieu de passer des résolutions contre la conscription et la participation aux guerres étrangères, les étudiants feraient mieux d'apprendre leurs leçons, dit-il

Ottawa, 11 (par Alfred Ayotte). — Le sénateur libéral de Lunenburg, M. Duff, estime que le Canada ne dépense pas assez de millions pour la défense de son territoire. Il estime aussi qu'au lieu de passer des résolutions contre la conscription et contre la participation aux guerres étrangères, les étudiants feraient mieux d'apprendre leurs leçons.

Ce brave sénateur néo-écossais propose d'autre part qu'on rouvre l'école navale, qu'on lance des vaisseaux-écoles, qu'on recrute des pêcheurs, comme on a fait en France, pour constituer une forte réserve navale.

M. Duff

M. le sénateur William Duff, marchand de poisson et armateur de ses métiers, n'a étonné personne en suggérant de composer la réserve navale de pêcheurs. Il a été seul hier après-midi à parler sur les armements à la Chambre haute. Voici un résumé de son discours:

Le problème de la défense du territoire canadien, dit-il, est grave. Grave pour le Canada, grave pour le Parlement. On diffère d'avis sur les moyens à prendre. Chose certaine, le peuple canadien désire faire ce qui est nécessaire pour assurer la défense de son territoire et celle de l'Empire. M. Giesbach, sénateur conservateur d'Edmonton, a fait sonner une note partisane. C'est regrettable. Cette question domine les lignes de parti. Sur une question de cette importance, nous devons faire taire nos passions politiques et travailler tous ensemble à la défense du pays.

Au lendemain de la guerre, poursuit M. Duff, il ne pouvait être question de grosses dépenses militaires. A la suite des élections de 1926, le gouvernement libéral a dépensé les sommes suivantes pour la défense nationale: \$15,000,000, en 1922; \$18,000,000, en 1928; \$20,000,000, en 1929; et \$22,000,000, en 1930. Dans ce temps-là, il n'y avait pas "le moindre nuage à l'horizon".

Après l'arrivée des conservateurs au pouvoir, en dépit du fait que les signes de malaise international devenaient plus évidents, les dépenses pour fins militaires ont diminué. En 1931, le montant des crédits à ces fins était de \$18,000,000. Ils ont baissé à \$15,000,000, en 1932; à \$13,000,000, en 1933 et en 1934, pour remonter à \$17,000,000, en 1935.

Ces dépenses montèrent avec l'arrivée des libéraux au pouvoir, en 1936: de \$35,000,000, en 1937 et en 1938; de \$35,000,000, en 1937 et en 1938. Pour cette année, elles sont de \$40,000,000.

Le sénateur Duff passe ensuite en revue l'état de la défense de la marine et de l'aviation sous le régime conservateur, qui étaient toutes en mauvais état durant cette période. Il déclare ensuite que M. Mackenzie-Kinmont, ministre de la Défense nationale, a pris promptement des mesures pour remettre sur pied la défense nationale. La milice a été complètement reorganisée; son entraînement, qui était presque nul, est devenu normal; les camps militaires ont été restaurés; la production d'armes au Canada a été encouragée; l'arsenal de Lindsay a été ouvert; des fortifications ont été construites sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique; les batteries

sur les côtes ont été remodelées; l'effectif de l'aviation a été plus que doublé; de nouveaux contre-torpilleurs ont été achetés; des fabriques de mitrailleuses ont été constituées au Canada pour la première fois et on attend sous peu la livraison de ces armes.

Une force

Parlez-nous donc de l'enquête Bren, lance un sénateur conservateur.

Toute cette affaire est une farce, répond le sénateur Duff. C'est une grave erreur de laisser savoir aux Italiens et aux Allemands que nous nous battons au Parlement sur le premier contrat accordé pour la fabrication de mitrailleuses.

Le sénateur Duff a ensuite une courte passe d'armes avec M. Meighen, leader conservateur, en accusant celui-ci d'avoir été injuste en déclarant que le Canada n'a pas de moyens de défense et que les soixante avions commandés, il y a trois ans, n'ont pas encore été livrés.

M. Meighen l'interrompt pour lui dire qu'il donne une fausse interprétation à ses paroles.

— J'interprète simplement le sens de vos remarques, réplique le sénateur Duff.

Elles sont claires et n'ont pas besoin d'être interprétées, de rétorquer M. Meighen.

— Je pourrais avoir, reprend M. Duff, au moins sept hommes, avocats comme mon honorable ami, qui diffèrent d'opinion quant au sens de ses paroles.

Après cet incident, le sénateur Duff poursuit son discours.

Le Canada, dit-il, devrait être uni pour la défense nationale. Aucun homme et aucune femme ne devraient prononcer des paroles qui, une fois reproduites dans les journaux de Rome et de Berlin, donnent l'impression que nous sommes désunis.

Au lieu de passer des résolutions contre la conscription, les écoliers feraient mieux d'apprendre leurs leçons.

Le sénateur Duff dit encore qu'en raison de la situation mondiale, le Canada devrait dépenser bien plus que \$60,000,000 par année pour sa défense. Les lignes de défense du pays devraient être sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique.

Le sénateur Duff demande ensuite au gouvernement de prendre des mesures immédiates pour accorder des contrats aux chantiers maritimes canadiens pour la fabrication de balayeurs de mines, de croiseurs et de sous-marins. Il déclare qu'on devrait rouvrir immédiatement le collège naval et que le plus tôt nous pourrions avoir des vaisseaux-écoles, le mieux ce sera.

Le ministre de la Défense nationale, dit-il, n'a peut-être pas fait tout ce qu'il eût voulu, mais lui et ses subordonnés ont eu du moins le courage d'aller de l'avant et de faire quelque chose pour la défense du pays, en dépit de toutes les critiques. Il y a deux ans, Londres était sans moyens de défense. Pourquoi alors blâmer le Canada pour ce qu'il a fait ou n'a pas fait quand le cœur même de l'Empire n'avait pas la défense nécessaire à sa protection?

Aujourd'hui, le crois, poursuit-il, que 99 pour cent de la population du Canada est d'avis qu'il n'y a pas d'autre chose à faire pour le Canada que de pourvoir à sa propre défense, de se construire des lignes de défense sur l'Atlantique et le Pacifique et de protéger ses routes commerciales.

La conscription

Le sénateur Duff exprime l'espoir que la guerre ne se produira jamais. Mais, ajoute-t-il, si un conflit surgit et qu'il ne faut faire quelque chose pour aider à la défense du pays, le ferai de grand cœur. Tout homme qui est grand-père repousse la conscription. Mais à quoi bon se déclarer contre la conscription et affirmer qu'il n'y en aura jamais? Il nous faudra défendre le Canada; nous ne savons pas où seront nos premières lignes de défense s'il survient une guerre. Je prie Dieu que pareille calamité n'arrive jamais.

M. Duff rappelle qu'il a déjà suggéré, il y a plusieurs années, de recruter des pêcheurs pour la réserve navale canadienne. On a déjà commencé, mais cela n'est pas suffisant. Il y a 69,801 pêcheurs au Canada. Sur ce nombre, 30,000 ont entre 18 et 35 ans. Ces jeunes gens devraient être immédiatement enrôlés dans la réserve navale.

La France a créé sa marine en enrôlant ses pêcheurs dans sa réserve navale et en leur payant des primes pour le poisson pris durant la saison régulière de pêche.

Des milliers de pêcheurs canadiens battent le pavé des rues. On devrait les engager à se joindre à la réserve navale durant la morte-saison et en leur payant une prime durant la saison de pêche. L'industrie de la pêche mérite tous les encouragements. Il n'y a pas de doute que les Etats-Unis nous défendraient si nous étions attaqués, mais le Dominion devrait quand même se faire un point d'orgueil de mettre sur pied sa propre défense.

On devrait aussi entraîner les jeunes pour l'aviation civile. Ils seraient ainsi prêts à prendre du service en temps de guerre.

Le sénateur Duff insiste ensuite sur l'unité nationale et demande à tous de collaborer avec le ministre de la Défense.

Il termine en disant qu'à cause d'un article publié dans un magazine de Toronto, au moment où ce pays a besoin d'avoir des affaires, des millions de dollars venant de la Grande-Bretagne ont été perdus pour le Canada et sont allés en Australie.

Le débat se continuera cet après-midi.

Le Vermont et la province de Québec

La mission du Dr Bachand, député de St. Johnsbury, à Québec

Québec, 11 (D. N. C.). — Afin d'organiser une coopération plus étroite entre l'Etat du Vermont et la province de Québec, le gouverneur du Vermont, M. George D. Aiken, a délégué auprès du gouvernement de Québec le Dr J.-D. Bachand, député de St. Johnsbury à la Législature du Vermont et président de la Commission des relations commerciales locales et étrangères. Le docteur Bachand a fait le voyage à Québec accompagné de M. J.-N. White, président de la Chambre de commerce de St. Johnsbury. Un groupe de Coaticook, ville natale du docteur Bachand, s'est joint aux délégués pour venir appuyer les démarches des délégués. Ce groupe avait à sa tête M. Henri Gérin, député de Stanstead à la Législature provinciale, et comprenait M. D.-S. Bachand, M. Léo Lacroix, officier de douanes, le notaire Normandin, échevin, et M. Charles Athurist, procureur.

Le docteur Bachand, dont la charge équivaut à celle de ministre du Commerce dans la province de Québec, a rencontré M. Duplessis, premier ministre, M. Onésime Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et de la Pêche, M. Bonat Dussault, ministre de l'Agriculture, M. J.-S. Bourque, ministre des Travaux publics et des Terres et Forêts, M. Joseph Bilodeau, ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie, M. Arthur Bergeron, sous-ministre de la Voirie, en l'absence de M. Carignan, M. Denis Baril, directeur de l'Office provincial du tourisme, et plusieurs autres.

C'est au cours de sa visite à M. Dussault que le docteur Bachand a accordé une entrevue, hier après-midi, aux représentants de la presse. M. Harry Quart et M. Lucien Darveau étaient également présents.

Disons tout d'abord que le docteur Bachand parle le français de façon impeccable. Né à Coaticook, il a continué dans le Vermont à garder le culte du français, ce qui ne l'a pas empêché d'atteindre un poste de commandement. "Celui qui vous parle, a-t-il dit, n'a pas peur de se dire canadien-français et les Américains l'évaluent quand même. Dans ma circonscription, il y a environ 700 Canadiens français et 5,000 Américains."

Le docteur Bachand rappelle tout d'abord que la Législature du Vermont, avant la prorogation, a, à l'unanimité, adopté une résolution pour exprimer son respect, son amitié et ses bonnes dispositions à l'adresse des premiers ministres, des conseillers législatifs et des députés de la province de Québec. Il ajoute que l'Etat du Vermont a même passé une loi créant un organisme chargé de promouvoir des relations commerciales plus étroites entre la province de Québec et le Vermont. "C'était, dit-il, la première fois dans l'histoire du Vermont et peut-être même de tous les Etats-Unis, que le Dominion du Canada et plus particulièrement la province de Québec étaient mentionnés dans un amendement à une loi".

D'après le docteur Bachand, le Vermont a un ardent désir de coopérer avec la province de Québec. Il a déclaré que lors de l'ajournement, on lui a demandé de présenter en français des hommages au président et que, dans un moment d'enthousiasme, les députés ont voulu qu'il chante "O Canada" et "La Marseillaise". Cela est d'autant plus caractéristique que sur 247 représentants à la Législature, le Vermont ne compte que trois Canadiens français.

Une autre mission que remplissait le docteur Bachand, à Québec, était celle d'inviter le premier ministre de notre province et tout autre membre de la députation qui voudra se joindre à lui, à venir visiter Montpelier, la capitale du Vermont, au cours de l'été prochain. Si l'invitation est acceptée et qu'une date est fixée, les visiteurs québécois seront l'objet d'une très cordiale réception par l'Etat du Vermont.

D'après M. Bachand, les relations commerciales entre le Vermont et la province de Québec sont dans un rapport de trois à un, c'est-à-dire que les Américains achètent trois fois plus dans notre province que nous achetons dans leur Etat. Les citoyens du Vermont viennent chercher chez nous les produits agricoles, les bestiaux et le sucre d'érable, mais ils seraient en mesure de nous expédier davantage leurs produits miniers, entre autres le marbre, le granit et le talc. Le Vermont est également désireux de coopérer avec la province de Québec pour développer le tourisme. Il y aurait possibilité, dit le docteur Bachand, d'organiser un mouvement touristique sans porter préjudice aux autres Etats américains, ni aux autres provinces du Dominion.

La députation du Vermont a aussi demandé la coopération de la province de Québec pour la construction d'une route entre St. Johnsbury et Sherbrooke en passant par Island-Pond et Norton-Mills, dans le Vermont, et Stanhope et Coaticook, dans le Québec. La partie à faire est plus considérable dans le Vermont que dans Québec. L'Etat voisin s'engage à construire une route permanente, à condition que Québec en fasse autant de son côté. Cette route raccourcirait de 12 milles la distance qui sépare actuellement les deux grandes villes.

Au cours de l'entrevue, le docteur Bachand a fait l'éloge de M. Dussault et a déclaré que le ministre de l'Agriculture a un frère à St. Johnsbury et un neveu qui est curé dans le Vermont. Ce sont, dit-il, deux hommes que je connais très bien et qui font honneur à leur race. Il nous faudrait plus de gens de cette trempe pour induire les nôtres à garder leur langue, aux Etats-Unis.

Le docteur Bachand, M. Henri Gérin et toute la députation sont repartis enchantés de la réception qui leur a été faite à Québec.

Richard Strauss

Berlin, 11. — A l'occasion de son 75e anniversaire, Richard Strauss dirigera le 11 juin un concert de la Philharmonie de Vienne. Au programme: le *Bourgeois gentilhomme* et la *Symphonie domestique*.

Une escorte d'hydravions

Pour l'"Empress of Australia"

Québec, 11 (D. N. C.). — Une escadron, composée d'au moins trois hydravions de la force royale du Canada, précéderait le paquebot *Empress of Australia* du Pacifique Canadien, en route vers Québec avec Leurs Majestés.

Le groupe d'hydravions prendra son vol de Halifax en direction de Québec. L'on nous a appris au cours de la journée d'hier que la pose des bouées destinées à l'amerrissage des hydravions à l'Anse-au-Foulon est maintenant terminée. L'aviateur Archambault, qui a inspecté l'endroit, hier matin, est parti pour Halifax sur la fin du jour et reviendra à Québec à bord d'un avion.

Livre d'or spécial

Le roi et la reine n'ouvriront pas un deuxième Livre d'Or, à l'hôtel de ville de Montréal, lors de leur passage dans les bureaux du maire, mardi prochain, mais ils apposeront, avec les personnages de leur suite, leur signature dans un Livre d'Or qui leur est réservé exclusivement.

Quand la délégation royale aura signé ce Livre d'Or spécial, personne d'autre ne sera autorisée à y apposer sa signature, et le livre sera précieusement conservé dans les archives de la municipalité. Par la suite, un deuxième Livre d'Or sera ouvert pour les autres visiteurs de marque, le premier étant déjà précédemment rempli de signatures célèbres, depuis celle du maréchal Joffre, qui figure à sa première page, et qui date de 1917.

Les adresses de

M. Duplessis

Québec, 11. — L'adresse de bienvenue que M. Duplessis présentera à Leurs Majestés lundi, à la grande réception en la salle du Conseil législatif, sera lue en français seulement.

Une copie anglaise de cette adresse sera aussi présentée au roi. Le texte français seul est enluminé. Il est par un artiste de Montréal.

Les adresses qui seront présentées à Leurs Majestés par la ville sont exécutées par la R. M. Ste-Amédée, du Bon-Pasteur.

L'adresse française comprendra 7 pages de texte et l'adresse anglaise 6 pages. L'adresse française sera placée la première dans la riche reliure qui les contiendra toutes les deux. Le texte est écrit en caractères gothiques sur du parchemin. Ces adresses reproduisent de merveilleuses enluminures du moyen âge. La R. M. Ste-Amédée travaille, à la confection de ces adresses depuis la Semaine Sainte. Cette artiste, qui compte 55 ans de vie religieuse, est attachée depuis 48 ans à l'atelier de peinture des RR. SS. du Bon-Pasteur. Les adresses qu'elle termine actuellement sont les vingt et unième ou vingt-deuxième qu'elle exécute en l'honneur des membres de la famille royale d'Angleterre.

Concordia saluera

La section Concordia de la Légion canadienne, section composée exclusivement d'employés municipaux, a été affectée pour la parade et l'alignement en face de l'hôtel de ville lors de la visite de Leurs Majestés à l'édifice municipal. Le maire Houde en est le président honoraire, M. J.-M. Savignac, premier vice-président honoraire, et M. Z. Lesage, second vice-président honoraire.

Avions interdits

M. J.-A. Wilson, contrôleur de l'aviation civile au Canada, a interdit tout vol en avion dans un rayon de trois milles autour des endroits où seront Leurs Majestés, qu'il s'agisse de convois, villes, villages, etc.

Dans les endroits où les avions de service absolument nécessaires devront circuler, ils devront planer à une hauteur de 8,000 pieds. L'aviation canadienne royale assurera la police aérienne.

A Montréal, le service d'aviation Saint-Hubert et Etats-Unis n'est pas affecté. Mais les avions postaux et de voyageurs qui vont à Ottawa ou en viennent, devront faire des détours.

Un livre nouveau

Un cardinal humaniste
Saint Robert Bellarmine et la musique liturgique

PAR LE P. ALFRED BERNIER, S.J.

Ce qu'en dit la critique:

Roland-G. Gingras, l'*Action Catholique*: "Le R. P. A. Bernier, de la Compagnie de Jésus, vient de publier un magnifique volume sur Saint Robert Bellarmine et la musique liturgique. Ouvrage d'une très haute portée historique et documentaire."

Marcel Valois, la *Presse*: "Le livre du R. P. Bernier réunit le bon de force d'être savant, documenté, profond et original sans être le moins du monde difficile de lecture."

Camille l'Heureux, le *Droit*: "Que l'on soit musicien, liturgiste, historien, littérateur, cette étude d'un aspect particulier du XVIIe siècle ne peut manquer d'intéresser."

Frédéric Pelletier, le *Devoir*: "Un livre que tous les musiciens, même ceux qui ne sont pas d'église, liront avec autant de jouissance que les religieux."

Marcel Valois, la radio: "Un ouvrage qu'on ne peut qualifier autrement que de remarquable."

François Hertel, l'*Action Nationale*: "Il faut lire le volume du R. P. Bernier. Il constitue un apport substantiel à notre capital culturel."

Service de Librairie du *Devoir*. Volume 9 x 6, de XXV-307 pages. Un dollar cinquante.

Les photographies de la visite royale au Canada



Le système de téléphotographie installé par la "Canadian Marconi" qu'on utilisera pour envoyer à Somerton, Angleterre, les reproductions des photos qui auront été prises ici. La transmission prend environ vingt minutes.

La navigation

La "Manchester Liners Ltd" ordonne la construction de deux nouvelles unités — A bord du "Duchess of Bedford" demain

Parmi les voyageurs qui s'embarqueront vendredi matin à bord du *Duchess of Bedford*, du Pacifique Canadien, à destination de l'Europe, on remarque M. Runciman qui, au cours de la dernière crise internationale du mois de septembre, a fait un rapport pour le gouvernement britannique sur la question des races en Tchécoslovaquie; M. Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre pour les opéras français au Metropolitan Opera House de New-York et directeur des Concerts Symphoniques de Montréal, accompagné de sa femme, mieux connue sous le nom de Rose Bampton, cantatrice.

La *Manchester Liners Ltd* a ordonné la construction de deux nouveaux cargos susceptibles de transporter des passagers en plus de la marchandise, nous confie hier M. J.-W. Nicoll, directeur de la *Furness Withy Ltd*, agents locaux pour cette ligne. Ces nouveaux navires, qui devront être lancés l'an prochain, jaugeont environ 9,000 tonnes et seront de même type que les plus récents navires construits pour cette ligne, tels les *Manchester City*, *Manchester Port* et *Manchester Progress*. On aménagera de plus ces nouveaux navires en vue du transport d'animaux en plus de marchandises diverses.

C'est une compagnie de Glasgow, la *Blitswood Shipbuilding Co.*, qui construira ces unités. La compagnie *David-Rowan*, de Glasgow également, y installera les moteurs à turbines.

La *Manchester Line* a commencé depuis trois ans à réaliser un programme de construction navale. Après la completion des derniers contrats accordés en novembre prochain, elle possèdera une flotte de cinq navires modernes et bien équipés pour donner un service rapide entre Montréal et Manchester.

Cette addition de deux navires permettra à la compagnie de retirer des navires anciens du service, dont le *Manchester Producer*, construit en 1916.

Douze passagers pourront aussi prendre place à bord de ces cargos.

Machine à évoquer des fantômes de poissons

Paris, 11 (P.C.-Havas). — Des essaims de poissons immatériels nagent dans un fleuve de lumière. Le clou du salon des artistes décorateurs, qui s'ouvrira à Paris, est cette féerie d'illusion produite par un appareil aussi ingénieux que complexe.

L'apparence d'authenticité sera complète et les spectateurs auront l'impression absolue de voir filer dans des flots limpides des poissons de toutes tailles et de toutes couleurs. Mais ils s'évertueront vainement à essayer de les capturer. Toutes les techniques de la pêche seront vaines contre ces ombres. L'appareil qui les évoquera de l'irréel est un ensemble de lentilles et de prismes dont le principe est le même que celui du truc de théâtre permettant d'évoquer sur la scène un spectre sans consistance. Mais la machine à évoquer les fantômes de poissons pourra en débiter 3,000 à la seconde.

Union Nationale Française

FÊTE DE SAINT JEANNE D'ARC

A l'occasion de la fête nationale de sainte Jeanne d'Arc, une messe solennelle sera célébrée à l'église Notre-Dame, dimanche prochain, 14 mai, à 11 h. du matin.

Les membres de l'Union Nationale Française, la colonie française de Montréal et les amis de la France sont instamment et cordialement invités à cette cérémonie.

Adoration nocturne de Montréal

Les Adorateurs Nocturnes sont convoqués à Notre-Dame de Bonsecours pour dimanche le 14 du mois courant; s'assembler à 430 rue Saint-Sulpice à 7 h. 10 précises.

La Jeunesse Nationale de Mercier et ses causeries

Les organisateurs de la Jeunesse Nationale de Mercier nous prient d'annoncer que lundi prochain, le 15 mai, elle n'aura pas de déjeuner-causerie à cause de la visite de Leurs Majestés au Canada. Elle reprendra ses activités le lundi suivant 22 mai.

Visite de l'hôpital Notre-Dame le 12 mai

Le 12 mai a été désigné comme la Journée de l'Hôpital, par tout le pays.

A cette occasion, les autorités de l'hôpital Notre-Dame seraient heureuses de faire voir à tous ceux qui le désirent l'organisation qu'elles ont mise à la disposition du public, pour prodiguer les meilleurs soins possibles à ceux qui souffrent.

Entre deux heures et quatre heures, à cette date, tous les services seront ouverts et des guides seront disponibles pour conduire les visiteurs.

Le français tel qu'on le parle au Canada

De quoi se compose notre langue? — Quelle langue parlaient nos ancêtres? — Quelles déformations y avons-nous fait subir? — De quelle manière l'avons-nous enrichie? Quelles sont nos fautes de syntaxe les plus courantes? — A quoi tient l'invasion des mots anglais?

LE RAMAGE DE MON PAYS

par Victor BARBEAU

répond à toutes ces questions et à bien d'autres encore — Mieux qu'un manuel de corrections-nous, c'est l'étude la plus complète qui ait été publiée sur le français du Canada en même temps que la première grammaire de nos fautes.

Un ouvrage nouveau, pratique, indispensable. En vente à la librairie du "Devoir". Un dollar franc.

LA CONFEDERATION LIFE-SYNONYME DE SOLIDITE, SERVICE ET SECURITE

VOUS SAVEZ BIEN QU'IL S'Y CONNAIT



Lorsqu'un représentant de la Confederation Life Association vient vous voir, il sera peut-être à votre avantage de l'écouter attentivement.

Non seulement il représente une des plus puissantes compagnies d'assurances sur la vie du monde, mais encore il est conseiller expert en matière d'assurance sur la vie. C'est un homme qui peut vous aider à résoudre le problème de sauvegarder votre avenir et celui de votre famille.

AVANT DE VOUS ASSURER CONSULTEZ LA CONFEDERATION LIFE ASSOCIATION

SIX SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC UNE DES GRANDES INSTITUTIONS D'ASSURANCE-VIE DU MONDE

SUCCURSALES:

Edifice Transportation Québec-Ouest
Montréal-St-Jacques F.-W. BENN, gérant
Montréal-St-Catherine Edifice Confédération J.-G. LeDROIT, gérant
Montréal-Mont-Royal 354 est. rue Ste-Catherine
L.-T. BOURGEOIS, gérant

BBEY'S
CONTRE
L'INDIGESTION

Billets à PRIX RÉDUITS

Prix du billet simple plus un quart pour l'aller-retour

FÊTE DU ROI
Samedi, 20 mai

Validité à l'aller, du vendredi midi, 19 mai, jusqu'à 2 h. p.m. (H.N.E.) dimanche, 21 mai. Retour: Départ jusqu'à minuit lundi, 22 mai 1939.

FÊTE de la REINE
Mercredi, 24 mai

Validité à l'aller, du jeudi, 23 mai jusqu'à 2 h. p.m. (H.N.E.) mercredi, 24 mai. Retour: Départ jusqu'à minuit jeudi, 25 mai 1939.

Pour prix des billets et autres renseignements, adressez-vous aux agents

PACIFIQUE CANADIEN CANADIEN NATIONAL

Depuis 1936, le Canada a dépensé plus de \$85 millions pour la milice, l'aviation et la marine

Les fonctionnaires fédéraux pourront participer aux exercices militaires annuels de juillet, tout en recevant leur traitement

Ottawa, 11. — Depuis 1936, le ministère de la Défense nationale a dépensé au bas mot plus de \$85 millions pour la milice, l'aviation et la marine, selon une réponse de ce ministère à M. Lucien Dubois, député libéral de Nicolet.

M. Dubois avait demandé au gouvernement quelles sommes d'argent le Canada a dépensées depuis 1936 pour sa milice, pour son aviation et pour sa marine.

M. Mackenzie, ministre de la Défense nationale, lui a fait la réponse suivante:

En 1936-37, le Canada a dépensé \$11,345,751 pour la milice, \$9,821,824 pour l'aviation, \$4,763,294 pour la marine.

En 1937-38, le Canada a dépensé \$17,222,804 pour la milice, \$10,018,104 pour l'aviation, \$4,571,981 pour la marine.

En 1938-39, le Canada a dépensé \$14,780,591 pour la milice, \$9,521,501 pour l'aviation, \$6,420,101 pour la marine. Dans ce dernier cas (année 1938-39), les chiffres ne

sont pas définitifs et sont inférieurs à leur total véritable.

Le ministre de la Défense nationale, M. Mackenzie, annonce que les fonctionnaires fédéraux qui font partie de la milice, auront la faculté d'assister, tout en recevant leur traitement, aux exercices militaires annuels de juillet prochain.

Répondant à des questions de M. Church, député conservateur de Toronto, le ministre de la Défense annonce aussi que le 25 mars dernier, les Boards of Trade, les Chambres de commerce et autres corps publics ont reçu une lettre du ministère leur demandant de permettre à leur personnel faisant partie de la force non permanente d'assister aux exercices militaires de cet été en touchant leur salaire.

Enfin, le ministre fait savoir que l'on procède au registre national volontaire du Canada pour fins de défense.

Les chemins de fer canadiens

Coopération ou unification?

OTTAWA, 11. — Le Sénat va-t-il se prononcer pour l'unification de l'administration des deux réseaux ferroviaires canadiens ou pour la coopération obligatoire entre eux? Les membres du comité sénatorial qui étudie depuis deux ans le problème ferroviaire sont partagés. A la veille de remettre leur rapport à la Chambre rouge, le sénateur Dandurand, leader ministériel, et le sénateur Meighen, leader de l'opposition, ont chacun en mains un rapport différent. Le premier favorise la coopération; le second réclame l'unification.

Le comité doit prendre sa décision aujourd'hui.

A Ottawa

La législation agricole pour les Prairies

La proposition Ferland

Ottawa, 11 (par Alfred AYOTTE). Rares sont les députés de langue française de l'Est du Canada qui ont pris la parole à date sur la législation agricole favorable aux provinces des Prairies. Hier soir, le député libéral de l'Assomption-Montcalm-Joliette, M. Charles-Edouard Ferland, a pris part au débat et a fait la proposition suivante: "distri-buer des céréales de l'Ouest dans les provinces de l'Est au même prix qu'elles peuvent s'acquérir dans l'Ouest".

M. Ferland a également demandé aux députés des Prairies "qu'il font des récriminations déraisonnables, qui souvent se montrent intransigeantes et qui semblent oublier les problèmes de l'Est, de montrer autant de générosité envers l'Ouest". Il les invite conséquemment à appuyer les mesures du gouvernement relatives au beurre et au fromage, propres à favoriser les agriculteurs de l'Est.

Hier, la Chambre a marqué deux points dans la législation agricole des Prairies. Elle a adopté sans vote, en troisième lecture, le bill de la prime sur les emblavures, puis elle a débattu en deuxième lecture le bill qui fixe à 70 cents le prix du boisseau de blé.

Après cet effort, elle a ajourné, sur proposition du chef de créditiste, M. Blackmore. Aujourd'hui, elle examinera les amendements proposés à la loi de l'Office des céréales. Le programme comporte ensuite la révision de la loi des céréales, le bill relatif aux bestiaux. Enfin, au bas de l'ordre du jour: les crédits militaires.

Parmi les amendements acceptés par le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, à son bill de la prime sur les emblavures, l'un précise que le gouvernement accordera un octroi spécial aux producteurs de blé lorsque leur récolte sera nulle, sauf si c'est la grêle qui la détruit, car une assurance municipale pourrait déjà aux risques de la grêle. En outre, à la demande du député Pelletier (René), créditiste, la région de la rivière à la Paix sera rattachée à l'Alberta pour fins de récoltes de blé. D'après un autre amendement, il faut que le nombre des cantons à récoltes ravagées atteigne le chiffre de 100 pour constituer une zone de récolte à peu près nulle dans l'Alberta et au Manitoba, et le chiffre 135 en Saskatchewan.

Le ministre des Finances, M. Dunning, a fait observer que ce bill est l'une des mesures les plus générales qu'un gouvernement ait jamais adoptées pour secourir une classe de sa population.

Quant au bill garantissant 70 cts le boisseau aux producteurs de blé, il faut remarquer que l'Office du blé ne peut acheter plus de 5,000 boisseaux du même producteur.

Le gouvernement avait d'abord voulu fixer le prix à 60 cts. Mais ce fut un tollé de la part des députés de l'Ouest. Le gouvernement a porté le prix à 70 cts. Les députés des Prairies ne sont pas encore satisfaits: ils veulent 80 cts.

A propos de ce dernier bill, le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Euler, qui en est le parrain, a fait observer qu'on va en modifier la rédaction de façon qu'il s'étende aux provinces de l'Est. Mais qui cultive pour la peine du blé dans l'Est?

Cour d'appel

La Cour d'appel ouvrira comme d'habitude lundi prochain, le 15 mai, la session du mois de mai. Il y a un total de 50 causes sur le rôle, y compris les causes pénales et celles des districts ruraux. Les causes pénales sont les suivantes:

Bélec et le roi; Chénoff, Pageau, Gillman, Lavoie et le roi; Ommis-sion des liqueurs et Delorme; Chénier et le roi; Dresser et le roi; le roi et Tossingant; Wilson et le roi; Perlick et le roi; le roi et Dupuis; Lareau et le roi.

Les causes civiles: Dufresne et Brault; Dominion Utilities et Dupont; Toronto General Ins. et Boivin Inc.; Chase National Bank of New York et Bank of Rockville; Cohen et Film Title Printing; Provencher et Mme Lalumière; Shannon et Kelly; Nelligan et Clément; De Rice, limitée, et Edler; Doré et Durieux; Arnold Bros. et Girard; Duhamel et Rillance; Casavant et Ashby; Laperrière et Ruel; Corbett et Corbett; Pénin et Dupré; Drouin et Hénault; Semmelbach et Turgeon; Steel Co. et McNelis; Clément et Corporation du Pont du Lac Saint-Louis; Broseaux et Desrochers; Gauthier et Enmond et Broseaux; Lieberman et Vincent; ville de Verdun et Thibault; Hartley et Abbey; Provincial Transport et Hayer; Burns Co. et Martin; Le-gault et la Corporation de l'Abord-à-Plouffe; Florant et Burko; Montreal Tramways et Auger; Danse-reau et Paquette; Vipond et Ewing; Corona Hotel et Perrault; Plouffe et McKenzie; Mercier et Modern Motor Sales; Sharp et Guardian Ins. Co.; Vallée et Mme M. L. Vaughan; Travelers Ins. Co. et Elder.

Causes des districts ruraux: Southern Canada Power et Corpora-tion du village de Saint-Hilaire; Bissonnette et Jauron; Héroux et Goyette; Beilerose et Plouffe; Demers et Corporation de la paroisse de Saint-Joachim.

Faits divers

Un trio qui s'en poye mais qui finit aux cellules

Trois prisonniers jeunes bandits, qui ont donné les noms d'Albert Descheneaux, 21 ans, 4166 avenue de l'Hôtel-de-Ville; Louis Réault, 24 ans, 4335 rue Henri-Julien; et Moise Chevalier, aussi 24 ans, 6218, rue St-Denis ont eu hier une étrange aventure suivie d'une arrestation.

D'après les renseignements obtenus de la police, les jeunes gens arrivèrent hier matin vers 10 heures, chez l'oncle du premier, M. Edmond Descheneaux, 773 rue Bureau. Là, le neveu qui venait de s'acheter divers vêtements les revê-tit immédiatement sans expliquer le pourquoi de cette transformation.

Puis, sous prétexte de visiter la ville, il pria son oncle de les accompagner dans son auto. M. Descheneaux accepta et tous quatre partirent. Au cours de l'après-midi, cependant, ils entrèrent en collision avec une autre voiture rue des Forges, mais négligèrent de stopper et de déclarer leur identité.

Les occupants de la deuxième voiture n'avaient pas été blessés, heureusement. M. Edmond Descheneaux se coupa cependant à la figure en frappant le pare-brise. Il déclara plus tard à l'officier Boi-ver, qui l'arrêta, que ses propres nœuds, qu'Albert Descheneaux, son neveu, les ramena immédiatement chez lui après lui avoir volé une somme de huit dollars. Les jeunes gens étant tous partis en direction de Montréal, l'officier Boi-ver prévint les quartiers généraux de cette affaire.

Vers sept heures, l'auto fut aperçue au Bout de l'île par des agents du service de circulation; aussitôt la poursuite commença, elle ne fut pas très longue et le trio fut vite écroulé aux cellules, en attendant sa comparution alors qu'on l'accusera de vol de plaques matricules, de vol d'auto et de n'avoir pas arrêté après un accident.

Il perd contrôle au volant

M. Raoul Laurier, jeune homme de 20 ans, domicilié 387, blvd Crémazie, qui conduisait son camion vers le sud, rue Lajeunesse, hier matin, a perdu la direction et le véhicule a heurté et brisé un poteau. M. Laurier a été transporté à l'hôpital Saint-Luc, souffrant de blessures à la tête. Les officiers du poste de police de Villavay et les agents de radio-police ont fait enquête.

Fracture d'une jambe

Mme E. Gentilatti, âgée de 45 ans, qui habite 4309, rue Drolet, s'est fracturée la jambe gauche, vers 1 heure, hier après-midi, dans un accident assez inusité, survenu à son domicile. Comme elle fermait une porte le bouton s'en détacha et Mme Gentilatti fit une chute de 3 marches, dans un escalier, se brisant la jambe. Elle est maintenant hospitalisée à Notre-Dame.

Renversé par un auto

M. Bruno Cartier, âgé de 67 ans, domicilié 5490, 3e avenue, Rosemont, a été blessé, vers 4h. 30, hier après-midi, en face du numéro 1611 est, rue Craig. En traversant la chaussée il a été renversé par un auto, conduite par M. Ferdinand Leforestier, qui habite 2064, rue St-André. Ce dernier voyageait vers l'ouest, rue Craig, au moment de l'accident. Le sexagénaire blessé a été transporté à l'hôpital Saint-Luc, où les médecins ont constaté qu'il avait une plaie au cuir chevelu et au coude gauche et qu'il avait aussi la jambe droite fracturée. L'agent Piquette, du service de la circulation municipale, a fait les constatations d'usage.

Charles Deguise condamné à l'amende

Hier, le juge C.-E. Guérin rendant jugement dans la cause de Charles Deguise, ancien employé de la firme de courtage Jenks, Gwynne and Company, accusé de conspiration pour frauder ladite compagnie d'une somme de \$97,954.18, ainsi que d'avoir fabriqué de faux documents et d'avoir conspiré pour falsifier des ordres de vente et d'achat avec intention de fraude, a déclaré Deguise coupable de falsification de documents et de conspiration pour falsifier les ordres d'achat et de vente avec intention de fraude, mais il a rejeté le premier chef d'accusation, soit celui de conspiration pour frauder la compagnie de courtage de la somme de \$97,954.18.

Le juge a alors prononcé contre Deguise une peine de \$500 d'amende plus les frais, ou, à défaut de paiement, trois mois de prison.

Ouverture du terme de moi aux Assises

La session de mai, en cour d'Assises, l'une des plus chargées depuis nombre d'années, s'est ouverte, hier, sous la présidence du juge Wilfrid Lazure avec tout le décorum habituel. L'assise de mai des jurés dura presque toute la matinée, Mes John Crankshaw et Ivan Sabourin, avocats du ministère public, acceptant ou refusant, après avoir pesé avec le tribunal les demandes d'exemptions. A midi on commença de fixer les dates de quelques procès. A midi du jour, Charles Medley McIntyre, accusé d'homicide involontaire, la suite de la mort de trois chômeurs, Adélad Gadois, Armand Boileau et Harry Hazel, empoison-

nés avec du mauvais alcool, a été fixé au 25 juin.

Sept "Témoins de Jéhovah" accusés d'avoir conspiré pour distribuer de la littérature séditieuse, seront jugés par leurs pairs le 31 mai. Me R. L. Calder occupe pour la défense.

Le juge Lazure fixa ensuite au 12 juin le nouveau procès de Frank Arthur Wexler, accusé du meurtre de Germaine Gagnon et acquitté l'an dernier par le jury de la Cour d'Assises. Le ministère public porta ce verdict devant la Cour d'appel et un nouveau procès fut ordonné, mais depuis, Mes Antoine Sénéchal et Alexandre Chevalier, avocats de la défense, ont porté l'affaire devant la Cour suprême. A Ottawa, et un jugement est attendu sous peu.

Les concours de photos

Cinq hommes subissaient leur procès hier, en Cour des sessions de la Paix, sous l'accusation d'avoir fraudé de nombreuses personnes au moyen d'un grand concours de photographie.

Les inculpés, selon les témoignages, se présentèrent chez les pla-giants, se firent montrer des photos de famille, s'offrirent d'agrandir les meilleures et de les encadrer richement moyennant divers montants d'argent, selon la qualité du cadre commandé par les "clients". De plus, ces solliciteurs d'agrandissements et d'encadrements devaient organiser un grand concours où la photo primée avait chance de rapporter un prix de \$500 à son propriétaire.

Mais il appert, selon les témoignages, que le concours n'eut pas lieu. Les inculpés sont: Horace Viens, 28 ans; Roméo Saint-Marie, 34 ans; Clovis Barbeau, 30 ans; R. Bégin, 30 ans, et Rodolphe Hidon, 35 ans.

Les plaignants se recrutèrent à Terrebonne, Irberville, Beauharnois, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke et autres points de la province. Cha-un ayant apporté son cadre avec lui.

Les accusés présentèrent leur concours de photographies sous l'égide d'une soi-disant "Université des Arts"; dans certains cas ils auraient assuré les plaignants qu'ils gagneraient des prix variant de \$15 à \$325.

Ils seraient même revenus chez certains "clients" et leur auraient conseillé d'acheter des encadrements plus dispendieux afin de gagner le grand prix de \$500.

Des chèques s'élevant de \$25 à \$65 leur furent remis par les "victimes de l'agrandissement et de l'encadrement".

Cependant tous les témoins ont déclaré qu'ils avaient reçu leurs photos agrandies, encadrées et parfois peintes.

Mais tous déclarèrent que l'ouvrage commandé ne valait pas l'argent payé. Après que quatre des accusés eurent été identifiés, le procès a été ajourné à demain, par M. le juge Perrault.

M. R. Goileau élu maire de Pont-Viau

M. Rosario Goileau a été élu par acclamation maire de Pont-Viau. Il succède à M. Côme Cantin.

MM. Joseph Dagenais, Arthur Beaudin et Henri Cousineau ont été élus conseillers par acclamation.

Les élections devaient avoir lieu le 19 mai.

Visites interdites à Notre-Dame le 16

Le mardi 16 mai prochain, à l'occasion de la visite de Leurs Majestés le roi George et la reine Elisabeth, les visites seront interdites à l'hôpital Notre-Dame, sauf pour les cas d'extrême urgence.

Les anciens de St-Laurent

Le grand convention décennal de tous les anciens du collège de St-Laurent promet de remporter un succès d'autant plus grand qu'il aura réuni les trois jours suivants: 23, 24 et 25 mai.

Des recruteurs sont au travail mais il est difficile d'attirer tous les anciens que chacun de ces recruteurs doit solliciter. On demande donc à ceux des anciens qui n'ont pu être atteints de communiquer sans délai avec le R. P. Godfroi Clément, au collège, qui leur dira à qui s'adresser.

Tous les recruteurs, sans exception, sont convoqués au collège pour vendredi soir, le 12 mai, à 8 h. précises, pour rendre compte de la marche des souscriptions.

Amicale Christophe-Colomb

Les anciens élèves de l'école Christophe-Colomb sont invités à réunir, dimanche, le 28 mai prochain, pour assister à la messe solennelle à l'église St-Arthur, à 11 h. Le départ se fera à 10 h. 45. Ceux qui désirent participer au dîner de famille qui aura lieu à 1 h. peuvent retenir leur billet, en s'adressant à l'école Christophe-Colomb, le nombre des billets étant limité, on est prié de ne pas attendre au dernier moment.

M. Louis Gillet à New-York

New-York, 11. — M. Louis Gillet, de l'Académie française, et Mme Gillet, sont arrivés hier à New-York par l'île-de-France.

M. Gillet se rend au Canada pour la visite des souverains britanniques.

L'administration de l'hôpital Notre-Dame

L'élection des officiers du bureau d'administration de l'hôpital Notre-Dame, à une assemblée spéciale tenue le 9 mai, a donné les résultats suivants: président, M. le Dr B.-G. Bourgeois; 1er vice-président, M. Hector Racine; 2e vice-président, M. Armand Chabot; trésorier honoraire, M. C.-A. Roy.

Le comité exécutif se compose de MM. le Dr B.-G. Bourgeois, C.-A. Roy, Hector Racine, Roméo Gauvreau, J.-A. Blondeau.

La qualité prime tout

THE "SALADA"

Feu M. l'abbé Victor Campeau

M. l'abbé Victor Campeau, ancien curé de Holyoke, Mass., est décédé subitement à Malone, à l'âge de 77 ans et 4 mois.

M. l'abbé Campeau avait exercé son ministère aux Etats-Unis pendant de nombreuses années. Il s'était retiré à Montréal aux "Buissonnets" où il demeurait depuis 1910.

Il était né à Sainte-Scholastique, comté des Deux-Montagnes; il avait fait ses études au Collège de Montréal et avait été ordonné prêtre à Springfield, Mass.

Il laisse dans le deuil un frère, M. Félix Campeau, du Manitoba; une sœur, Mme J.-P. Marion, 21 est, rue Laurier, apt. 5, à Montréal, ainsi que plusieurs neveux, nièces et cousins, dont plusieurs prêtres.

L'exemple canadien

Paris, 11 (P. C.-Havas). — "Il faut souhaiter que l'exemple canadien inspire en d'autres pays une initiative de même valeur", écrit *Syndicalisme*, organe de la Confédération française des travailleurs chrétiens, comme conclusion à une étude sur la formation professionnelle des jeunes chômeurs du Canada.

L'organe syndical catholique énumère longuement les mesures prises pour l'éducation ou la rééducation des jeunes sans-travail et conclut: "Toutes ces mesures, réalisées avec une méthode et un esprit de suite remarquables, donnent déjà les résultats les plus encourageants."

La cour Lambert-Closse

C'est ce soir, jeudi, à l'hôtel Pennsylvania, que la cour Lambert-Closse, de l'Association Canado-Américaine, donne son cinquième dîner-causette. Le conférencier sera M. Guy Guibault, substitut du procureur général à Joliette, et le président d'honneur, M. J.-Emile Lusier, vice-président général de l'A.C.A. Le président de la cour, le major Roméo Tanguay, invite tout spécialement les membres et les amis de l'A.C.A.

Pommade Antiseptique RAMEAU

Contre les affections de la peau

HEINZ

ASSURE DES REPAS JOYEUX

Le Ketchup aux Tomates Heinz, rouge et épais, est applaudi à tous les repas.

Grâce à la saveur riche et exquise de cette sauce, les repas sont rendus plus appétissants et les gourmets voient la réalisation de leurs rêves. Des millions de personnes disent que nul autre ketchup ne ressemble à celui de Heinz. Commandez-en quelques bouteilles aujourd'hui chez votre fournisseur.

DEMANDEZ AUSH La Sauce Chili Heinz Les Jars de Tomates Heinz La Sauce Crème de Tomates Heinz



MADE IN CANADA FROM SELECTED FRESH RED RIPE TOMATOES PICKED, COOKED AND BOTTLED ALL IN A DAY MADE IN CANADA H.J. HEINZ COMPANY TORONTO



S. S. Pie XII

par Paul LESOURD

Brochure de 64 pages, plusieurs illustrations. Au comptoir ou par la poste \$20.

Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal

Aux "Concerts symphoniques"

Démission de M. et Mme Athanase David

M. Athanase David a démissionné, lundi dernier, comme président de la Société des Concerts symphoniques de Montréal, poste qu'il occupait depuis quatre années consécutives. Mme David, qui était secrétaire de la société depuis cinq ans, a aussi démissionné comme telle. Ces démissions ont été signifiées hier, par écrit, au premier vice-président de la société, M. Jean-C. Lallier.

Dans une brève déclaration qu'il a faite, hier soir, M. David a rappelé les débuts de la Société des Concerts symphoniques, à laquelle Mme David et lui-même étaient si étroitement liés. "Je laisse les Concerts symphoniques dans une excellente situation financière, dit M. David, puisque le bilan de l'année courante se solda avec un surplus de \$800. Ce bilan vous sera d'ailleurs communiqué ces jours-ci. C'est un résultat dont j'ai lieu de me réjouir, car le présent exercice nous avait apporté un léger déficit de l'année précédente, causé par certaines dépenses supplémentaires relatives au Festival de 1938. Je suis heureux de pouvoir montrer au public des faits qui démentent les rumeurs qui ont circulé, l'hiver dernier, sur l'état financier précaire de la société.

"Ma femme et moi quittons les Concerts symphoniques avec la satisfaction de voir grandir dans l'esprit du public cette œuvre à laquelle nous avons donné le meilleur de nous-mêmes. Je pars avec la conviction d'avoir fait tout mon devoir. J'ai souvent souhaité que d'autres l'eussent fait aussi bien que moi. Je formule le vœu que les Concerts symphoniques de Montréal progressent encore dans l'harmonie et la concorde, afin qu'on puisse dire qu'une œuvre canadienne française, à l'encontre de tant d'autres, a été durable.

"Je remercie vivement que certain-

"NORMANDIE"

DÉPART 17 MAI

AUTRES DÉPARTS

CHAMPLAIN... 25 MAI

NORMANDIE... 31 MAI

DE GRASSE... 4 JUIN

Ligne Française

Interurbains gratuits après des agences de voyage de la

Cie GIE TRANSLANTIQUE

1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 18

LA VIE SPORTIVE

Le Newark de nouveau victorieux

Les Royaux ont subi un autre échec hier après-midi aux mains des Ours de Newark pour perdre la série complète contre les champions de l'an dernier. La joute d'hier se termina par un résultat de 8 à 7 en faveur des gars de Newark qui occupent la deuxième position dans le classement de la ligue Internationale.

Les joueurs de Burleigh Grimes semblaient devoir sortir victorieux hier après-midi car à la fin de la troisième manche les locaux menaient par 6 à 0 mais à la fin de la sixième manche les visiteurs avaient réussi à se mettre sur un pied d'égalité avec les salariés du président Racine et ce n'est qu'à leur dernière apparition au bâton que les Ours réussirent à enregistrer le point victorieux, au grand dépit des partisans du Montréal.

Kemp Wicker a débuté au monticule pour le club local et s'affirma solide en accordant qu'un seul coup réussi dans les trois premières manches, mais par la suite il donna des signes de faiblesse et lorsque Bob Porter le remplaça au monticule le résultat était fort incertain car les Ours n'étaient qu'un seul point en arrière avec trois coureurs sur les buts et aucun homme retiré.

Porter fit de son mieux mais il ne put empêcher Washburn de frapper un "sacrifice" pour faire compter Holm et il convient de faire remarquer que Bob a joué de malchance car c'est sur un manque de jugement de Van Robays si les visiteurs ont pu s'assurer les honneurs de la victoire.

Deux joueurs faisaient leur première apparition sur l'alignement du Montréal hier après-midi. McDaniel, obtenu en échange pour Ben Sankey, était à l'arrêt-court pendant que Leo Norris a fait ses débuts pour les Royaux lorsqu'il remplaça McDaniel.

Ces deux joueurs n'ont pas impressionné le public montrealais, mais nous croyons devoir attendre encore quelques parties avant de nous prononcer sur leur valeur. Hier le terrain était rendu glissant et le jeu difficile à cause de la condition du logement et de plus nous pouvons croire que ces deux nouveaux recrues étaient quelque peu nerveux.

Cet après-midi les Giants de Jersey City, qui mène actuellement dans le circuit Shaughnessy, seront les rivaux de notre club dans la première partie d'une série de quatre et Marvin Duke sera probablement envoyé au monticule par le gérant Burleigh Grimes.

Résultat détaillé de la joute d'hier:

NEWARK										
	ab	p	cs	r	a					
Schulte, 2b.	5	1	0	4	2					
Witek, ac.	5	1	0	1	4					
Chartak, cd.	4	2	4	3	0					
Mills, cc.	5	2	0	2	0					
Judnich, cc.	2	0	0	0	0					
Holmes, cc.	1	1	0	3	0					
Levy, 1b.	4	1	2	9	1					
Kable, 3b.	4	0	1	1	0					
Holm, r.	3	0	1	3	0					
Haley, 1.	1	0	0	0	2					
Beddingfield, 1.	1	0	0	0	1					
xWashburn	0	0	0	0	0					
Branch, 1.	1	0	0	1	1					
Total	36	8	9	27	11					

MONTREAL										
	ab	p	cs	r	a					
Ross, 3b.	4	1	1	1	4					
Deal, cc.	4	1	1	3	0					
Parks, cd.	4	1	1	2	0					
Hartley, r.	3	2	1	2	0					
Van Robays, cg.	4	1	3	2	0					
Bell, 2b.	5	0	1	4	2					
McDaniel, ac.	3	0	0	2	1					
Norris, ac.	2	0	0	0	0					
Wicker, 1.	2	0	0	0	0					
Porter, 1.	1	0	0	0	2					
Total	35	7	9	27	9					

x-Frappa pour Beddingfield à la 6e.
Newark 000205001—8
Montréal 402100000—7
Sommaire: Erreurs: Witek, Haley, McDaniel 2; Wicker. Points produits par Parks 3, Bell, McDaniel, Wicker, Levy 3, Van Robays, Chartak 2, Kable, Washburn. Deux-buts: Ross, Van Robays, Levy, Schulte, Chartak. Trois-buts: Chartak. Circuit: Parks. But volé, Chartak. Sacrifices: Haas, Wicker, Washburn. Doubles-jeux: Witek à Schulte à Levy; McDaniel à Bell à Haas; Ross à Bell à Haas. Laissés sur les buts: Newark 5; Montréal 10. Buts sur balles de Haley 1; Beddingfield 3; Wicker 2; Porter 1; Branch 2. Retirés au bâton, par Wicker 2; Haley 1; Branch 1. Coups sûrs, sur balles de Haley 6 en 3 manches; Beddingfield, 1 en 2 manches; Branch, 2 en 4 manches; Wicker, 2 en 5 manches (aucun de retiré à la 6e); Porter, 3 en 4 manches. Frappé par le lanceur, par Haley (Deal). Mauvais lanceur: Beddingfield. Balle passée: Holm. Lanceur gagnant: Branch. Lanceur perdant: Porter. Arbitres: Barski et Jorda. Temps, 1:59.

L'inauguration a lieu aujourd'hui

Albany, N.Y. 11. — La ligue Canadienne-Américaine fera l'ouverture de sa quatrième saison cet après-midi. Les huit clubs qui forment ce circuit se livreront certainement une fâmeuse lutte cette année car les équipes sont des mieux balancées.

Les joutes d'ouverture seront précédées de cérémonies et de parades dans les rues. Voici les joutes éduquées: Oswego à Rome; Ogdensburg à Utica; Cornwall à Gloversville, et Ottawa à Amsterdam.

Les clubs Amsterdam et Cornwall s'assurent les places dans le détail de la ligue la saison dernière, mais ils furent forcés d'abandonner les éliminatoires à cause de la température inclemente. Le club Utica est un nouveau venu dans le circuit. Il remplace le Auburn.

Un ralliement profitable aux Dodgers

Brooklyn, 11. — Grâce à un ralliement de la septième manche les Dodgers de Brooklyn ont pu triompher du club Cincinnati hier après-midi par un résultat de 10 à 5 dans une joute des séries de la ligue Nationale.

Les visiteurs prirent l'avance dans les deux premières périodes, mais les Dodgers se montrèrent fort combattifs et par deux fois ils reprirent le terrain perdu pour finalement décrocher les honneurs de la victoire.

À la septième manche Lloyd Moore, qui débuta au monticule pour les visiteurs, fut frappé sans merci et il dut prendre le chemin des douches pour être remplacé par Thompson.

Moore a retiré 10 frappeurs au marbre et, excepté à la première, il a été le maître de la situation jusqu'à la septième. Un "balk" a permis à Brooklyn de compléter son premier point, après un simple de Goody Rosen et un deux-buts de Pete Coscarart. Babe Phelps a suivi avec un circuit.

Ce sont les trois mêmes joueurs qui ont assuré la victoire à Brooklyn à la septième. Rosen a ouvert le bal avec un simple, Coscarart et Dolph Camilli ont reçu des buts sur balles et le simple de Phelps a fait compter deux points. Ernie Koy a suivi avec un autre simple qui a fait compter Camilli et Phelps, et Gene Thompson s'est amené au monticule pour remplacer Moore. Le simple de Lavagetto a envoyé Koy au troisième, et un but sur balles à Lyn Lary a rempli les coussins de nouveau. Koy a compté sur un retrait au premier et Rosen, au bâton pour la deuxième fois dans la manche, a frappé un simple qui a fait compter Lavagetto et Lary.

Résultat détaillé de la rencontre:

CINCINNATI										
	ab	p	cs	r	a					
Werber, 3b.	4	2	0	1	1					
Joost, 2b.	4	2	0	1	2					
Bardagary, cd.	4	0	1	1	0					
McCormick, 1b.	3	0	0	5	1					
Hertzberger, r.	4	0	2	12	1					
Craft, c.g.	4	0	0	1	0					
Berger, c.g.	4	0	0	0	0					
Myers, ac.	3	1	1	3	2					
L. Moore, 1.	2	0	0	0	1					
Thompson, 1.	0	0	0	0	0					
xScarsella	1	0	0	0	0					
Total	31	5	7	24	8					

BROOKLYN										
	ab	p	cs	r	a					
Rosen, c.g.	4	2	3	3	0					
Coscarart, 2b.	3	2	3	3	0					
E. Moore, c.d.	4	0	0	0	1					
Camilli, 1b.	4	1	0	9	1					
Phelps, r.	3	2	3	6	1					
Koy, c.g.	4	1	1	4	0					
Lavagetto, 3b.	2	1	1	0	1					
Durocher, ac.	2	0	0	1	3					
zHockett, r.	1	0	0	0	0					
Lary, ac.	0	1	0	1	1					
Wyatt, 1.	2	0	0	0	3					
zzSingling	1	0	0	0	0					
Hutchinson, 1.	1	0	0	0	3					
Total	31	10	11	27	14					

x-Frappa pour Thompson à la 9e.
z-Frappa pour Durocher à la 6e.
z-Frappa pour Wyatt à la 6e.

Cincinnati. 230000000—5
Brooklyn 30000070x—10

Sommaire — Erreur: Durocher. Points produits par Joost, Bardagary, Hertzberger, Phelps 4, Koy 2, Hutchinson, Rosen 2. Deux-buts: Joost, Coscarart. Trois-buts: Werber. Circuit: Phelps. Sacrifices: L. Moore, E. Moore. Doubles-jeux: Wyatt à Durocher à Camilli; Joost à Myers à McCormick; Phelps à Lary; McCormick à Myers à McCormick. Laissés sur les buts: Cincinnati 5; Brooklyn 6. Buts sur balles de Wyatt 3; L. Moore 6; Thompson 2; Hutchinson 1. Retirés au bâton, par Wyatt 3; L. Moore 10; Hutchinson 2; Thompson 1. Coups sûrs, sur balles de Wyatt, 6 en 6 manches; Hutchinson, 1 en 3 manches; L. Moore, 9 en 6 1-3 manches; Thompson, 2 en 1-2-3 manches; Frappé par le lanceur, par Wyatt (Craft). Balks: L. Moore, Hutchinson. Lanceur gagnant: Hutchinson; perdant, L. Moore. Arbitres: Barr, Sears et Moran. Temps, 2:21. Assistance: 10,736.

Les parties dans les grandes ligues

AMERICAINE										
	ab	p	cs	r	a					
Philadelphia	11001000—4	12	2							
Cleveland	20000010—7	12	1							
Beckman, Dean, Pippen, Potter et Bruckner; Felier et Hensley.										
Washington	01000000—1	5	2							
Detroit	00130010x—5	12	1							
Thomas et Barry; Bridges et York.										

NATIONALE										
	ab	p	cs	r	a					
St-Louis	11200000—4	11	1							
Philadelphia	20001000—3	7	1							
Howman, Warneke et Owen; Passeur et Davis.										
Chicago	01100000—2	3	2							
Boston	30100000—5	12	0							
Fisher, Russell, Harrell et Hartnett; Pette et Lopez.										
Pittsburgh	20001001—5	8	1							
New-York	00000000—5	12	0							
Sewell et Berres; Vandenberg, Gumbert et Danning.										

Association Américaine

New-York, 11. — Les Giants, de New-York, ont envoyé hier le lanceur droitier Johnny Wittig au club Jersey City, de la ligue Internationale. Les Giants avaient appelé Vandenberg, de Jersey-City, mardi.

Les Yankees ont déclassé le St-Louis

Saint-Louis, 11. — Les Yankees ont eu raison des Browns de Saint-Louis, hier après-midi, car les champions du monde ont vaincu leurs rivaux par un résultat de 7 à 1 pour conserver la deuxième position de la ligue Américaine.

Deux coups de circuit à la première manche ont aidé les visiteurs à prendre un avantage de quatre points puis de nouveau au troisième, quatrième et septième manches les Yankees ont crié le marbre.

Des simples de Frank Crosetti ont précédé le deuxième circuit de la saison de Bill Dickey, et George Selkirk a suivi avec son quatrième quatre-buts. Les Yankees ont ajouté des points séparément à la troisième, la quatrième et à la septième à ce total.

Lefty Gomez a commencé la partie pour les Yankees, mais un mal d'épaule l'a forcé à quitter le monticule après qu'il eut retiré un frappeur à la première manche. Bump Hadley l'a remplacé et il a blanchi les Browns jusqu'à la neuvième.

Résultat détaillé de la joute:

NEW-YORK										
	ab	p	cs	r	a					
Crosetti, ac.	4	1	2	4	3					
Rolfe, 3b.	3	2	2	1	1					
Henrich, cc.	4	0	1	3	0					
Dickey, r.	5	1	2	5	0					
Keller, cg.	5	1	2	2	0					
Selkirk, cd.	3	1	1	1	1					
Gordon, 2b.	4	0	0	2	6					
Dahlgren, 1b.	4	1	1	9	0					
Gomez, 1.	0	0	0	0	0					
Hadley, 1.	5	0	0	0	3					
Total	37	7	11	27	14					

ST-LOUIS										
	ab	p	cs	r	a					
Thompson, cd.	4	0	1	1	0					
Hefner, ac.	5	0	0	2	4					
McQuinn, 1b.	3	0	1	9	1					
Hoag, cc.	3	0	1	2	0					
Clift, 3b.	4	0	1	2	2					
Bell, cg.	4	1	1	4	0					
Berardine, 2b.	2	0	0	1	3					
zAlmada	1	0	0	0	0					
Hughes, 2b.	0	0	0	1	0					
zzzMazzera	0	0	0	0	0					
zzzGrace	0	0	0	0	0					
Glenn, r.	4	0	1	5	1					
Marcum, 1.	1	0	1	0	0					
Mills, 1.	1	0	0	0	0					
zzSullivan	1	0	0	0	0					
Johnson, 1.	0	0	0	0	0					
zzzzSpindel	1	0	1	0	0					
Total	34	1	8	27	11					

z-Frappa pour Berardine à la 7e.
z-Frappa pour Mills à la 6e.
zzzFrappa pour Hughes à la 9e.
zzzzCourtois pour Mazzera à la 9e.
zzzzzFrappa pour Johnson à la 9e.
New-York 401100100—7
St-Louis 000000001—1

Sommaire: Erreur: Hadley. Points produits par Dickey 3, Selkirk, Henrich, Crosetti, Dahlgren, Thompson. Deux-buts: Dahlgren, Glenn, Keller, Clift, McQuinn. Circuits: Dickey, Selkirk. Buts volés: Rolfe, Keller, Selkirk. Double-jeu: Crosetti à Gordon à Dahlgren. Laissés sur les buts: New-York 11; St-Louis 10. Buts sur balles de Hadley 3; Marcum 1; Mills 6; Johnson 1. Retirés au bâton, par Hadley 5; Mills 4. Coups sûrs, sur balles de Gomez, 0 en 1-6 manche; Hadley, 8 en 8-2-3 manches; Marcum, 8 en 4 manches; Mills, 1 en 4 manches; Johnson, 2 en 1 manche. Frappa par le lanceur, par Hadley (Thompson). Lanceur gagnant: Hadley. Lanceur perdant: Marcum. Arbitres: Kolls, Rue et Geisel. Temps 2:11. Assistance: 3,063.

Première pratique des Canadiennes

Ce soir, aura lieu la première pratique du club de balle molle. Les Canadiennes, sur le terrain de la Vickers, situé à l'angle des rues Notre-Dame et Viau, Jean Pusie, A. Couillard, premier but bien connu des amateurs du baseball amateur, et L. Larose, seront présents pour aider les jeunes filles de leurs précieux conseils.

Voici l'alignement du club, qui, l'an dernier, termina en deuxième place de la ligue eVrdun, mais qui prétend faire mieux encore cette année avec le personnel suivant: Mary Parkin, capitaine et lanceur; Florette Grenier, lanceur; Edith Glendy, lanceur; Lilian Ellingworth, lanceur; Lilly Ford, 2ème but; Mariette Pepin, 3ème but; Nellie Mitchell, arrêt-court; Julia Bennett, receveur; Frances Bremer, champ gauche; Jeannette Leduc, champ droit; Violet et Dorothy Deans, qui formeront une batterie, et Marguerite Lavallée, champ.

L'assemblée du club a donné lieu à l'élection des officiers suivants: Dr Paul Latour, président; G.W. Belleville, vice-président; Emile Perrault, secrétaire; Dr Narcisse Petit, directeur; Me Crevier, avertisseur; Arthur Perrault, gérant général; R. Dulong, gérant d'affaires.

Le public est cordialement invité à assister à la première pratique des jeunes filles sur le terrain de la Vickers, ceux qui se dérangent pour venir encourager ces jeunes athlètes du sexe féminin ne le regretteront pas car le club met à la disposition des amateurs de balle molle

La radio

Serait-elle accessible aux communistes ?

Le dernier rapport du comité parlementaire de la radiodiffusion

Ottawa, 11 (Par Alfred Ayotte). — Que faut-il croire? Que la radio serait désormais accessible aux communistes?

Ouâté à souhait, le paragraphe 9 du quatrième et dernier rapport du comité parlementaire de la radiodiffusion semble mettre les communistes sur le même pied que les libéraux ou conservateurs en matière politique et électorale. En somme, c'est le Hyde Park de M. Brockington en voie de réalisation. Voici comment se lit ce paragraphe:

Votre comité se rend compte des difficultés qui surgissent dans l'application du principe de la liberté de parole dans les conditions spéciales inhérentes à la radiodiffusion. Vu les restrictions quant aux périodes et aux réseaux disponibles pour les émissions, et vu aussi les exigences imposées par l'organisation des programmes, votre comité est convaincu que la meilleure manière d'assurer l'impartialité dans la présentation de questions controversables consiste à les diffuser sur un système de réseaux au cours de périodes réservées aux programmes de continuité.

Et dans le paragraphe 10 on lit encore:

Le comité est d'avis que les lignes de conduite adoptées par la Société (Radio-Canada) au sujet des émissions d'opinions ont pour but d'assurer la plus grande mesure possible de justice et d'égalité des chances. Nous désirons insister sur le fait qu'il importe de faire entendre aux auditeurs la plus grande variété possible de points de vue.

Qu'entend par cela, sinon qu'on pourrait mettre le micro canadien dans les mains des partis d'extrême-gauche, des communistes notamment, leur permettant de répondre par la radio à travers le pays leurs doctrines? Tim Buck au micro? Oh! Oh!

Comment se concilient ou se heurtent la loi du Québec et la recommandation du comité parlementaire? Voilà un beau nid à querelles fédérales-provinciales.

Voici le texte de ce rapport:

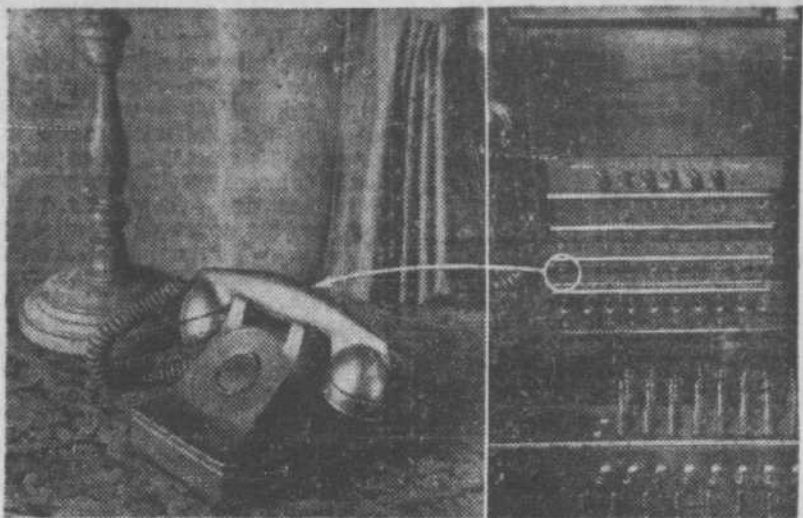
Texte du rapport

Le Comité spécial institué pour examiner le rapport annuel de la Société Radio-Canada, et s'enquérir de ses méthodes, ses objets, ses règlements, ses recettes, ses dépenses et son expansion, a l'honneur de présenter, ainsi qu'il suit,

Son quatrième et dernier rapport

1. Votre Comité a été frappé de la portée grandissante du travail de la Société et de l'importance qu'il revêt pour le Canada. Il est d'avis que par des mesures plus effectives, soit au moyen de la radio-

Le téléphone du Roi



L'appareil téléphonique plaqué or dont se servira Sa Majesté, sur le convoi royal. A droite, le multiple qui servira de liaison téléphonique aux différentes parties du convoi. Le cercle indique la sortie du téléphone qui servira à l'appareil plaqué or.

diffusion elle-même, soit par d'autres méthodes en usage pour la vulgarisation des renseignements, le public devrait être mis au courant des initiatives variées que prend la Société.

2. Votre Comité est d'avis que la Société est sagement administrée. L'exploitation à laquelle elle se livre a toujours rapporté un surplus qui témoigne de la prudence avec laquelle elle est gérée. De l'avis de votre Comité, l'amélioration du rayonnement et des services donnés devrait se traduire en une augmentation des recettes.

3. Votre Comité note avec satisfaction la mise à exécution du plan de rayonnement national, spécialement dans les Prairies et les provinces Maritimes, où des stations émettrices de 50,000 watts viennent s'ajouter au réseau national. A propos de la poursuite ultérieure dudit plan, le Comité approuve tout particulièrement l'intention de la Société de procéder sans retard aux améliorations urgentes qu'il faut apporter au rayonnement et au service dans le sud-ouest de l'Ontario et en Colombie canadienne.

4. Relativement aux programmes, le Canada est dans l'heureuse situation de pouvoir puiser à des sources variées tant de l'extérieur que de l'intérieur du pays. La Société semble, en pratique, se prévaloir de cet avantage, tout en encourageant le plus possible les artistes canadiens. Nous approuvons les plans conçus à l'occasion de la visite du Roi. Le Comité souscrit spécialement aux intentions exprimées par la Société, qui se propose de radiodiffuser un plus grand nombre de programmes destinés aux campagnes. Nous croyons que la T.S.F. peut rendre des services pratiques et importants aux cultivateurs, aux pêcheurs et aux autres personnes intéressées aux industries primaires et qu'elle peut mettre à leur portée les richesses de la musique, du théâtre et des autres genres d'amusement et de culture intellectuelle. Votre Comité croit également que la Société peut beaucoup pour faire apprécier la valeur et les avantages de la vie rurale.

5. Vu la nécessité reconnue de l'organisation et de l'harmonie dans la radiodiffusion mise au service du public, votre comité est heureux de noter l'intention de la Société de ne pas augmenter la proportion actuelle des programmes commerciaux comparés aux programmes de continuité des réseaux.

6. Le comité de l'an dernier appuya sur l'importance d'établir, aussitôt que possible, une station d'émission à ondes courtes de haute puissance, financée à titre d'entreprise nationale, mais exploitée et contrôlée par la Société comme partie intégrale de son réseau. Un tel projet faciliterait l'échange de programmes avec les autres pays, servirait à annoncer et à faire connaître le Canada à l'étranger et compléterait le service domestique de programmes. Le Canada est la seule nation commerciale importante ne possédant pas une telle installation. Nous désirons attirer l'attention du gouvernement sur le fait qu'un nouveau retard dans l'aménagement de cette entreprise pourrait, chose imminemment possible, faire perdre complètement au Canada les bandes d'ondes courtes qui lui sont réservées, ce qui voudrait dire qu'il serait complètement exclu de ce domaine.

7. Votre Comité approuve, comme étant dans l'intérêt général du pays, l'attitude de la Société touchant les ondes courtes, la télévision et l'émission des radiophotogrammes. La Société espère bientôt attaquer le domaine de la radiodiffusion sur ondes courtes de grande puissance. En ce qui concerne la télévision et la radiophotographie, son attitude s'oppose à l'aliénation du domaine public aux intérêts privés. La Société se propose d'entreprendre, aussitôt que possible, des expériences radiophotographiques.

8. Votre Comité reconnaît que la

responsabilité du contrôle et de l'organisation de la radiodiffusion dans l'intérêt public incombe à la Société. A ce sujet, votre Comité désire exprimer sa satisfaction de l'entente plus complète qui fut réalisée dernièrement entre les stations particulières et la Société.

9. Votre Comité se rend compte des difficultés qui surgissent dans l'application du principe de la liberté de parole dans les conditions spéciales inhérentes à la radiodiffusion. Vu les restrictions quant aux périodes et aux réseaux disponibles pour les émissions, et vu aussi les exigences imposées par l'organisation des programmes, votre Comité est convaincu que la meilleure manière d'assurer l'impartialité dans la présentation de questions controversables consiste à les diffuser sur un système de réseaux au cours de périodes réservées aux programmes de continuité.

10. Votre Comité, partageant ainsi l'opinion de Radio-Canada, croit que les émissions d'opinions concernant l'actualité, radiodiffusées par l'entremise des réseaux, ne devraient pas être mises à la disposition des commanditaires commerciaux, et que du temps plus approprié pourrait être fourni gratuitement à cette fin. Le Comité est d'avis que les lignes de conduite adoptées par la Société au sujet des émissions d'opinions ont pour but d'assurer la plus grande mesure possible de justice et d'égalité des chances. Nous désirons insister sur le fait qu'il importe de faire entendre aux auditeurs la plus grande variété possible de points de vue. Nous tenons à insister sur l'importance de la souplesse et de l'expérimentation dans les genres de présentations.

11. On n'a pas donné assez de publicité à certaines lignes de conduite de la Société concernant le public en général, et il en est résulté du malentendu et de l'embarras. Votre Comité approuve l'intention de la Société de faire connaître à l'avenir ces lignes de conduite d'une façon plus complète. Tout en reconnaissant le caractère changeant et progressif de l'entreprise, le Comité désire insister sur le besoin d'une publicité suffisante relativement aux décisions de ce genre.

12. Quant à la question des émissions politiques sur réseaux, votre Comité est d'avis qu'il y aurait lieu de considérer sérieusement l'idée de s'accorder que du temps gratuit à ces émissions pendant les campagnes électorales fédérales ou provinciales, avec l'entente que les temps ainsi fournis sera réparti équitablement entre les partis politiques. Votre Comité est aussi d'avis que l'achat de temps pour les émissions politiques des partis, radiodiffusées, entre les périodes électorales, par l'entremise des réseaux, devrait demeurer libre, sous réserve toujours de la considération d'une répartition et d'un agencement équitables des programmes.

13. Votre Comité recommande que le droit de licence des stations d'émission particulières soit modifié en regard de leur puissance et de la population qu'elles desservent et que le nouveau tarif s'applique à la présente année financière.

14. Votre Comité croit qu'il faudrait abroger le règlement actuel qui oblige le vendeur de postes récepteurs à s'assurer, avant de compléter une vente, que l'acheteur possède une licence. L'acheteur libre, détenteur d'une licence, doit être autorisé à acheter des postes récepteurs, à l'avenir, tant de la part des vendeurs, que de la part des ministères des Transports, une liste des noms et adresses des acheteurs d'appareils, donnant aussi la date de chaque vente.

15. Votre Comité désire témoigner sa vive appréciation du souci du bien public dont font preuve le Bureau des gouvernements et l'administration de la Société dans l'accomplissement de leurs devoirs de gardiens de l'intérêt national dans le domaine de la radiodiffusion. La Société est à organiser un système de radiodiffusion de plus en plus utile au peuple canadien. Un exemplaire des procès verbaux et témoignages accompagne les présentes.

Le tout est respectueusement soumis,

Le président,

Arthur-L. BEAUBIEN.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: BELair 3361.

Un avion de guerre allemand détruit en France

BESANÇON, France, 11. (A.P.) — Le ministère français de l'aviation a demandé aujourd'hui aux autorités locales un rapport détaillé sur l'accident qui a détruit un avion de guerre allemand à 40 milles au sud de Besançon et à près de 100 milles de la frontière. Deux aviateurs allemands, des Bavarois d'après les papiers que l'on a retrouvés sur eux, ont été brûlés dans leur appareil hier soir à Villers-sous-Chalamond. Ils étaient vêtus en civil, mais on a retrouvé les morceaux de deux mitrailleuses dans les débris.

La neutralité des Etats-Unis

Washington, 11 (A.P.) — Les partisans de l'administration au Congrès manœuvrent afin de retarder le débat sur la loi de neutralité. On ne voudrait pas qu'il s'engage avant la visite du roi Georges VI et de la reine Elisabeth aux Etats-Unis parce que l'on prévoit que plusieurs orateurs critiqueront vigoureusement la politique étrangère de la Grande-Bretagne en ces derniers temps. On sait que le projet de loi du sénateur Blanton qui autoriserait la vente des armes et des munitions au comptant aurait pour effet de favoriser la Grande-Bretagne et la France qui auraient la maîtrise des mers en cas de guerre.

Plus de 1,000,000 de soldats japonais

Tokyo, 11 (A.P.) — Pour la première fois depuis deux ans, les autorités japonaises ont fourni officiellement des chiffres sur les effectifs des troupes engagées en Chine: un représentant de l'Armée a déclaré que plus de 1,000,000 de soldats japonais combattent en Chine centrale. Il a expliqué que comme le Yangtze-kiang constitue la principale ligne de communication de ces hommes on ne saurait espérer que le fleuve soit ouvert aux navires étrangers dans un avenir prochain.

Office des recherches pédagogiques

Québec, 11 (D.N.C.) — Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa réunion plénière tenue hier matin, au Parlement, a approuvé en principe la création d'un office de recherches pédagogiques au département de l'Instruction publique. La création de cet organisme avait été recommandée par la Commission de Coordination et d'examens du Conseil de l'Instruction publique. Cet office sera composé de cinq membres qui ne seront pas nommés, toutefois, avant l'automne prochain. D'ici là, on effectuera tout le travail préliminaire à l'établissement de ce bureau.

Mort du Dr Oscar Guimont

Québec, 11 (D.N.C.) — Le Dr Oscar Guimont, ancien chef de laboratoire à l'hôtel de ville de Québec, est mort hier soir, à l'hôpital St-Anne, après une longue maladie, à l'âge de 64 ans.

Lui survivent: sa femme, née Morisset (Lumina), sa vieille mère, Mme H. Guimont, pensionnaire chez les Révérendes Soeurs Dominicaines, sa sœur, la R. M. Saint-Jean, supérieure du couvent des Dames de la Congrégation Notre-Dame à Montmagny; ses trois frères, M. Albert Guimont, de Rolla, Dakota; M. le chanoine Roméo Guimont et M. Ernest Guimont, de Montréal.

Le cardinal Villeneuve membre de la Commission biblique

Cité du Vatican, 11 — Par "bi-glietto" de la Secrétairerie d'Etat en date du 22 mars 1939, Sa Sainteté le Pape Pie XII a daigné nommer Son Em. le Cardinal Villeneuve, O.M.I., au nombre des Eminences Cardinales qui composent la Commission Pontificale pour les Etudes bibliques (Commission biblique).

Son Eminence était déjà membre des Sacrées Congrégations des Sacraments, de la Propagande, et de la Révérende Fabrique de Saint-Pierre.

Telle qu'elle fut

Etudes critiques sur Marie de l'Incarnation

Par l'abbé Georges ROBITAILLE, de la Soc. Royale du Canada.

Ce livre de deux cents pages promet d'être le succès de l'année 1939. Il est fait de main d'ouvrier. Solide, profond, Telle qu'elle fut étudie Marie Guyard dans sa correspondance et marque les traits essentiels de sa physionomie. L'auteur, ancien professeur d'histoire du Canada et de littérature française y a versé avec le dosage voulu une somme de connaissances surprenante par l'étendue et la variété. La forte personnalité de l'auteur se révèle en ce livre. Les qualités d'écrivain de Marie de l'Incarnation et son haut mysticisme nous apparaissent dans leur vraie lumière. Comme dans son *Moncalm et ses historiens* de 1936, M. Robitaille a appliqué à son travail une rigueur scientifique à laquelle on ne peut rien ajouter. Les amis de l'intelligence et de l'histoire ne manqueront pas d'encourager l'histoire qui produit de pareilles oeuvres. En vente au Devoir, Montréal, \$1.00.

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Tandis qu'ils y sont...

M. le Directeur,

Le Devoir, Montréal.

Cher monsieur,

Permettez-moi de recourir à votre journal, si dévoué, à la cause canadienne-française, pour faire quelques suggestions au sujet du Troisième centenaire de Montréal. Si c'est en prévision de cet important événement que l'on vient d'installer la fontaine Rubinstein au parc Jeanne-Mance et pour marquer la prise de possession de ce parc par les Israélites, pourquoi pas la fontaine Cohen au carré Saint-Louis et la fontaine Pepper au parc LaFontaine? Profitez-en aussi pour déménager à l'île Sainte-Hélène les braves colons Israélites qui font de l'agriculture, de la pisciculture et la culture ne l'ail au cœur de la ville. Ainsi ils pourront échapper à l'enlèvement militaire advenant la guerre. Transports sur le mont Royal les boutiques ou *paup shops* de la rue Craig, à moins qu'elles ne soient un sujet d'inspiration pour les édiles de l'hôtel de ville, au point de vue esthétique et pour la bonne administration de la ville.

Si l'on piquait une pointe vers Ottawa, l'on obtiendrait peut-être de M. Binfert une corde pour ceux qui désireront se pendre après la prochaine élection.

En revenant vers Québec, on ferait ériger au parc des Champs de Bataille, la fontaine Fitch. L'on pourrait aussi faire appliquer le cadenas à la Société Saint-Jean-Baptiste.

Et, pour finir, sur un beau plat décoré de lentilles, on servirait le traditionnel et tendre petit mouton à ces malheureux Israélites. Et s'ils viennent encore se plaindre des sales fascistes, pour ne pas dire gentils du Québec, ils nous restera assez de charité pour leur payer leur retour en Palestine.

Ne croyez-vous pas qu'il est temps de remplacer le petit mouton par un tigre et le petit saint Jean-Baptiste par un vigoureux jeune homme armé de bonnes *botas maulines*? Plutôt que de *botas sauvages*, lesquelles sont beaucoup trop molles pour la circonstance, si l'on veut arrêter cet accaparement de notre patrimoine par les non-chrétiens de tous les pays. Soyons prudents ainsi que le recommandait le Christ à ses disciples. Ne jetons pas des perles à ceux qui, les piétinant, peuvent demain nous dévorer.

Que l'on profère, si l'on veut, l'anathème contre certains chefs de pays qui veulent assurer l'avenir de leurs nationaux. Mais auparavant que l'on fasse en sorte de conserver pour les nôtres la seule province canadienne-française catholique du pays, si l'on a vraiment à cœur notre survivance. Ce n'est pas avec de beaux discours en hommage à nos ancêtres que l'on y parviendra, mais bien par des actes dignes de nos ancêtres et non pas des ancêtres des fils d'Israël et de Judas, comme celui que l'on vient d'accomplir au parc qui porte un nom historique cher aux Canadiens français. Si l'on ne prend pas les mesures qui s'imposent, bientôt ce parc portera le nom de Rubinstein au lieu de Jeanne-Mance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, mes sincères remerciements.

Pierre LAFONTAINE

Des nouvelles sur le prochain Concours de vacances

Emissions à CBF le vendredi à 5 heures — \$700.00 en prix — Vacances '39

Le Concours de Vacances suscite dans tous les milieux de jeunesse un intérêt croissant.

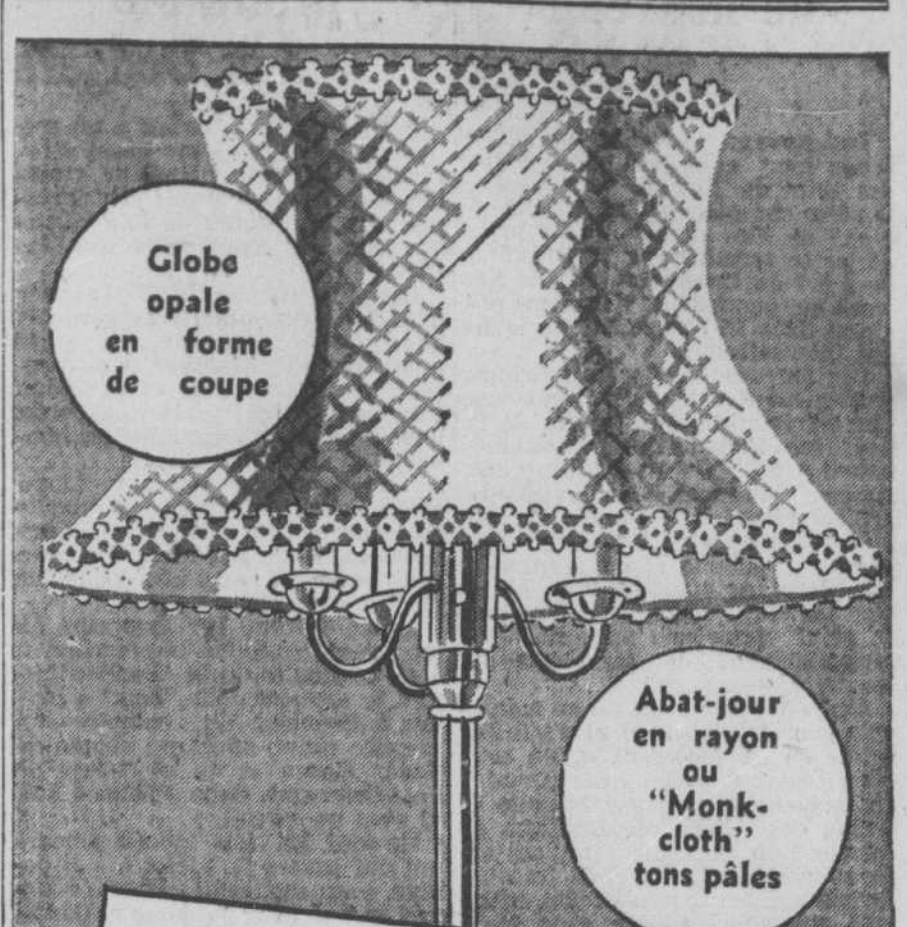
On se souvient qu'il comporte six sections: photos, récits de voyage, petite histoire, enquêtes, sciences naturelles, retransmission. Il est organisé par l'Action Nationale avec l'aide des deux J.E.C., des C.J.N., des Scouts, et s'adresse à toute la jeunesse étudiante sauf celle des Universités.

Ce n'est ni un "devoir de vacances" déguisé, ni un concours littéraire, mais une belle aventure de vacances. Les vainqueurs recevront en prix \$700.00, des gravures, livres, etc. Mais à tous on promet les joies de la découverte.

Radio-Canada consacrera au Concours une émission hebdomadaire, à 5h., le vendredi après-midi, à partir du 12 mai.

Le Concours vous intéresse-t-il?

Chez DUPUIS



Globe opale en forme de coupe

Abat-jour en rayon ou "Monk-cloth" tons pâles

LAMPES "TRI-LITE"

assurant un éclairage indirect, moderne et doux dans un vivoir ou salle à manger.

Prix ord. le pied : 5.95, l'abat-jour: 2.39

— AU COMPLET VENDREI chez DUPUIS (sans ampoule) —

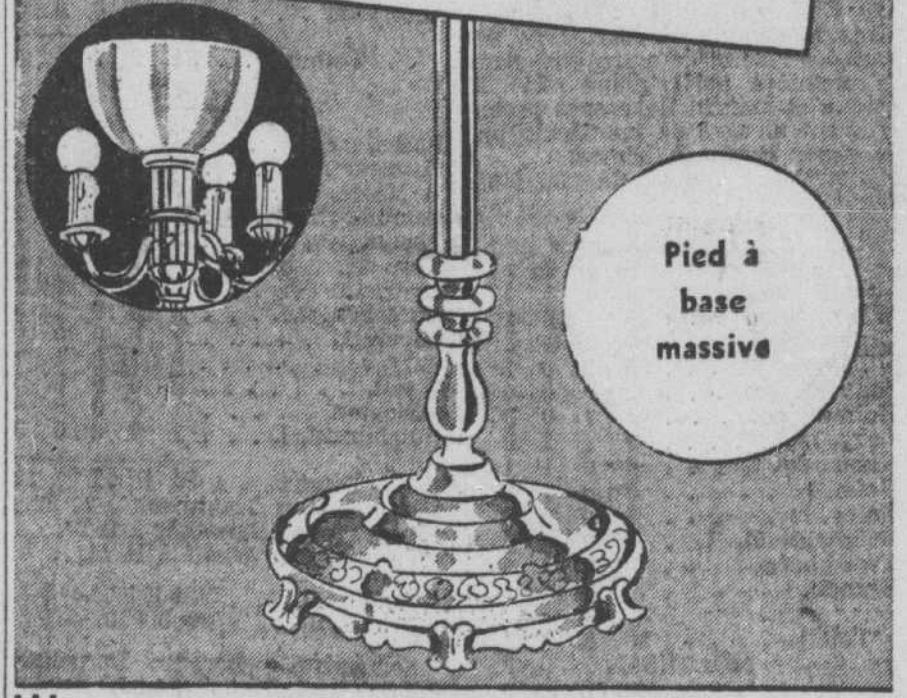
5.49

Une économie de 2.85

Superbes et populaires sont ces lampes "TRI-LITE" dont le pied en métal fini bronze est solide et joliment travaillé.

Plateau 5151 — local 202

DUPUIS — troisième (Ste-Catherine)



Pied à base massive

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. GERMAIN DUPUIS, sec.-trés.

Voulez-vous enrôler vos camarades? vos élèves (garçons et filles)? Alors écrivez-nous: nous vous expliquerons gratuitement les Règlements du Concours, autant d'exemplaires que vous désirez. Voulez-vous faire mieux encore? Commandez "Vacances '39", magnifique publication illustrée, conçue et écrite pour les jeunes. Chaque section du concours y est commentée, et l'on vous donne des suggestions pratiques pour passer agréablement vos vacances: articles attrayants, somptueuses photographies.

Vacances '39 se vend 10c. l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, \$8.00 le cent, port en plus, (soit deux sous par exemplaire).

Adressez toute communication à Concours de Vacances, 2482 rue Marcell, N.D.G., Montréal. L'Action Nationale.

\$29,123 pour l'enquête sur la "Bren"

Ottawa, 11. — Les trois avocats du gouvernement fédéral à l'enquête royale sur la mitrailleuse Bren ont reçu les remboursements de dépenses et honoraires suivants: M. J.-L. Ralston, C.R., dépenses, \$2,756.93; M. L.-A. Forsyth, C.R., honoraires et dépenses, \$8,644.68; M. J.-L. Dumoulin, C.R., honoraires et dépenses, \$5,715.10. M. Forsyth

avait toutefois soumis un mémoire de frais de \$11,144.68. Le gouvernement l'a réduit au montant précité. D'autre part, le coût total, à date, de l'enquête Davis se chiffre à \$29,123.62. Le ministre de la Défense nationale, M. Ian Mackenzie, a fourni hier ces renseignements à la suite d'une interpellation de M. H.-G. Clarke, député conservateur de Toronto-Rosedale.

UN DOCUMENT HUMAIN POIGNANT

et d'une parfaite probité

Vingt ans au service de l'U.R.S.S.

par Alexandre BARMINE

Souvenirs d'un Diplomate Soviétique

L'énigme de l'U.R.S.S. actuelle

Un volume in-8o avec de nombreuses illustrations, 380 pages. Au comptoir \$1, par la poste, \$1.10.

Service de Librairie du Devoir 430, Notre-Dame est, Montréal.

CANADIEN NATIONAL Excursions

de MONTREAL

16 au 20 MAI

à l'occasion de la visite de

LEURS MAJESTES

Le ROI et la REINE

à

OTTAWA

les 17, 18, 19, 20 MAI

\$2.75

aller et retour

DEPART: Mardi, 16 Mai à Vendredi, 19 Mai, inclusivement

RETOUR: jusqu'au Lundi, 22 Mai, 1939.

En plus du service de trains réguliers, des trains spéciaux partent comme suit:

ALLER

Dép. Montréal: 7.30 a.m. Jeudi, 18 Mai 10.00 a.m. Vendredi, 19

Arr. Ottawa: 9.10 a.m. Samedi, 20

9.30 a.m. Samedi, 20 " 9.10 a.m.

11.40 a.m. Samedi, 20 " 2.55 p.m.

Remplacement le train No 151.

RETOUR: trains spéciaux partant d'Ottawa 7.10 p.m. Jeudi, Ven. et Sam. 18, 19, 20 Mai; et 8.10 p.m. Sam. 20 Mai seulement.

AVIS: Le train régulier No 50 a été supprimé pour Sam. 20 Mai.

HEURE SOLAIRE

ENFANTS de 5 ans et au-dessous de 12 ans, demi-billet.

Prix réduits de plusieurs autres endroits de la Province de Québec et d'Ontario.

Véhicules ordinaires seulement.

Pour plus amples renseignements, consultez un agent du Can. Nat. ou téléphones MARquette 3651.

CANADIEN NATIONAL

10 magasins

J.-E.

FOURNIER

Limitée

MANUFACTURIERS

D'ARTICLES

DE VOYAGE

10 magasins

CANADIEN NATIONAL

10 magasins

QUAND VOUS PENSEZ AU VOYAGE, PENSEZ A CANADA-VOYAGE

4ème CROISIÈRE CANADIENNE-FRANÇAISE AUX ANTILLES

New-York, Porto-Rico, Rép. Dominicaine, Haïti, Jamaïque, Cuba, Floride, Washington et New-York.

10 JANVIER AU 22 FEVRIER 1940 - 43 JOURS - \$587.00

VOYAGE SOUS ESCORTE - TOUS FRAIS COMPRIS

PALESTRE NATIONALE

840 CHERRIER

MONTREAL

FR. 1182-3

Devenez membre de notre populaire CAISSE DE VACANCES

EXPOSITION DE NEW-YORK

TARIFS SPECIAUX D'EXCURSION

AUTOBUS DE LUXE, BATEAU

\$19.65 et plus

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS.